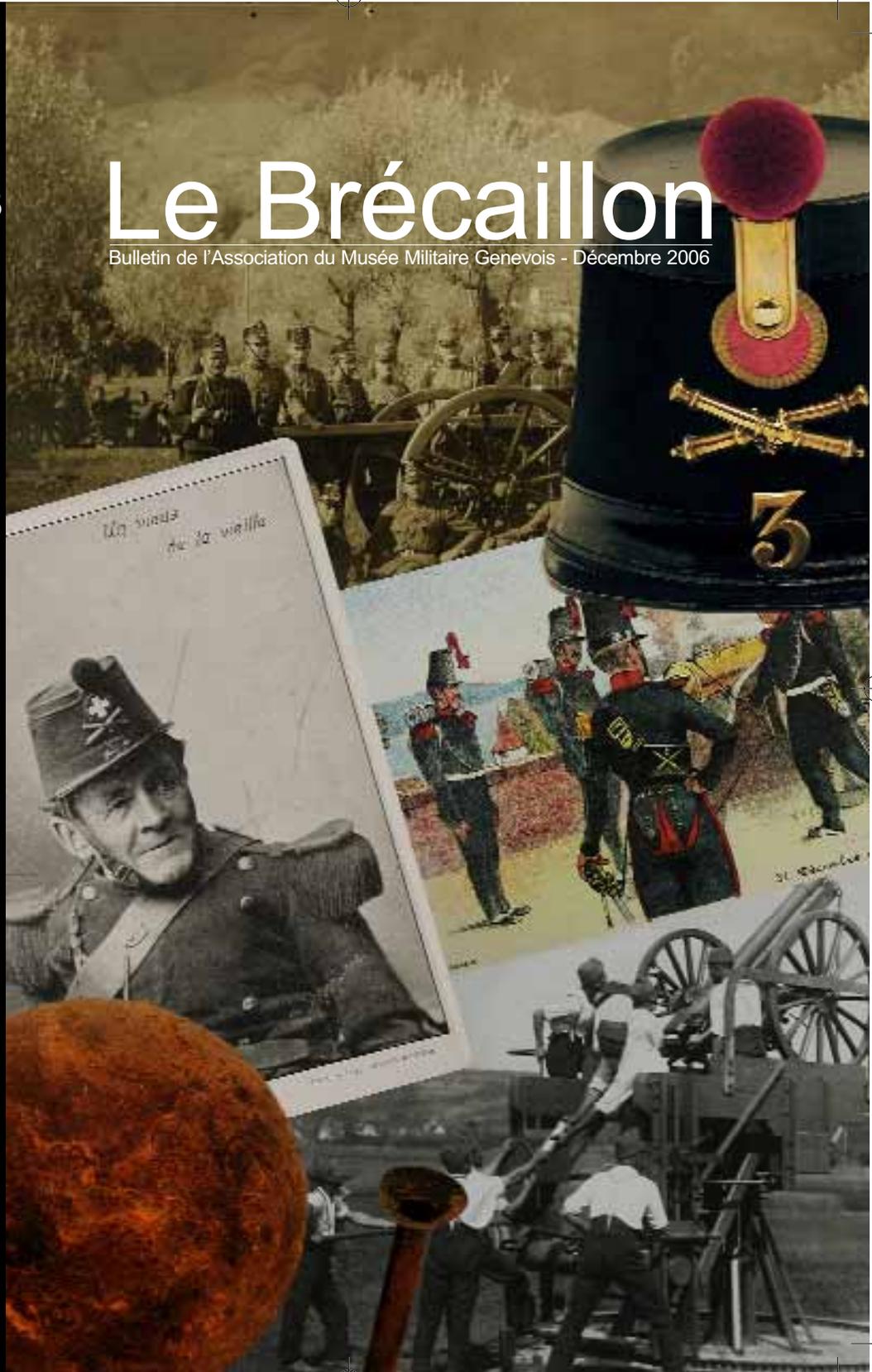


n°28

Le Brécaillon

Bulletin de l'Association du Musée Militaire Genevois - Décembre 2006

Le Brécaillon - Février 2008 - N°28

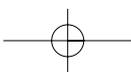
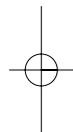
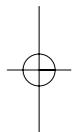
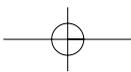


Musée Militaire Genevois

ch. de l'Impératrice 18
CH 1292 Pregny-Chambésy
Tél: 022 734 48 75
mmg@museemilitaire-ge.com
www.museemilitaire-ge.com

Horaires

Mardi-samedi: 14h-17h
Dimanche: 10h-12h 14h-17h

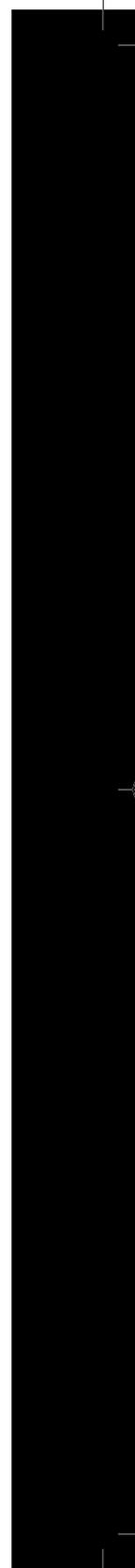




«Brécaillon»

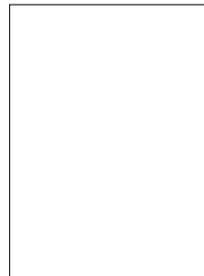
Dénomination dérisoire donnée aux soldats de l'ancienne milice et par extension, à tout fantassin qui est mal équipé.

(Humbert, Glossaire Genevois)



SOMMAIRE

Le Billet du Conservateur	3
L'artillerie de Genève en 1602	4
Pinon l'homme-aux-canon	48
1848: La Légion Helvétique Romande	72
Question... Souvenirs... Nostalgie?	114
Brève histoire de l'artillerie de forteresse suisse	120
L'artillerie moderne en images	132



La photo de couverture

xxx

LE BILLET DU CONSERVATEUR



Ce «BRECAILLON» est entièrement consacré à l'artillerie. La Société d'artillerie, fêtant cette année son centième anniversaire, nous a demandé de rendre hommage à cette arme par un numéro spécial. C'est avec plaisir que nous avons accepté cette proposition. Nous avons eu la chance de donner la plume à des auteurs hautement qualifiés comme le lecteur pourra s'en rendre compte.

Roland-Daniel SCHNEEBELI nous présente avec minutie l'artillerie genevoise au temps de l'Escalade. Plans, inventaires, état des munitions, etc. sont décrits avec précision. L'auteur est particulièrement qualifié puisque c'est à grâce à ses recherches que la Compagnie de 1602 s'est dotée il y a quelques années d'un «faucon», le Falco, que l'on peut admirer sur la Treille lors des

manifestations de décembre.

L'historien militaire Jean-Jacques LANGENDORF nous relate par le menu les tribulations d'un authentique héros genevois, le lieutenant-colonel Joseph PINON qui fut chargé par le gouvernement provisoire de la Restauration de ramener à Genève les canons de la République confisqués par les Autrichiens. On verra quelles difficultés PINON, alors simple lieutenant de chasseurs, devra surmonter pour remplir sa mission.

Un autre historien Guy Le COMTE, s'est penché sur la carrière extraordinaire d'un «étrange artilleur», son ancêtre le colonel-divisionnaire Ferdinand LECOMTE. Dans une carrière riche en événements, l'auteur s'est intéressé particulièrement au mouvement de soutien à l'Italie lors de la révolution de 1848 lancé par des Vaudois, dont le colonel.

Dominique ZANETTA a recueilli les souvenirs de deux officiers de l'artillerie hippomobile, le colonel J. N. et le premier-lieutenant R. T. C'est à partir des notes prises lors de ces entretiens qu'il a rédigé un article plein de fraîcheur sur une époque révolue.

Le lieutenant-colonel Jean-Jacques RAPIN, quant à lui, nous donne une histoire de l'artillerie de forteresse, condensée mais d'un grand intérêt.

Enfin, quelques images évoquent l'artillerie moderne.

Nous espérons que les membres de la Société d'artillerie et tous les lecteurs de notre bulletin seront satisfaits de cette exceptionnelle livraison.

Le Conservateur

L'ARTILLERIE DE GENÈVE EN 1602

Roland-Daniel SCHNEEBELI

Introduction

Dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602, selon le calendrier julien en vigueur à l'époque de l'Escalade ⁽¹⁾, et alors que l'hiver est aux portes de Genève, l'ennemi venu de Savoie rôde non loin de la ville. Il y a une courtine peu élevée favorisant l'escalade, les injonctions des chefs, les échelles dressées et de sombres silhouettes pénétrant dans la ville. Alors qu'un froid acéré transperce jusqu'aux entrailles, une sentinelle reste néanmoins aux aguets et veille en la tour de la Monnaie. Soudain, un bruit, un doute. Il est deux heures et demie du matin. Un coup de feu part dans la nuit, l'alerte est donnée.

Des cris s'élèvent, le tocsin sonne, la contre-attaque s'organise, le cliquetis des armes résonne, les coups d'arquebuses claquent, le tambour se fait entendre, la herse tombe, le canon tonne... Au matin, tout est fini et la Seigneurie fête sa victoire sur le duc Charles-Emmanuel Ier de SAVOIE, -surnommé le *Chat* par les Genevois-.

Il y a eu cette coulevrine qui, chargée de chaînes et de clous, a abattu d'une *volée de dragées* tirée du boulevard de l'Oie, les échelles ennemies dressées contre les murs de la cité, lesquelles ployaient déjà sous le poids des fuyards.

Il y a aussi, selon divers récits, une autre pièce d'artillerie, un peu oubliée par l'Histoire, qui a aboyé du haut de la Treille, affolant la cavalerie ennemie et amenant le désordre dans les rangs de l'armée du Duc, transformant sa retraite en déroute. Un canon que des Genevois, peut-être menés par le Syndic Michel BARRILLET ⁽²⁾ et l'artilleur Abraham BECHOD ⁽³⁾, ont tiré de l'Arsenal et mis en batterie dans la tourmente des combats. Ainsi, alors qu'en cette fin d'année 1602, le canon tonne, déchirant la nuit genevoise, nous en profitons pour tenter de cerner, en ce début de XVIIe siècle, le type de pièces mises en place sur les boulevards ou bastions ⁽⁴⁾, sur les remparts ou dans les réserves de la place, tâche difficile s'il en est, les documents en rapport avec l'Arsenal de Genève antérieurs à 1683 n'ayant pas été conservés.

Pourtant, l'évolution de l'artillerie n'ayant connu qu'une lente progression, nous notons que les divers récits des actions d'artillerie autour de Genève se ressemblent étrangement, le matériel, comme les méthodes, ayant peu varié au cours de ces décennies, particulièrement entre le XVIe et le XVIIIe siècle.

Nous en voulons pour preuve deux très beaux manuscrits, conservés à la Bibliothèque Nationale de France ⁽⁵⁾, du capitaine Bénédicte de VASSELIEU, dit *Nicolas LIONNAIS*, commissaire et ingénieur ordinaire de l'artillerie de France au début du XVIIe siècle. Le plus récent s'intitule *Discours et dessins par lesquels s'acquiert la connoissance de ce qui s'observe en France en la conduite et l'employ de l'artillerie*. Il est dédié à Gaston de FRANCE, duc d'ANJOU, frère unique de Louis XIII. S'il a été probablement écrit vers 1620, il ne mentionne pas, entre autres, les créations d'arsenaux de la fin du XVIe siècle et reprend presque mot pour mot



un autre manuscrit rédigé par VASSELIEU en 1613: le *Recueil du Règlement general de l'ordre, & conduite de l'Artillerie, tant pour marcher en campagne que pour la placer et dresser Batteryes aux Sieges et aultres affaires*.

L'auteur reprend les textes et les dessins des traités d'artillerie de Charles-François d'ABRA de RACONIS ⁽⁶⁾, de Blaise de VIGENERE et de François de LA TREILLE. Or, le premier fut commissaire de l'artillerie des rois de France François Ier et Henry II, le second déclara que ses écrits définissaient l'artillerie au temps d'Henry II et le troisième fut commissaire de l'artillerie et de la fonte, en 1567. Ainsi, ces manuscrits, dont l'origine semble en fait remonter à 1574 et dont le second fut présenté, en 1620, au frère du Roi, démontrent que l'artillerie française, l'une des meilleures d'Europe à cette époque, n'a quasiment pas changé de la première moitié du XVIe siècle à 1620.

Enfin, la plus grande diversité ayant régné dans le domaine des poids et des mesures, jusqu'au XIXe siècle, les poids que nous mentionnons sans autre indication sont de 16 onces la livre, ce qui porte cette dernière à environ 0.490 kg. En effet, si dans un premier temps, nous avons trouvé la livre à 17 onces, soit environ 0.520 kg, celle-ci a laissé la place, en 1569, à la livre genevoise de 18 onces ⁽⁷⁾, qui pèse alors près de 0.550 kg, puis, dès 1718, à celle de 16 onces, laquelle se rapproche du 1/2 kg, qui reste encore pour beaucoup, aujourd'hui, le symbole de la livre.

Rappel historique

A la fin du XVe et au début du XVIe siècle, l'artillerie, de bronze et non plus de fer ou de fonte, fait d'importants progrès. Délaissant ainsi les grosses bombardes ou autres tubes peu maniables, on donne alors la préférence aux redoutables canons à tourillons ⁽⁸⁾, montés sur des affûts à rouages, qui reculent au moment du tir, permettant ainsi d'augmenter la puissance des coups et tirant des boulets en fer.

L'artillerie est aussi devenue un symbole de pouvoir militaire et les riches seigneurs ou les grandes cités dépensent de fortes sommes d'argent pour garnir leurs arsenaux de pièces. Ainsi, dès 1499, à Genève, il est ordonné qu'un florin soit épargné sur



Page de titre richement aquarellée du manuscrit de Bénédicte de VASSELIEU de 1613. Coll. Bibliothèque Nationale de France.



chaque émolument versé par les bourgeois nouvellement créés. Des sommes ainsi économisées, par année, il est décidé que «soient achetées ou faict à fere une ou deux pièces d'artillerie, armées des armes de la ville, affin que par succession de temps es forteresses commencées l'on puisse furnir deuement ce qui appartient»⁽⁹⁾. En juin 1506, la Seigneurie ordonne la fabrication de deux pièces d'artillerie, payées 18 florins et 6 sous, le 21 août suivant⁽¹⁰⁾.

En 1514, Genève fait l'acquisition, pour une somme de 1'125 florins et 3 sous⁽¹¹⁾ versée aux héritiers de Jean Aimée BONNIVARD, prieur de Saint-Victor⁽¹²⁾, de quatre grandes couleuvrines⁽¹³⁾ faites de métal de cloche que ce dernier avait fait couler, en 1497, pour combattre le baron de VIRY⁽¹⁴⁾. Les héritiers voulant s'en tenir aux dernières volontés du prieur, qui désirait voir ces canons brisés et transformés en cloches pour Saint-Victor, les Syndics leur envoient un docteur en théologie, qui, tout en leur promettant que des cloches seraient bien fondues⁽¹⁵⁾, les convainc de donner ces pièces au prétexte qu'elles doivent servir à la défense de la ville, celle-ci étant *terre d'Eglise*. Ainsi, près de soixante ans après Zurich ou Soleure, Genève développe à son tour sa première⁽¹⁶⁾ artillerie de bronze⁽¹⁷⁾.

Nous noterons aussi que quelque temps après, on ordonne, le 27 janvier 1529, de faire fondre vingt arquebuses à croc⁽¹⁸⁾ et «de prendre pour cela les mortiers des apothicaires et autres matières qu'on trouvera»⁽¹⁹⁾. Par la suite, en 1533, sept ans après que la confrérie de Sainte-Barbe ait offert deux canons à la Seigneurie, un inventaire de l'artillerie renfermée dans la tour de la Maison de Ville, en 1531, mentionne, outre une grande quantité de boulets en pierre ou en plomb de divers calibres, un gros veuglaire, deux *pierriers*⁽²⁰⁾, un carthaune ou gros canon, un gros faucon, quatorze pétards ainsi que cinquante et une couleuvrines⁽²¹⁾.

La ville connaît alors de violents troubles religieux et l'artillerie est utilisée dans des escarmouches intra-muros. Ainsi, le 28 mars 1533, les annalistes de l'époque relatent que les prêtres et chanoines en armes, -près de sept cents, selon Michel ROSET -, se rassemblent au Molard avec leurs partisans. Armés d'artillerie, ils vont ensuite assiéger la maison de Baudichon de la MAISONNEUVE, chez qui les Evangélistes luthériens ont coutume de se rassembler. L'année suivante, en décembre 1534, le duc de SAVOIE fait amener son artillerie de Chambéry devant Genève. La région s'embrace alors et l'on commence à entendre parler de l'artillerie de la Seigneurie genevoise.

Ainsi, le 5 mai 1535, veille de l'Ascension, à 11 heures du soir, les Genevois sortent en nombre et investissent le Mandement. Cinq cents hommes amenant avec eux sept pièces d'artillerie, autant de siège que de campagne, des munitions et des échelles, s'en vont assiéger le château de Peney où se sont réfugiés des aventuriers qui battent la campagne autour 3

de la cité genevoise et que l'on nomme alors *les traîtres de Peney* ou *Peneysans*. Le lendemain, tout ce monde regagne Genève, ramenant l'artillerie, dont l'une des grosses pièces s'est rompue à son premier coup durant cette tentative infructueuse, et délaissant ainsi le château.

Le mercredi 7 juillet de la même année, François ESPAULE, dit *le Bossu*, garde de la tour située vers le Collège et citoyen de Genève, convaincu d'avoir voulu, à



l'instigation du prêtre Jean LEVRAT, livrer la ville à l'ennemi, laissant l'artillerie non chargée et sans munition au moment de l'approche par bateau de ce dernier, est condamné «à avoir la teste tranchée & -la dépouille - mise en 4 quartiers en la place du Molard & lesdits quartiers attachés es lieux plus apparents dans les franchises de Genève pour donner exemple aux autres»⁽²²⁾.

Trois mois plus tard, le 11 octobre 1535, attendant des secours de Neuchâtel, lesquels n'atteindront jamais la ville, renvoyés chez eux par les ambassadeurs bernois, les Genevois font sortir cinq cents hommes et, selon les sources, six ou huit pièces d'artillerie, pour aller à leur rencontre. Au même moment, des troupes ennemies sont levées pour s'en prendre à la ville, mais, craignant l'artillerie de la place, ces dernières n'osent attaquer. Peu de temps après, le 14 décembre, quatre cents hommes et quatre bouches à feu sortent prêter assistance au secours français, commandé par le capitaine de VERAY, bloqué à Saint-Claude par les Savoyards. Puis, le 5 février 1536, les Bernois qui envahissent le pays de Gex et le Chablais accompagnés des cavaliers et de l'artillerie de Genève⁽²³⁾ s'en prennent au fort de la Cluse, -fort l'Ecluse -. Le 20 mars suivant, enfin, Genève envoie quatre bateaux transportant de l'artillerie et 100 arquebusiers pour aider les Bernois dans leur siège du château de Chillon. Tous ces bruits de guerre, toutes ces menaces inquiètent la Seigneurie à un tel point⁽²⁴⁾ qu'en 1537, déjà, elle ordonne de faire couler de l'artillerie en faisant fondre toutes les cloches inutiles dans la ville; cinq canons seront ainsi coulés⁽²⁵⁾, le 12 décembre 1539⁽²⁶⁾.

Entre 1541 et 1558, la République ordonne la fonte de plus de quarante-quatre bouches à feu⁽²⁷⁾, dont l'une pèse 3'000 livres de Genève⁽²⁸⁾, les douze *Dimanches*⁽²⁹⁾, douze autres bouches à feu qui pèsent 600 livres de Genève⁽³⁰⁾ chacune et que l'on nomme les *Signes*⁽³¹⁾, en l'honneur des douze signes du zodiaque, -en latin *Capricornus, Piscis, Gemini, Virgo, Cancer, Scorpio, Sagittarius, Taurus, Libra, Leo, Aries et Aquarius* -, ou encore deux grosses pièces coulées le 26 septembre 1558. Diego UFANO, capitaine de l'artillerie au château d'Anvers, vers 1615, nous donne, à ce propos, une description des noms donnés aux pièces, par les anciens, -l'usage remonte au début du XVe siècle -, selon leurs calibres: «*Quand donc aux noms, ils les leur ont imposé selon leurs effects, prenant tousiours la similitude des bestes les plus cruelles & dangereuses, comme dragons, basiliques, couleuvres, serpens, & oyseaux de proye, les plus violents qu'ils ses sont peu imaginer, comme sacres, faucons & autres semblables*».

Il existe encore de nombreuses autres appellations, notamment: *mitaine, courtisanes, dragon volant, bourse, paresseuse, diablesse, chien d'Orléan, douze Apôtres, aspic, brise-mur, suffisant*, ou encore les mois de l'année, les animaux, les figures des jeux de cartes, des objets et personnages divers, -Genève aura aussi une *Pantoufle* et une *Brute* -, et même, les artilleurs ne manquant pas d'humour, le *réveil-matin!*

Le 26 juillet 1555, également, le Conseil, dans une série de mesures visant à la défense de la République, arrête qu'il appartiendra aussi au sieur de l'ARCHE⁽³²⁾, capitaine du boulevard de l'Oie, d'avoir la charge de «*la plateforme de dernier la maison de la ville, -la plate-forme de la Treille -, pour laquelle y aura trois petites pièces sus roues, deux de fonte, et une de fer, et sus chevalet, de fonte, deux arquebus*



à croq, lune de fonte, et l'autre de fert⁽³³⁾». L'acquisition de la Treille, en 1516, est d'ordre stratégique. En effet, depuis cette petite parcelle, emplacement avantageux au midi de la cité, située, à l'époque, devant la porte de la Maison de Ville⁽³⁴⁾, on domine tous les environs. Entrant naturellement dans le système défensif de la place, elle devient une plate-forme idéale pour l'artillerie disposée ainsi à la défense rapprochée et à l'entrave des approches.

Enfin, alors que le 14 juin 1491, il est mentionné que Jacques de LOMPNIIS⁽³⁵⁾ est élu maître de l'artillerie pour trois ans⁽³⁶⁾, c'est en 1540 que nous retrouvons Ami GERVAIS à la tête des canons de la République; il porte alors le titre de *capitaine de l'artillerie*⁽³⁷⁾. Le 28 janvier 1543, en même temps que sont promulgués les Édits touchant à l'élection annuelle des quatre Syndics, du Petit-Conseil, du Conseil des Soixante (LX), de celui des Deux-Cents (CC), ainsi que d'autres offices, on précise la charge du *maître d'artillerie*⁽³⁸⁾. Celui-ci, d'abord membre du Petit-Conseil, puis, par la suite, Syndic, est élu pour trois ans et commande trois départements d'artillerie, chacun obéissant à un lieutenant⁽³⁹⁾ et contrôlant un certain nombre de batteries. Par la suite, et jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, quand apparaît le titre de *général de l'artillerie*⁽⁴⁰⁾, celui dont dépend l'Arsenal et la défense des remparts est appelé tour à tour *maître, capitaine, garde* ou encore *commis de l'artillerie*. Dès le mois de janvier 1596, c'est en la personne de Michel BARRILLET, membre du Petit-Conseil, que nous trouvons un nouveau responsable des bouches à feu de la Seigneurie⁽⁴¹⁾. Il sera par ailleurs confirmé à son poste en 1597⁽⁴²⁾ et dans les années suivantes⁽⁴³⁾; c'est donc lui qui aura encore la charge de garnir les boulevards avec suffisamment d'artillerie, en mai 1598, à la demande du Conseil⁽⁴⁴⁾. Enfin, bien que le maître de l'artillerie ne soit pas mentionné dans le Registre de 1602, il semble bien que ce dernier, Syndic cette année-là, soit toujours en charge de l'artillerie de la ville, lors de l'Escalade⁽⁴⁵⁾.

La volonté de la Seigneurie d'avoir un contrôle renforcé sur ses précieux canons ne doit cependant pas éclipser le fait que le personnel utilisé, en ce qui le concerne, ne forme pas une unité d'artillerie à proprement parler⁽⁴⁶⁾. Nous rappellerons qu'au XVe et au début du XVIe siècle, les canonniers⁽⁴⁷⁾, ainsi que les servants, sont des civils; ils ne forment pas un groupe homogène et sont le plus souvent des citoyens volontaires, dotés d'un haut degré de bravoure. Généralement au service des troupes à pied, ils sont désignés, à tour de rôle, pour le service des pièces, puis s'en retournent à leur compagnie de quartier. Quant aux pionniers, généralement des paysans, ils sont engagés de gré ou de force, pour l'occasion, à l'instar des charretiers. Ces derniers, hommes, chevaux et charrettes sont loués à la journée et payés à la tâche.

Enfin, la poudre noire, -dite *poudre à canon* -, est le résultat du mélange de salpêtre raffiné, de soufre et de charbon, mélangé à de l'eau et battu⁽⁴⁸⁾ dans un mortier à l'aide d'un pilon de bois pendant des heures, - au XVIIe siècle, une vingtaine d'heures -, puis passé dans un *grainoir*, tamisé et séché. Au début du XVIIe siècle, la composition de la poudre utilisée à Genève, fine pour l'amorce et granulueuse pour la charge⁽⁴⁹⁾, suit généralement la formule *six-as-as*, stabilisée dès 1541. Elle est de 75 % (6/8) de salpêtre, de 12.5 % (1/8) de soufre, et de 12.5 % (1/8) de charbon de



tilleul ou de saule⁽⁵⁰⁾. A ce propos, c'est en 1544 que le Conseil décide⁽⁵¹⁾ de trouver *des lieux propres à tenir la poudre à canon*, comme la *Chapelle du Cardinal*⁽⁵²⁾, ou *Notre-Dame-la-Neuve*⁽⁵³⁾ -, cette dernière est ensuite transportée dans des sacs en peau imprégnés de graisse ou dans des barils en bois de chêne, ou *caques*⁽⁵⁴⁾, - de 200 livres pour la grosse poudre grenée, de 100 livres pour la poudre menue grenée et de 50 livres pour l'amorce -, défoncés au moment venu⁽⁵⁵⁾.

Vers l'Escalade

La tentative avortée du mois de décembre 1602, si elle n'est, à ce propos, qu'une péripétie de plus dans les relations bien tumultueuses qui lient le duc de SAVOIE à la République de Genève, nous rapproche de l'état de l'artillerie genevoise en suivant, pas à pas, l'usage qui en est fait par les parties à l'empoignade de 1589 à la nuit de l'Escalade. En effet, en ce début du XVIIe siècle, la menace pèse toujours sur le bout du Lac Léman et la soumission des Genevois, protestants depuis 1535, serait un élément politique autant que religieux qui permettrait à Charles-Emmanuel d'obtenir l'oeil bienveillant du Pape dans ses désirs de grandeur. Le 4 avril 1589, exaspérée par les sempiternelles querelles que lui cherche le *Chat*, Genève déclare la guerre à Charles- Emmanuel. Conclusion logique des dissensions qui existent, depuis des lustres, entre la République et les ducs de Savoie. Le parti de la guerre contre le Duc est alors emmené par Théodore de BEZE qui profite, en cette fin de XVIe siècle, des succès que connaît alors la Réforme en Europe.

L'idée d'échapper aux convoitises du Duc semble d'autant plus plausible que ce dernier, mettant à profit les troubles qui secouent le Royaume d'Henry III⁽⁵⁶⁾, s'empare du marquisat de Saluces, possession française en Piémont. L'ire qui grandit alors à l'encontre du Savoyard est, de plus, renforcée par le réveil de l'ours bernois, qui voit d'un très mauvais oeil le baron d'HERMANCE, féal du Duc, oeuvrer à séparer le pays de Vaud de la République de Berne. Henry III, cherche alors un soutien du côté des Genevois et des Bernois et va les encourager à faire lever une armée dont la mission sera, d'une part, de libérer le pays de Vaud et de protéger Genève et, d'autre part, de se mettre à son service, afin de reprendre Saluces et courir vers d'autres objectifs. Ainsi, à la fin du mois de mars 1589⁽⁵⁷⁾, forte de 1'500 hommes de métier qui peuvent être renforcés par la milice, sans compter l'apport des troupes levées à la demande du roi de France, la République part pour une guerre de quatre ans⁽⁵⁸⁾.

Obligée alors d'augmenter ses moyens de protection, cette dernière va convertir en bouches à feu, tout comme lors des troubles survenus en 1537, toutes les cloches qui ne sont pas indispensables, ainsi que tous les mortiers des apothicaires. Genève aura ainsi une centaine de pièces, plus ou moins grosses, pour sa défense, -dont quatre fauconneaux commandés cette même année au fondeur Jean PILLIOD -, y compris les pièces qui lui restent de 1539 et des années suivantes, dont les quatre bouches à feu nommées les *Saisons*, -soit le *Printemps*, l'*Été*, l'*Automne* et l'*Hiver*-, fondues en 1573⁽⁵⁹⁾, les quatre autres pièces coulées en 1575⁽⁶⁰⁾, les diverses pièces⁽⁶¹⁾ fondues en 1578 et les dix canons⁽⁶²⁾ fondus par Laurent LANGLOIS⁽⁶³⁾, en 1582. Il faut ajouter à cela deux grandes couleuvrines coulées par PILLIOD⁽⁶⁴⁾, pesant ensemble



8'000 livres de Genève ⁽⁶⁵⁾ et ayant coûté 1'600 écus, ainsi que douze pièces de campagne pesant 96 quintaux, soit 800 livres de Genève ⁽⁶⁶⁾ chacune, et payées 1'920 écus, tel que cela ressort de l'*état des dépenses faites par la Seigneurie de Genève pour la guerre faite en Savoie par le roi de France, du mois d'avril 1589 au 1er juillet 1592* ⁽⁶⁷⁾. Jean PILLIOD coulera encore, en 1589 et au début de 1590, un nombre indéterminé de courtauds ⁽⁶⁸⁾, ainsi que cinq pièces de campagne ⁽⁶⁹⁾.

Nicolas de HARLAY de SANCY ⁽⁷⁰⁾ reconnaîtra par ailleurs, le 12 septembre 1601, avoir reçu de la Seigneurie, douze ans plus tôt, ces quatorze bouches à feu ⁽⁷¹⁾ fondues à Genève, dont les pièces de campagne ont été, par la suite, conduites en France pour ne plus être ramenées dans la République ⁽⁷²⁾. L'armée de la République, pour sa part, qui atteindra les 10'000 hommes en avril 1589, commandée par QUITRY ⁽⁷³⁾, VARRO ⁽⁷⁴⁾, CHAPEAUROUGE ⁽⁷⁵⁾, HARLAY de SANCY, puis LURBIGNY ⁽⁷⁶⁾, permet à Genève de se libérer de l'étreinte du duc de SAVOIE, pour un temps seulement. En effet, la Seigneurie se retrouve vite esseulée, lorsque le même HARLAY de SANCY lève ses troupes pour soutenir le roi de France qui fait face à la Ligue, le 14 mai 1589 ⁽⁷⁷⁾, et que les Bernois abandonnent la République, l'avoyer Jean de WATTEVILLE ⁽⁷⁸⁾ préférant traiter avec le Duc en signant le traité de Nyon, en octobre 1589.

Au début de l'année 1590, les Genevois se retrouvent alors à un contre quatre. Jusqu'en décembre, à l'arrivée des troupes françaises, c'est parfois à leur ville, réputée imprenable, que ceux-ci doivent leur salut. Enfin, passées les années difficiles de 1589 et 1590, cette guerre devient d'escarmouches jusqu'à la trêve, conclue le 15 septembre 1594. De ce conflit, il existe de nombreux témoignages et récits: la relation de Conrad SCHAD, dont une copie est déposée aux Archives d'État de Genève ⁽⁷⁹⁾, le Registre du Conseil de la Seigneurie, les journaux de Simon GOULART, de Jean du PERRIL ou encore de Jean du VILLARD ⁽⁸⁰⁾. Ces narrations relèvent de temps à autre, l'engagement de l'artillerie genevoise sur le théâtre des opérations. Cela nous permet donc de tenter de cerner les différents types de pièces mises en batterie durant cette période.

Nous apprenons ainsi que le 1er avril 1589, les troupes genevoises et bernoises sont prêtes à intervenir, menées par Jean de QUITRY. Le 7 au soir, l'artillerie entre en scène. Les alliés désirant s'en prendre à Gex mènent, en effet, devant le bourg, deux couleuvrines et trois *demi-canon*s. Le lendemain, le château de l'endroit se rend à *composition* ⁽⁸¹⁾. Le 10 avril suivant, les troupes, toujours conduites par QUITRY, se présentent devant les murailles du fort de la Cluse. La résistance étant des plus vives ⁽⁸²⁾, on met en place deux grandes couleuvrines, nommées la *Coquille* et la *Poste*. Quatre pièces courtes et lourdes de campagne, ou *courtauds*, appelés aussi *quarts de canon*, ainsi que l'un des *Dimanches*, sont également menés à l'assaut du fort. Le 12, un courtaud est traîné devant la porte de la forteresse et le maître canonnier, Jean de NANTUA, tire plus d'une quarantaine de boulets, avant d'être mortellement blessé à la tête d'un coup de mousquet.

Douze jours plus tard, le 26 avril, on fait le siège de Ripaille. Alors que QUITRY avait demandé que l'on prépare deux gros canons, quatre courtauds, trois couleuvrines et six *Dimanches* ⁽⁸³⁾, les témoignages nous indiquent que la place est



battue au moyen de deux couleuvrines, de deux canons et de plusieurs *Signes*. Le 1er mai, cette dernière parlemente et se rend; 600 soldats, pour la plupart des Piémontais et des Milanais, se retirent *la vie sauve*, avec l'épée et la dague, leurs capitaines à cheval. Le même jour, alors que l'on commence à ruiner le château de Ripaille, le régiment bernois d'Erlach arrive de Lausanne accompagné de cinq petites pièces d'artillerie de campagne.

Le 1er juin suivant, l'ennemi étant apparu, le même jour, dans la région de Plan-les-Quates, des sorties sont effectuées le 3 juin. On se bat aussi vers Pinchat et jusqu'au *fort du pont d'Arve*, -ou fort d'Arve ⁽⁸⁴⁾ -. L'artillerie est mise en batterie et trois canons entrent dans la danse, un *passé-volant* ⁽⁸⁵⁾ sur la plate-forme du fort, un deuxième à Champel; un troisième, qui n'est autre que le *Soleil*, est placé sur la plate-forme située derrière la Maison de Ville, soit sur la Treille. Les Genevois restent maîtres du champ de bataille et le Duc perd, pour sa part, en plus d'un demi-millier d'hommes, le grand maréchal de camp de ses armées, le comte de SALLENOVE. Ce dernier avait, dit-on, juré de pénétrer dans le fort d'Arve ce jour-là; son vœu sera exaucé, mais il y entra mort. Le *Chat* aussi fut bien près de perdre la vie, Jean du VILLARD mentionnant, dans son *Journal*, qu'une balle tomba, durant la bataille, à dix pas de lui.



Le fort d'Arve, par Claude Châtillon, probablement vers 1595, extrait. Topographie française, Paris, 1641.



Le 4 juin 1589, alors que les Genevois abattent les murailles d'une bâtisse appartenant à Jean SEVE, dite *maison blanche*, du côté de Carouge, l'ennemi, posté à Lancy, leur tire plusieurs coups d'une pièce «portant la balle plus grosse qu'un oeuf». Le 10, l'adversaire s'en prend aux Bernois. Ayant bien contenu le choc, mais redoutant une forte contre-attaque, les troupes bernoises se retirent en direction de Thoiry et abandonnent derrière elles deux pièces moyennes de campagne⁽⁸⁶⁾. Le 28, une tentative infructueuse est menée par l'ennemi devant Bonne, qui résiste grâce à ses fauconneaux.

Le 9 juillet suivant, des escarmouches autour de la ville incitent la mise en batterie, en direction de l'Arve et du coteau d'Onex, de la *Coquille*, d'un *Dimanche* et d'une autre pièce. Cette dernière, tirant depuis Saint-Jean, s'*évente*⁽⁸⁷⁾ au cinquième coups. Enfin, six ou sept coups sont aussi tirés du fort d'Arve. Alors que Jean du VILLARD écrit qu'un boulet a emporté sept cavaliers d'un coup, Simon GOULART souligne, pour sa part, que les alliés suisses de la République assistent à la scène, ce jour-là, en simples spectateurs, quinze de leurs pièces d'artillerie, pourtant prêtes à entrer en action, restant alors muettes.

La lutte continue et, le 12 juillet, une sérieuse échauffourée oppose Genevois et troupes duciales du côté de Pinchat. L'ennemi se sert de deux fauconneaux et ceux de Genève, d'autant de petites pièces. Le 15, on décide d'aller battre le château de Boringes. Les Genevois apportent leur aide aux Bernois dans cette aventure et mettent en batterie, à côté des pièces de leurs alliés, deux *Signes* de Genève⁽⁸⁸⁾, lesquels sont servis par les canonniers Peter de GRILLI et Abraham BECHOD⁽⁸⁹⁾. Le vendredi 25, les Suisses, 10'000 hommes et 400 chevaux, selon GOULART, passent par Genève, traînant force pièces moyennes et petites, et s'en vont monter leur camp aux environs du prieuré de Peillonex, sis entre Bonne et Saint-Jeoire, non loin d'un solide fort placé sur un promontoire et garni de quatre pièces de campagne. Le lendemain, l'assaut est donné et les alliés, troupes genevoises à l'avant-garde, mettent la soldatesque de Savoie en déroute. Ils font alors main basse sur les quatre canons adverses, «de fort grandes pièces desquelles ils battoient les nostres»⁽⁹⁰⁾, puis, dans la foulée, abattent à coups de canons le château de Saint-Jeoire dans lequel les survivants savoyards ont trouvé un refuge bien précaire.

Le mercredi 1er octobre, trois soldats d'une troupe ennemie, postés du côté du Petit-Saconnex, sont tués par le *Soleil*, lequel est mis en batterie sur le boulevard de Cornavin. Le 18 du même mois, trois compagnies et 40 chevaux sont de sortie pour aller prendre le château de Veigy. La place se rend le 19 et deux coups sont tirés par deux courtauds de 10 livres⁽⁹¹⁾ de calibre chacun. En ce même automne 1589, ayant eu vent que le Duc avait renforcé le village d'Hermance, ainsi que le bourg de Versoix⁽⁹²⁾, les Genevois décident de s'en prendre à ce dernier, car le Duc y a placé une importante garnison et armé le fort, baptisé *Saint-Maurice*. Le samedi 8 novembre, vers quatre heures du matin, les troupes genevoises attaquent avec à leur tête Claude de LURBIGNY. Un pétard ouvre la porte du côté de Coppet et le combat s'engage. C'est un véritable carnage. Deux pièces de campagne de 6 livres de calibre⁽⁹³⁾, trouvées sur les plates-formes disposées le long du lac, sont retournées contre les défenseurs qui occupent le château et qui ripostent avec quatre couleuvrines, -



Conrad SCHAD parle de *double-canons* -, d'un calibre de 17 livres de Genève chacune⁽⁹⁴⁾.

Dimanche, en fin d'après-midi, alors que les capitaines genevois ont demandé à la ville quatre courtauds et un doublecanon, l'ennemi se rend à composition. *Vie et bagues*, -ou bagages -, *sauves* ayant été promises⁽⁹⁵⁾, l'adversaire se retire tambours battant. Bertrand de SEYSSEL, baron de la SERRA, commandant de la place, laisse à grand regret, après, dit-on, les avoir embrassées, ses six pièces d'artillerie que le duc de Savoie, en les amenant à Versoix, avait appelé les *clefs de Genève*, avec toutes les munitions, soit entre 150 et 160 caques de poudre⁽⁹⁶⁾. Pas découragés pour autant, les Savoyards attaquent en décembre, de jour comme de nuit, le fort d'Arve. On leur répond au canon et au mousquet, ce qui cause des pertes sévères dans leurs rangs.

En ce début d'année 1590, la décision est prise d'attaquer le château de La Bâtie, dans lequel se sont réfugiés, après la prise de Versoix, Claude de CROSSE, baron de la BASTIE-BEAUREGARD, et son frère. Le 11 janvier 1590, vers dix heures du soir, la cavalerie et quatre compagnies de fantassins sortent de la ville par la porte de Cornavin. Des forçats traînent six canons à leur suite: deux doubles canons, deux courtauds et deux couleuvrines. Le 12, dès deux heures du matin, on commence les travaux d'approche et, à quatre heures, la batterie joue. Plus de quarante coups sont tirés. Une brèche ayant été ouverte sur les deux heures de l'après-midi, la garnison se rend à composition et quitte la place, *vie et bagues sauvées*.

Le 16 janvier, le Conseil de guerre décide de marcher sur Gex, reprise, entre-temps, par le Savoyard. Le 17, des troupes sont rassemblées. Les narrateurs de l'époque soulignent alors la poltronnerie des charretiers, qui ne permet qu'à quatre canons, soit deux courtauds et deux pièces de campagne plus légères, de suivre la cavalerie et l'infanterie. Le lendemain, entre sept et huit heures, deux des couleuvrines de Savoie, qui se trouvaient, selon Simon GOULART, dans la cour de sa maison, ainsi que des renforts de poudre, des échelles et des vivres, rejoignent l'armée, accompagnés par les argoulets⁽⁹⁷⁾ de Jean de la MAISONNEUVE, dit *Baudichon*⁽⁹⁸⁾.

Le même jour, la bourgade tombe, mais le château et ses deux cents défenseurs résistent à coups de mousquets et d'arquebuses à croc. Le 19, une fois mise en place, la batterie genevoise joue et tire plus de quatre-vingts coups; le lendemain, plus de cent. Quelques brèches ayant été ouvertes, les cent quarante derniers défenseurs se rendent. Le 21 janvier, enfin, les deux couleuvrines de Savoie sont ramenées à grand-peine à Genève, où elles n'arrivent que vers huit heures du soir avec peu d'escorte, toutes les troupes étant déjà rentrées. Au soir du 24, les compagnies de Jacques MAQUILLET, dit *capitaine Jacques*, et de Robert FORTIN, dit *capitaine Bois Joly*, sortent avec deux courtauds, afin d'aller battre et investir Monthoux. Le 25, vers les trois heures du matin, le pétard mis à la porte joue sans effet. Les pièces sont alors mises en batterie, mais celles-ci sont trop faibles pour endommager l'épaisse muraille. L'une d'elles s'étant démontée de son affût, la batterie cesse de jouer après une vingtaine de coups et les Genevois se retirent sous les moqueries et les quolibets des assiégés.

Le 29 mars 1590, vers les sept heures du soir, revenant à leur affaire, six compagnies d'infanterie et deux de cavalerie, avec à leur suite quatre ou six bouches à feu, selon



Batterie genevoise devant le fort de la Cluse (fort l'Ecluse), les 9, 10 et 11 avril 1590, détail de la gravure de Michel Bénard. BPU, Coll. Iconographique.

les sources, sortent de Genève, sous la conduite de LURBIGNY, pour aller battre à nouveau Monthoux. Le 30 au matin, les *gabions* ⁽⁹⁹⁾ sont mis en place et, dès midi, les canons commencent à tonner, crachant environ soixante-cinq coups en deux heures. Un coup tiré par l'une des couleuvrines prises au fort de Versoix ouvre une brèche et la place est investie sur les quatre heures de l'après-midi. Les défenseurs, «*mauvais garçons, ennemis jurez de Genève*», près d'une quarantaine, sont alors taillés en pièces ou jetés en bas des murailles, un seul étant fait prisonnier. Une fois leur victoire consommée, les troupes rentrent sur le soir, laissant l'artillerie sous bonne garde, à Chêne.

Le lendemain, vers une heure du matin, l'ennemi ne voulant se laisser abattre, les soldats de Sainte-Catherine s'en prennent au fort d'Arve, mais sont promptement repoussés à coups de canons chargés de mitraille ⁽¹⁰⁰⁾. A la lueur des torches, trois troupes de cavalerie sont aperçues à proximité du fort, l'une d'elles est alors saluée



d'un coup de canon qui porte. Le 6 avril, LURBIGNY s'achemine avec quatre pièces d'artillerie, deux couleuvrines de Savoie et deux de campagne en direction du château de Pierre, lequel s'élève à Nangy. Le 8, les canons sont mis en batterie, mais la bataille cesse bien vite, le commandant du château, ARSENNE, se rendant alors à composition. Après ce rapide succès, on mène, sans attendre, les pièces au-delà de Collonges, pour aller battre le *fort du Vuache*, aussi appelé *Sainte-Vectière* ou *Sainte-Victoire*, sis au pied de la montagne du même nom, et faisant face au fort de la Cluse, sur l'autre rive du Rhône. Le 9 du même mois, en ville de Genève, on entend tonner le canon du côté de Collonges; la batterie genevoise s'en prend également au fort de la Cluse, lequel riposte violemment. Plusieurs soldats de la République sont aussi blessés par les tirs de l'ennemi, qui, venant du Vuache, passent au-dessus de Sainte-Victoire.

Le 10 avril, les efforts contre la Cluse redoublent d'intensité, le combat est acharné. Les assaillants sapent et pétardent les défenseurs; ils les enfument même, en précipitant du haut de la montagne de la paille enflammée. La même journée voit le retour sur Genève des deux couleuvrines de Savoie. La batterie du fort, formée par les deux pièces moyennes conquises aux Bernois, en juin 1589, par les troupes ducales, a en effet été démontée. La partie est dès lors gagnée et les assiégés se rendent et abandonnent la place, le 11 avril. La trentaine d'hommes de la garnison, suivie par trois ou quatre femmes et un prêtre, emporte avec elle l'une des deux pièces d'artillerie en sa possession, laissant l'autre aux Genevois ⁽¹⁰¹⁾. Les renforts ennemis ne sont pourtant pas loin, mais le tir d'une pièce de campagne genevoise, laquelle tue d'un seul coup quelques cavaliers, les fait se replier en désordre.

Las, l'ennemi ne compte pas se laisser toiser et, le 24 avril, des pièces sont sorties du fort Sainte-Catherine et mises en batterie sur des plates-formes au Vuache et à Longeray. Le fort de la Cluse est, dès lors, en danger. Le lendemain, deux bouches à feu moyennes de Genève, nommées les *Mois*, sont mises en batterie volante contre ceux du Vuache et une plateforme est construite pour couvrir la Cluse du côté de Longeray. Le vendredi 1er mai, dès six heures du matin, les *Mois*, qui ne chôment pas, entrent dans la danse et ouvrent le feu sur la batterie du Vuache. Le 2, l'ennemi riposte avec une grosse pièce et trois moyennes ⁽¹⁰²⁾, tirant au moins une centaine de coups sur la Cluse, à feux croisés, depuis le Molard et le fort du Vuache, ruinant ainsi une partie des remparts.

Le lendemain, LURBIGNY, le Conseil et les capitaines constatent que la situation n'est plus tenable et considèrent que le fort, déjà très endommagé, est perdu. La *Coquille*, accompagnée d'une seconde pièce et de cinquante boulets ⁽¹⁰³⁾, est pourtant acheminée à la Cluse. Le 4 mai, elle commence à battre le fort du Vuache, mais est contre-battue. De plus, l'ennemi charrie des pièces d'artillerie sur la montagne du Vuache afin de battre les Genevois et les déloger de leurs positions sur le Jura. Le 5 mai, les canons de Genève font mouche dans les rangs de l'adversaire dont la mise en batterie de 8 ses bouches à feu est perturbée par la pluie. Le 6, LURBIGNY ordonne de faire sauter ce qui reste du fort de la Cluse, alors que l'ennemi ouvre le feu sur les fortifications avec les canons qu'il a enfin pu hisser au sommet de la montagne.



Trois jours plus tard, à la batterie de la Cluse ⁽¹⁰⁴⁾, il ne reste plus aux Genevois que les double-mousquets pour riposter, toutes les pièces, dont la *Coquille*, étant éventées. Le 11, des renforts quittent Genève. On veut même amener le *Soleil* devant la Cluse, mais cela ne suffira pas. LURBIGNY, qui estime avoir à faire face à un ennemi toujours plus nombreux, décide d'abandonner ses positions et de quitter la Cluse et le château de Pierre, après avoir fait sauter les munitions. Ramenant tout de même l'artillerie que d'aucuns voulaient jeter dans le Rhône, l'armée genevoise arrive en ville dans la soirée du 11 mai 1590, laissant derrière elle le bailliage de Gex, lequel est, dès lors, mis à feu et à sang.

Malgré cette honteuse défaite, - LURBIGNY n'avait pas vérifié l'état exact des forces ennemies et avait ordonné la retraite sans vérifier la véracité de ses informations -, les progrès faits par l'artillerie genevoise à cette période incitent alors Henry IV, en mai, à demander au Conseil de lui prêter, le temps d'une campagne difficile devant la ville française de Troyes, les deux chefs de l'artillerie de la ville. Le besoin de garder ces hommes s'avérant trop pressant pour la Seigneurie, celle-ci ne donne pourtant pas suite à la flatteuse demande du Roi.

Enfin, le 25 juin 1590, Simon GOULART donne un aperçu de la ville, après plus d'une année de guerre. Celle-ci est *«épuisée d'argent, viduée d'hommes de guerre, desnuée de munitions de bouche et de guerre; n'ayant conseil ny force; pleine de gens qui ne savent ny obéir, ny commander; remplie de pauvres, de malades, de blessez, de familles désolées, de mendicité, de des fiance, de mescontentement, de murmures, de plaintes, de scandales et de péchez qui font craindre quelque grande mutation. Les voisins sont deschainez d'avarice, d'insolence, d'orgueil, de paillardise, de gourmandise et yrognerie, de couardise, d'injustice et infinis malheurs. Tout cela nous menace de terribles tempestes»*.

Pourtant, la lutte perdure et, avec toute l'énergie du désespoir, les Genevois se préparent à affronter les troupes d'Amédée, bâtard de SAVOIE, qui passent en grand nombre par la Cluse, au commencement de juillet. Le 7 juin, venues de Châtellaine et du Bouchet jusque sous les murs de Genève, celles-ci s'en prennent violemment à la ville. Repoussé par l'artillerie après un combat acharné, l'adversaire se retire non sans avoir occis plus de cent cinquante Genevois. Le lendemain, le bruit court que l'ennemi va revenir assiéger la ville avec force artillerie. Des bouches à feu sont alors mises en batterie sur les boulevards, et toute la matinée suivante est ainsi employée à traîner les pièces en position et à remplir tonneaux et *gabions*. On tire deux coups de canons, du côté de Rive, contre des cavaliers rivaux et trois coups en direction du fort d'Arve, près duquel une importante concentration de troupes adverses apparaît. Si l'ennemi se retire bien vite, diton, il demeure néanmoins aux alentours de Genève et met la campagne en coupe réglée.

Les différents comptes-rendus nous signalent encore que le 14 juillet, entre seize et dix-huit coups sont tirés en direction de Varembé où un fort parti adverse s'approche, et que le 23, trois coups saluent encore la cavalerie ennemie, apparue entre Saconnex et Pregny ⁽¹⁰⁵⁾. Finalement, les exploits de l'artillerie s'espacent quelque peu, pour reprendre dès le 12 novembre 1590, quand Guillaume de CLUNY d'AUTUN, baron de CONFORGIEN, commandant des troupes genevoises depuis le 23 août précédent



⁽¹⁰⁶⁾, faisant le tour de Bonne afin de voir et considérer la place, se fait tirer dessus à coups de passe-volants. Cinq jours plus tard, les Genevois se présentent devant le château de Coudrée et s'en reviennent les mains vides. Les défenseurs refusent, en effet, de se rendre, ne se sentant pas mis en danger par les boulets des pièces d'artillerie légères de Genève, lesquelles tirent contre le château depuis les barques venue de la ville.

Le 27 décembre 1590, moins d'une semaine après le retour dans les murs de la ville de HARLAY de SANCY, qui arrive, le 22, à la tête de nouvelles troupes, sur ordre d'Henry IV, le Conseil de guerre, en vue d'une sortie prévue le 31 pour aller battre Boringes, fait accommoder quelques pièces d'artillerie, apprêter des boulets, poudres, échelles, cordages, pieux, hottes et *gabions*, lever quelques pionniers et tirer hors de l'Arsenal le *Soleil* et deux des pièces gagnées à Versoix. Le dernier jour de l'année, toutes les troupes, soit environ 2'000 hommes, sortent de la ville.

L'an 1591 débute alors bien mal pour les défenseurs de Boringes, qui, après avoir essuyé quelques bonnes salves d'artillerie, commencent à perdre courage, demandent à capituler, puis, s'éclipsant par un guichet non gardé, s'enfuient vers Bonne. Poursuivis par les Genevois, quelques-uns sont alors taillés en pièces. Le 1er février suivant, HARLAY de SANCY fait braquer cinq pièces d'artillerie contre les murs de Versoix, dont Charles- Emmanuel s'est emparé depuis peu. Le bourg, défendu par deux cent cinquante soldats, est pris au premier assaut. Cent septante défenseurs sont massacrés sur place et le fort, qui résiste malgré les cent coups de canons tirés, est miné et tombe le 6. Son gouverneur, COMPOIS, se rend à composition. Il quitte la place à la tête de ses hommes, pour lui et ses trois capitaines, l'épée et la dague au côté, pour les cinquante soldats survivants, - trente ont sauté en même temps que les mines -, sans armes et sans bagages.

Dans les jours qui suivent, les troupes de la Seigneurie vont s'en prendre à Évian qui, après quelques salves d'artillerie, un assaut et des portes détruites au moyen de pétards, se rend sans compromission, allant même jusqu'à payer une rançon de 2'000 écus d'or, afin que la soldatesque genevoise s'abstienne de bouter le feu à la ville. A la fin du mois de février, enfin, on traîne deux canons devant le château de Poulinge, sis non loin du pont de Boringes, lequel se rend aussitôt. Cependant, dès les premiers temps de 1591, le manque crucial d'argent empêche la Seigneurie d'enrôler des soldats. Ainsi, au début du mois de mars, il ne reste à la ville que quelques dizaines d'hommes d'infanterie et autant de chevaux. Fort heureusement pour elle, la dernière bataille importante de cette guerre, celle de Monthoux, qui se déroule le 12 mars 1591, sera soutenue par QUITRY, revenu à Genève au début de l'année, et HARLAY de SANCY, qui commande trois compagnies de cavaliers et un régiment de Suisses ⁽¹⁰⁷⁾.

Par la suite, la République ne connaîtra que quelques alertes sporadiques. L'artillerie de Genève, quant à elle, n'est plus appelée à jouer contre les troupes du *Chat* et regagne ses abris, pour un repos aussi mérité que temporaire. Il semble, enfin, que la dernière utilisation d'artillerie, au cours de cette guerre, soit le fait du marquis de TREFFORT qui tente d'attaquer le fort d'Arve une ultime fois, le 15 juillet 1593 ⁽¹⁰⁸⁾. Ses deux petites pièces de campagne ayant à peine tiré plus d'une vingtaine de



coups, sans dommage pour les Genevois, il rebrousse chemin.

A ce propos, alors que les combats diminuent peu à peu aux alentours de la cité, certains ne perdent pas des yeux leur si précieuse artillerie. Nous trouvons ainsi une missive, en provenance de Lausanne, qui, le 15 avril 1592, prie Messieurs de Genève de lui rendre la bouche à feu qui lui appartient, - pièce moyenne de 3½ livres de calibre ⁽¹⁰⁹⁾, il s'agit en fait de l'une des deux pièces enlevées aux Bernois par les savoyards, quatre ans auparavant, en juin 1589 -, et qui a été conquis par les troupes genevoises au fort de la Cluse ⁽¹¹⁰⁾.

Cette lettre est bien un élément supplémentaire soulignant l'importance que peut représenter un parc d'artillerie à cette époque. Il en est bien évidemment de même pour Genève, qui inventorie son propre matériel, en janvier 1594, huit mois avant la fin des hostilités, et six ans avant qu'elle n'hérite des bouches à feu du terrible et puissant fort Sainte-Catherine. En effet, l'imposant *fort de Sonvy*, nommé Sainte-Catherine en l'honneur de la duchesse de Savoie, de forme pentagonale, -trente bouches à feu garnissant ses cinq bastions et entouré d'un fossé -, domine la colline méridionale du village de Sonvy ⁽¹¹¹⁾, à deux lieues de Genève. Surplombant toute la région, il permet au Duc, et surtout à sa garnison, portée à 600 hommes, de contrôler et verrouiller, onze ans durant, les mouvements des Genevois du côté du midi.

En 1599, alors que Charles-Emmanuel attend de pouvoir s'en prendre à Genève, il ordonne que l'on renforce le fort. Il sait, en effet, cet emplacement stratégique et, prévoyant peut-être déjà quelque conflit avec Henry IV, conforte ses positions. Il n'aura pas à attendre longtemps car, après le traité de Paris qu'il a conclu avec le roi de France, en février 1600, il est bien conscient qu'Henry IV attend le retour du marquisat de Saluces dans le giron du royaume, ou la venue de la Bresse. Ses craintes seront fondées puisque le 1er août 1600, le Roi entre en guerre contre lui. Le fort Sainte-Catherine, considéré comme l'une des pièces maîtresses de l'échiquier tactique, tant par la Savoie que par la France, Genève et Berne, est alors, dès le début des opérations militaires, mis en état d'alerte. Il n'est certes plus garni de ses trente bouches à feu, mais il reste bien redoutable et les Genevois n'auront de cesse de le rappeler au bon souvenir du roi de France, afin que ce dernier le fasse détruire, de fond en comble, en souvenir des liens d'amitié liant la Couronne à la Seigneurie.

Dès lors, le *Béarnais*, -surnom du roi Henry IV -, prend contact avec Genève afin de connaître la détermination de la République. Pour ce faire, et par l'intermédiaire de SULLY, il charge, en 1600, François de CHAPEAUROUGÉ de demander à ses compatriotes genevois de lui fournir canons et munitions pour le siège de Sainte-Catherine. Alors que le Roi est arrivé à Grenoble le 6 août, c'est au début du mois d'octobre 1600 que l'étai est prêt à se refermer autour de Sainte-Catherine. En effet, les premières troupes françaises destinées à commencer le blocus du fort arrivent à Chêne, elles sont suivies de loin par l'imposante artillerie d'Henry IV, menée par SULLY, composée d'une cinquantaine de pièces ⁽¹¹²⁾. HARLAY de SANCY vient demander également deux pièces de canons à la ville alors que la garnison du fort tente quelques sorties sans suite.



Le fort Sainte-Catherine en 1600, par Claude Châtillon, topographe d'Henry IV. BPU, Coll. iconographique. Il ne faut pas confondre ce fort avec un autre, homonyme mais de forme différente, qui n'a rien à voir avec Sonvy et dont la description existe encore aux Archives de Turin.

Le 3 novembre, HARLAY de SANCY réitère sa demande d'artillerie à Genève et écrit à cet effet: «Magnifiques seigneurs. Il se présente un moyen pour nous délivrer bien tost de ce fort sans faire icy plus grandes forces (...) Vous avez en votre Arsenal tout ce qui nous fait besoin pour cest effect (...) je vous supplie nous en vouloir accommoder et mesures de deux ou trois pièces de campagne» ⁽¹¹³⁾. Genève s'exécute alors, car le 16 du même mois, il reconnaît avoir reçu deux *Dimanches*, qu'il qualifie de petites pièces d'artillerie, avec 150 balles ⁽¹¹⁴⁾ et six arquebuses à croc ⁽¹¹⁵⁾.

Le 22 novembre, enfin, Henry IV arrive en vue du fort avec le gros de ses troupes et monte son camp à l'Eluiset. Il y recevra une délégation de Genève, - composée de Michel ROSET, Dominique CHABREY, Jean SAVION et Jacques LECT -, puis son ami Théodore de BEZE, lequel va l'enjoindre de tenir sa promesse de réduire en un informe tas de cailloux ce satané fort. A quoi Henry IV répond, selon SPON: «Je sçay ce que vous desirez le plus de moy, c'est la demolition du Fort Sainte-Catherine qui vous tient au coeur. Bien des gens me veulent persuader de n'en rien faire, mais je voy bien c'est par un motif d'envie, aussi n'y auray je aucun esgard. Je veux faire pour vous tout ce qui vous accomode. Le Fort Sainte-Catherine sera demoly, &



voicy un homme ⁽¹¹⁶⁾ à qui vous vous fiez avec raison à qui je le commande dès à présent».

Le 24 novembre 1600, Esaïe COLLADON ⁽¹¹⁷⁾, alors recteur de l'Académie, écrit dans son journal que Monsieur de ROSNY, *Grand Trésorier du Roy*, - SULLY est alors aussi surintendant des Finances -, et Monsieur le premier Syndic, sont allés visiter l' Arsenal de Genève, «pour, selon que la nécessité le requerroit, en demander quelque aide». SULLY veut, en effet, accélérer les opérations du siège de Sainte-Catherine et demande des canons à la ville. Même si la République désire rester neutre, elle n'en prête pas moins huit canons et deux coulevrines avec les munitions, ainsi que trois cents pionniers pour aplanir les chemins ⁽¹¹⁸⁾. François de MONTVUAGNARD, ou de MONTWYNIANT, dit *Pierrecharve*, capitaine et gouverneur du fort Sainte-Catherine depuis le 31 juillet 1597, comprend alors que la partie est perdue. Le duc de SAVOIE, après avoir franchi le Petit Saint-Bernard, est contenu par LESDIGUIERES au pied de la Tarentaise. Les secours n'arrivent pas et il ne pourra tenir plus longtemps. Le 25 novembre 1600, jour de Sainte-Catherine, il compose avec le Roi et capitule, le 2 décembre, entre les mains du comte de SOISSONS ⁽¹¹⁹⁾.

A Genève, c'est l'allégresse. Trop heureux de voir ainsi le danger écarté, les Genevois ont déjà arrêté dans la ville, le 6 décembre, la plupart des chariots des paysans, - une soixantaine en tout ⁽¹²⁰⁾ -, pour les envoyer vers le fort afin d'aider à l'évacuation des troupes ennemies, soit quatre cents hommes, dont une moitié de Suisses provenant des cantons catholiques. Ces derniers, se retirent, *vie et bagues sauvées*, tambours battant et enseignes déployées et emmènent dans leur sillage trois des neuf pièces d'artillerie encore présentes dans la place. Malgré l'opposition du cardinal Pietro ALDOBRANDINI, neveu et légat du Pape, secrétaire d'État de la Curie, qui trouve là que l'on fait un trop beau cadeau à l'hérésie, Henry IV ordonne la destruction du fort et donne à la République, - c'est aussi une marque d'estime pour l'époque -, une partie de l'artillerie restante de la place, soit quatre pièces. SULLY écrit à ce propos à la Seigneurie, le 24 décembre 1600 ⁽¹²¹⁾: «Messieurs, les diverses ez importantes affaires que le roy ez nous tous avons eues depuis larivée de sa mageste en ceste ville ⁽¹²²⁾, a este cause quil na este pris aucune resolution sur ce qui concerne le fort Ste Catherine maintenant le roy y envoie le Sr de Vienne lieutenant des gardes pour faire executer sa volonte de laquelle vous aves occasion destre contens Jay aussi despeche le presenz porteur commissaire ordinaire de lartillerie avec commission de moy pour en retirer lartillerie poudre ez autres munitions qui y sont ez les faire conduire ou sa mageste m a commende par ou vous aures tesmoignage de la souvenance que jay eu de vous ez pourceque ceste affaire a besoin de prompte expédition pour des raisons que ne vous puis escrire ez que y venant a manquer maintenant il pourroit intervenir plusieurs choses qui lempescheroient cy apres je vous prie aider ez apporter tout ceque vous pouvez pour la faciliter soiz en faisant fournir chevaux boeufs chars chariots et hommes necessaires pour cest effet aquoy massurant que ne manqueres je prieray bien.»

Signé: Rosny.

Dans la première semaine de janvier 1601, alors qu'est signée la paix de Lyon, les



quatre canons du fort donnés par le roi de France à Genève ⁽¹²³⁾ sont essayés sous la Treille, tirant contre Champel. Ils sont ensuite mis à l'Arsenal, de même que 2'500 boulets. Le 10 février suivant, sur les quatre heures du soir, Monsieur de LESDIGUIERES, accompagné de son gendre, entrant à Genève par la porte Neuve, est reçu par des salves tirées, entre autres, par trois des pièces du fort Sainte-Catherine, placées sur la Treille, le boulevard du Pin et les autres boulevards adjacents. Le lendemain, le gouverneur du Dauphiné visite l'Arsenal.

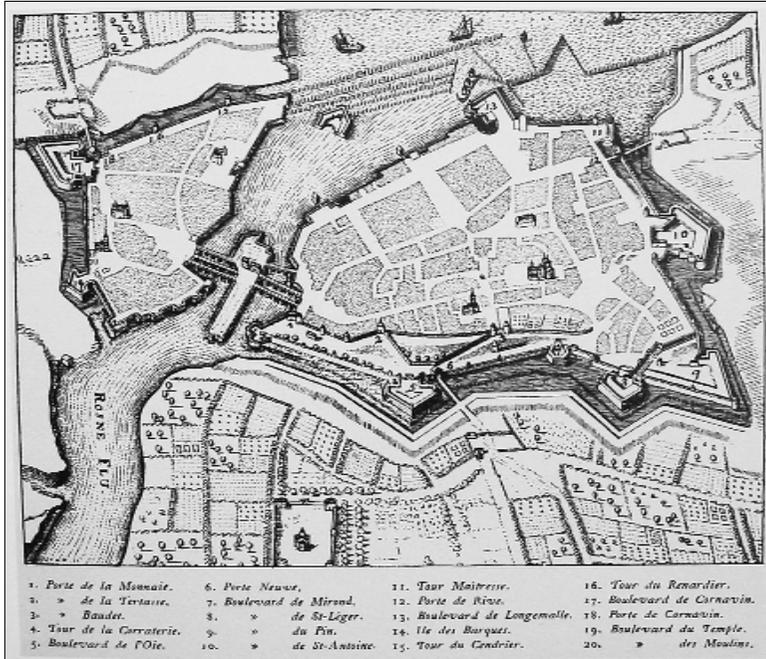
Le 20 avril 1601, enfin, deux pièces en provenance du fort des Allinges, situé au sud de Thonon et qui s'est rendu au Roi le 3 décembre précédent, sont remises à la République par HARLAY de SANCY et arrivent en ville par le lac. Elles sont alors amenées à l'Arsenal où elles viennent compléter l'artillerie de la ville. Pourtant, Charles-Emmanuel ne peut rester en place. Le samedi 11 décembre 1602, alors que la lune éclaire encore pour quelques instants la campagne environnante, saisie par le froid, environ 2 à 3'000 soldats de métier sont en vue de Genève. Dans la cité engourdie, 13'000 âmes, dont celles formant la milice bourgeoise, - environ un millier d'hommes -, dorment tranquillement. La ville est bien protégée par une garde soldée, mais celle-ci ne dépasse guère 300 hommes et n'a pas été renforcée par le Syndic Philibert BLONDEL, qui est en charge de la défense de Genève en cette nuit fatidique, - il sera exécuté pour sa négligence lors de l'entreprise de l'Escalade ⁽¹²⁴⁾ -, malgré les avertissements du Baron de VILLARS, l'un des capitaines du duc de LESDIGUIERES à qui l'on avait confié l'organisation de la défense de Genève et qui, pour de mystérieux motifs, avait quitté la ville peu de temps auparavant.

Or, en lieu et place du tambour de la victoire de ses cohortes, le *Chat* entend tonner le canon du boulevard de l'Oie, qui réduit en miettes, du même coup, ses échelles et ses belles espérances. Il ne se doute pas encore, à cet instant, que sa brillante armée, avançant vers la porte Neuve, bannières au vent et cris de joie aux lèvres, escomptant prendre ville, richesses et femmes, va être ramenée à une plus dure réalité par la mitraille crachée par l'artillerie genevoise. L'entreprise finit donc sans panache, au pied des murailles de Genève, dans ses fossés boueux, au milieu des cadavres et des débris d'échelles, tandis qu'au loin, les derniers vestiges de la puissante armée du Duc fuient devant les rugissements lancés de la plate-forme de la Treille...

Les inventaires

Il existe donc un savoir-faire indéniable en matière d'artillerie, à Genève, dans la seconde moitié du XVIe siècle. Aux récits glorieux entourant l'ouvrage des canonniers de la République, il convient maintenant de joindre certains documents donnant le descriptif, voire l'inventaire, -quoique incomplet -, des bouches à feu de la Seigneurie à l'époque de l'Escalade.

Dès lors, outre le manuscrit de Pierre SIMON, -véritable introduction à l'artillerie genevoise de la fin du XVIe siècle comme nous allons le voir -, quatre éléments viennent alors à notre rescousse: d'une part, nous les avons parcourus, les récits concernant une période s'étendant sur près d'une douzaine d'année et commençant avec la déclaration de guerre à la Savoie, en 1589, pour se conclure avec la prise de Sainte-Catherine et des Allinges. D'autre part, la présence, aux Archives d'État de Genève, en plus du journal de l'Arsenal qui couvre la période de 1683 à 1689, de



Plan de Genève au temps de l'Escalade

trois inventaires des pièces d'artillerie de la ville, l'un dressé en 1594, le deuxième en 1692 et le troisième, se voulant exhaustif, en 1736, ces deux derniers citant alors des pièces genevoises millésimées d'avant 1602.

1. Le manuscrit de Pierre SIMON

La tentative de survol de l'artillerie en place à Genève, en 1602, ne peut être achevée si l'on omet de mentionner un manuscrit datant du début de la deuxième moitié du XVII^e siècle. Le 20 octobre 1559, en effet, Pierre SIMON, arrivé à Genève deux ans plus tôt en provenance de Liège, supplie le Conseil de recevoir humainement, - soit avec récompense -, le présent qu'il fait à Messieurs d'un livre qu'il dit «avoir écrit de faits de la guerre par luy expérimentés, & de divers engins propres à la défense de la ville». Le Conseil, ayant vu ledit ouvrage, arrête «qu'on donne à présent six escus audit Symon & qu'on le mette en besogne pour gagner sa vie aux forteresses de la ville, et qu'il ait cinq sous par jour quand il s'y emploiera»⁽¹²⁵⁾.



Son manuscrit, l'un des fleurons de la Société de Lecture de Genève⁽¹²⁶⁾, se présente sous la forme d'un ouvrage relié comportant une centaine de folios, pour la plupart illustrés de croquis. En six chapitres, Pierre SIMON traite des moeurs et des conditions que doit avoir un maître canonier pour bien faire son office. Les ordonnances d'artillerie y figurent avec des descriptions des types de pièces en usage, leurs calibres⁽¹²⁷⁾, ainsi que leurs poids. L'auteur passe en revue le matériel employé, les mines, les pétards, les pots à feu, etc.⁽¹²⁸⁾ Il démontre enfin, croquis à l'appui, comment dresser un fort, défendre ou attaquer une forteresse ou une ville⁽¹²⁹⁾.

En 1559, Pierre SIMON offre un véritable traité d'artillerie à Genève. Au chapitre le plus intéressant, pour ce qui nous concerne, et qui nous parle des «pièces de tous calibres et de leur pesanteur», Pierre Simon donne une liste des bouches à feu de l'époque que nous retranscrivons dans le tableau suivant:

Types de pièce	Poids en livres (livre = 0,52 kg) ⁽¹³⁰⁾
Double canon	12'000
Canon renforcé	10'000
Canon	8'000
Double grande coulevrine	6'000
Grande coulevrine	5'000
Coulevrine	4'000
Serpentine	3'000
Bâtarde	2'000
Bâtarde moyenne	2'000
Moyenne	1'500
Grand faucon	1'500
Petit faucon	1'000
Passe-volant	700
Fauconneau	500
Arquebuse à croc	

Parmi la quinzaine de types de pièces mentionnées ci-dessus, même si celles-ci ne sont malheureusement pas accompagnées de leurs calibres, on peut se demander combien étaient effectivement en service dans la République et s'il s'agit de la liste des bouches à feu existant avant 1558, ainsi



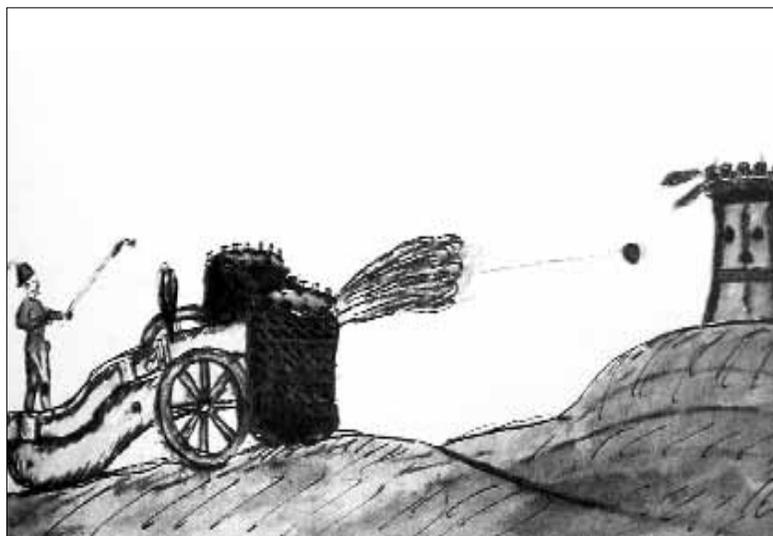
Page de titre aux armes de la Seigneurie. Coll. Société de Lecture de Genève.



que celle des autres canons commandés par la ville dès cette année-là. Malheureusement, ces questions restent, pour l'heure, sans réponse, faute de documents précis, cela, même si certaines de ces pièces se rapprochent de celles inventoriées par les commis de la République ⁽¹³¹⁾.

2. L'inventaire de 1594

Voilà donc la Seigneurie épargnée pour quelque temps, les engagements l'opposant à Charles-Emmanuel, à cette époque, relèvent, en effet, plus de l'échauffourée que de la grande bataille rangée. Les Genevois en profitent alors pour dresser l'inventaire de leur artillerie présente, en ce mois de janvier 1594, à l'Arsenal ⁽¹³²⁾. Certes, il ne s'agit pas, là non plus, d'une liste complète de l'artillerie genevoise, huit ans avant l'Escalade, puisqu'il n'y est pas fait mention des pièces disposées, entre autres, sur les boulevards, mais nous avons accès, au moyen de ce document, à d'importants éléments qui, étudiés en relation avec un descriptif des canons en service dans la République en 1555 ⁽¹³³⁾ et les documents cités au chapitre précédent, nous rapprochent de l'état des bouches à feu de Genève, à la fin du XVI^e et au tout début du XVII^e siècle. Ce précieux manuscrit ⁽¹³⁴⁾, clair et détaillé, fondamental pour l'étude que nous menons, débute de la façon suivante:



Pièce mise en batterie à l'abri de gabions. Manuscrit de Pierre SIMON, Genève, 1559. Coll. Société de Lecture de Genève.



«S'ensuit l'inventaire de l'Arsenal auquel sont les pièces d'artillerie.

Jour du 16 de janvier 1594 ⁽¹³⁵⁾.

Présents nobles Dominique CHABREY, Jean MAILLET, George de la RIVE ⁽¹³⁶⁾ et le Sieur Jean RIGOT ⁽¹³⁷⁾, Maître d'artillerie, et Jean VERTIER ⁽¹³⁸⁾, contrôleur.»

Ne reprenant alors que les éléments en rapport avec l'artillerie et mettant ainsi de côté la longue liste du matériel, nous prenons connaissance des entrailles de l'Arsenal qui renferment:

- Premièrement les deux gros canons;
- plus les quatre pièces de batterie de Savoie acquises à Versoix;
- plus la couleuvrine appelée le Soleil;
- plus la Poste;
- plus la Fourrière ⁽¹³⁹⁾ qui est gâtée;
- plus, en pièces de campagne, Mars, Avril, et Cautes ⁽¹⁴⁰⁾ qui est gâtée;
- plus deux courtauds, dont l'un a pour nom Astre ⁽¹⁴¹⁾;
- plus un Dimanche;
- plus un fauconneau sans roue;
- plus sept fauconneaux à chevallet et sur tourteaux;
- plus trois gros mortiers de fer;
- plus six petits mortiers de fer;
- plus deux autres petits mortiers de fer;
- plus vingt-deux arquebuses à croc;
- plus un passe-volant de fer;
- plus cinquante et une arquebuses tant petites que grosses; mousquets à croc;
- (...);
- plus 94 liasses de corde de mèche;
- (...);
- plus une grande quantité de cartouches et charges de fer blanc pour l'artillerie;
- plus un bon nombre d'affûts pour les mousquets et arquebuses à croc;
- (...);
- plus quatre autres liasses de mèches d'arquebuses;
- plus cinq hallebardes;
- (...);
- plus vingt-deux moules tant de fauconneaux que de mousquets;
- plus un gros moule de pièce de campagne;
- (...);
- plus un boutefeu;
- plus cinquante-deux coquilles ⁽¹⁴²⁾ à faire des boulets d'artillerie;
- plus dix-huit calibres de fonte ⁽¹⁴³⁾;
- plus quatre autres pareils;
- plus un canon de fonte, lequel fut gagné à la Cluse, marqué des armoiries de Berne;
- plus trois autres canons de fonte;
- (...);
- plus, enfin, un gros moule de pétard pesant 119 livres...



Soit au total, hormis les mortiers, vingt-six pièces tant de bronze que de fonte en état de faire campagne, ainsi que septante-trois arquebuses et mousquets.

Cet inventaire ne s'achève pas ici. En effet, il se poursuit avec la liste des boulets se trouvant non dans la chambre des boulets, mais dans les *enchâtres*, -casiers de rangement -, posés le long des murailles, preuve de l'ordre qui régnait dans l'artillerie à la veille de l'Escalade. Nous lisons donc que :

- dans les deux premières *enchâtres* du n° 1 ⁽¹⁴⁴⁾ se trouvent 1'105 boulets pour les doubles-canon pesant 26 et 27 livres de Genève ⁽¹⁴⁵⁾;
- au second *enchâtre* du n° 2, il y a 403 boulets pesant 10 ¼ et 10 ½ livres, pour les courtauds, lesquels ont été pesés et calibrés;
- au troisième *enchâtre* du n° 3, il y a 1'359 boulets pesant 16 livres, pour les quatre canons que l'on eut à Versoix, lesquels ont été calibrés et pesés;
- au quatrième *enchâtre* du n° 4, il y a 6'169 boulets pesant 2 ¼ livres pour les Mois ⁽¹⁴⁶⁾;
- au cinquième *enchâtre* du n° 5, il y a 2'648 boulets pesant 1 ½ livre pour les...;
- au sixième *enchâtre* du n° 6, il y a 381 boulets pesant 15 et 15 ¼ livres pour les quatre canons que l'on eut à Versoix;
- au septième *enchâtre* du n° 7, il y a 600 boulets pesant 9 ½ et 10 livres pour le Soleil;
- au huitième *enchâtre* du n° 8, il y a 579 boulets pesant 9 et 9 ½ livres pour le Soleil, la Poste et les petits courtauds;
- au neuvième *enchâtre* du n° 9, il y a 3'600 boulets pesant 1 ½ livre pour les Signes;
- au dixième *enchâtre* du n° 10, il y a 3'000 boulets pesant 1 livre pour les...;
- au onzième *enchâtre* du n° 11, il y a 2'043 boulets pesant 1 livre pour les...;
- au douzième *enchâtre* du n° 12, il y a 267 boulets pesant 9 ¼ et 10 livres pour le Soleil;
- au treizième *enchâtre* du n° 13, il y a 1'795 boulets pesant 1 ½ livres pour les Signes;
- au quatorzième *enchâtre* du n° 14, il y a 1'261 boulets pesant 3 ¼ livres pour les campagnardes que l'on eut à Versoix.

L'inventaire rajoute encore 1'349 boulets de 7 ½ livres pour la Fourrière et 296 boulets pesant environ 14 livres pour les quatre canons que l'on eut à Versoix.

Enfin, nous trouvons, stockés dans des barils :

- 284 boulets pesant 15, 15 ¼, 15 ½, 16, 16 ½ et 17 livres, pour les quatre canons que l'on eut à Versoix;
- 513 boulets pesant 10, 10 ¼, 10 ½, 10 ¾, 11, 11 ¼, 11 ½ et 11 ¾ livres, pour les gros courtauds;
- 10 boulets pesant 10 livres pour le Soleil et la Poste;
- 174 boulets pesant 9 ½ et 9 ¾ livres pour le Soleil, la Poste et les petits courtauds;
- 121 boulets pesant 3 et 3 ½ livres pour les campagnardes de Versoix;
- 50 boulets pesant 2 ½ livres pour les Mois;
- 910 boulets pesant 2 ¼ livres pour les Mois;
- 505 boulets pesant 1 ½ livre lesquels ne sont point calibrés pour n'avoir point



trouvé le calibre;

- 377 boulets pesant 1 livre environ pour les...;
- (...);
- plus dix barils pleins de dragées, - mitraille -, non préparée;
- plus cinq autres barils remplis de petits boulets;
- (...);
- plus enfin des balles de plomb et des mochets ⁽¹⁴⁷⁾ de fer tant grosses que petites pour les Mois, mousquets et arquebuses se trouvant à l'Arsenal.

Voilà donc portée à notre connaissance, en plus du nom et du type de certaines pièces, une partie des calibres employés par les canonnières de la place. En effet, au travers de la description des boulets à disposition, nous apprenons qu'il existe des munitions pour les courtauds qui présentent de 10 à près de 12 livres de calibres, - Jean du VILLARD les avait déjà mentionnés, durant la guerre de 1589 -, des munitions pour les quatre coulevrines savoyardes prises à Versoix, lesquelles sont de 16-17 livres, des boulets de 10 livres pour les deux coulevrines que sont le *Soleil* et la *Poste*, de 2 ¼ et 2 ½ livres pour les *Mois*, ou encore de 26 et 27 livres pour des double-canon, qui semblent être les deux gros canons déjà mentionnés en tête de l'inventaire. Il semblerait, de plus, que ces deux pièces soient, en fait, les deux grandes coulevrines fondues au début de la guerre de 1589 et pesant 4'000 livres de Genève ⁽¹⁴⁸⁾ chacune.

Néanmoins, un mystère demeure et apparaît à la lecture de cet inventaire, au niveau des boulets enfermés dans les *enchâtres* n° 5, 10 et 11, ainsi qu'à celui des munitions enfermées dans les barils. En effet, alors qu'il est systématiquement souligné le nom ou le type des pièces auxquelles lesdits boulets sont dévolus, il n'est pas indiqué à quelles bouches à feu appartiennent les 8'068 boulets inventoriés de 1 et 1 ½ livres. Ainsi, à la veille du XVII^e siècle, une partie non négligeable de l'artillerie genevoise nous est présentée, dont des pièces qui sont déjà connues, puisqu'elles sont mentionnées, à l'instar du *Soleil*, de la *Poste*, des *Signes*, des *Dimanches* ou des *Mois*, dans les témoignages inhérents à la guerre de 1589.

Jusqu'en 1602, Genève va encore enrichir ses stocks de nouvelles pièces fondues à l'Arsenal. Elle va surtout augmenter son dépôt d'artillerie d'un cadeau bienvenu de la part du roi de France: les quatre pièces du fort Sainte-Catherine, ainsi que les deux pièces de celui des Allinges.

3. Le journal de l'Arsenal

Dès le début du XVI^e siècle, la Seigneurie de Genève s'adapte à l'évolution de l'arme et se dote de dizaines de nouvelles pièces d'artillerie en tentant certainement de se rapprocher de la tendance de l'époque, suivie par Berne, les Pays-Bas, la France et le Saint-Empire, à savoir essayer d'obtenir une plus grande homogénéité de ses calibres.

Hélas, nous ne pouvons être plus affirmatifs, dès lors que les pièces en service à l'époque, données, vendues ou fondues, ont disparu, corps et âmes. Ainsi, mis à part un fauconneau de la deuxième moitié du XVI^e siècle, provenant du château de



Bellerive et visible au Musée d'Art et d'Histoire de Genève, les plus anciennes pièces genevoises connues des XVI^e et XVII^e siècles sont deux canons de fer, dont l'un est millésimé de 1673⁽¹⁴⁹⁾, et une pièce de bronze coulée par Martin EMERY en 1680. Cette dernière se trouve par ailleurs disposée, en compagnie de pièces plus récentes, sur la halle du rez-de-chaussée du bâtiment des Archives d'État de Genève. Pourtant, la recherche de la composition du parc d'artillerie genevois passe par une étude approfondie des documents de l'Arsenal. Or, même s'il est arrêté, en 1603, «*de tenir inventaire de tout ce qui est remis aux commis de l'Arsenal*»⁽¹⁵⁰⁾ et ordonné, en 1624, au général de l'artillerie nouvellement nommé, de faire dresser l'inventaire de tout ce qui se trouve dans l'Arsenal⁽¹⁵¹⁾, mis à part le descriptif de 1555 et l'inventaire de 1594⁽¹⁵²⁾, il n'existe pas de documents officiels sur l'état de l'artillerie, aucun registre n'ayant été conservé avant le 26 janvier 1683, date à laquelle le Conseil arrête que le commis de l'Arsenal «*sera tenu d'assister à la revue et confection de l'inventaire des effects et armes de l'Arsenal*»⁽¹⁵³⁾. L'élément le plus ancien connu est donc le journal de l'Arsenal⁽¹⁵⁴⁾, qui couvre la période s'étendant de 1683 à 1689. Le commis responsable des lieux d'alors, Louis de TURRETTIN, y mentionne la présence, outre 17 drapeaux de Savoie, - comprenant ceux de Versoix -, tous déchirés, de quinze pièces d'artillerie dites *de l'antiquité*. En plus de certaines descriptions techniques et de la présentation d'un tableau indiquant les quantités de poudre nécessaires en fonction du calibre des boulets et décrivant les réserves de munitions, nous apprenons à la lecture du journal que la République connaît à cette époque, - plus de quatre-vingt ans après l'Escalade -, des calibres de 1, 1 ¼, 1 ½, 1 ¾, 2 ¼, 2 ½, 3 ¼, 3 ½, 5 ½, 6, 7, 8, 8 ¼, 10, 11 à 12, 15 ½, 16, 17, 24 et 28 à 29 livres de Genève⁽¹⁵⁵⁾.

Nous notons au passage qu'il est aussi fait mention, dans ledit journal, de la présence du modèle en bois du *Dragon*⁽¹⁵⁶⁾ coulé par Antoine PRODOM, le lendemain de l'Escalade⁽¹⁵⁷⁾. Enfin, en juin 1685, nous apprenons que le pétard de l'Escalade que les Savoyards n'ont pu mettre en action à la Porte Neuve est toujours à l'Arsenal et qu'il contient encore ses 13 livres de poudre.

4. L'inventaire de 1692

Le deuxième inventaire que nous avons eu le loisir de compulsier, daté de 1692, est constitué de deux documents, l'un étant le résultat de la «*Visite & Etat par Monsieur VERTMÜLLER*⁽¹⁵⁸⁾ *de Zurich, venu expres par ordre de la Seigneurie, pour la fortification, & de l'Artillerie. Ayant calibrés, & visités toute nôtre Artillerie, tant en bon estat, des perfections & desfaults, le pois de la basle, leurs longueurs prise depuis le plus grand cercle de la culasse, jusques a l'extremité du boulet, & ou ils sont*⁽¹⁵⁹⁾»; l'autre, le «*Rôle des Canons, le pois de la basle, la longueur prise depuis le plus grand cercle de la culasse, jusques a l'extremité du boulet, & ou ils sont pris avec Monsieur VERTMÜLLER de Zurich, au mois de septembre 1692*⁽¹⁶⁰⁾».

Cet objet nous présente un état de l'artillerie permanente de Genève à cette date, et mentionne ainsi la présence de 118 canons et mousquets postés en divers lieux de la ville. Nous retrouvons cinq canons sur le vieux boulevard de l'Oie⁽¹⁶¹⁾, - dont *Leo* et



Octobre -, sept à Chantepoulet, -dont *Capricornus* et *Mars* -, cinq au Seujet, -dont le *Soleil* -, sept à Cornavin, un au Molard, huit à Longemalle, trois à la Tour de la Monnaie, deux à l'Île, sept à Rive, onze à Saint-Antoine, huit au Pin, deux gros mousquets à Saint-Pierre, dix canons et dix-huit pierriers à l'Arsenal, six à Saint-Léger, -dont *Juillet* -, trois à Calabri, -dont *Juin* et *Aquarius* -, et enfin treize pièces qui sont *aux barques*⁽¹⁶²⁾, -dont *Piscis*⁽¹⁶³⁾, *Gemini*⁽¹⁶⁴⁾ et six *Dimanches* -. Il est, de plus, fait état de la longueur des pièces, ainsi que de leurs calibres, lesquels sont encore de ½, 8/9, 1 ½, 1 ¾, 2, 2 ½, 3, 3 ½, 3 ¾, 4, 5 ½, 6, 8, 10, 12, 13, 14, 16 et 28 livres de Genève⁽¹⁶⁵⁾.

Cet inventaire reste toutefois incomplet, -de même que le journal de l'Arsenal de 1683 -, puisque tous deux ne font pas mention des pièces de ½, 5, 6 ½ et 20 livres de calibre, poids de Genève⁽¹⁶⁶⁾, datant pourtant d'avant 1683 et mentionnées par un inventaire essentiel, daté de 1736.

5. L'inventaire de 1736

En effet, l'un des meilleurs éléments que nous avons pour ce qui est des pièces en place à Genève, en 1602, reste, avec celui de 1692, «*l'inventaire général des pièces d'artillerie et des munitions de guerre, pour le 1er janvier 1736*⁽¹⁶⁷⁾» rédigé plus de 133 ans après l'Escalade. Alors que l'inventaire de 1594 laisse supposer que la plupart du matériel d'artillerie mentionné pourrait vraisemblablement être encore en service au moment de l'Escalade, les pièces évoquées par les inventaires précités et millésimées avant 1602 étaient nécessairement en ville dans la nuit du 11 au 12 décembre, aucun élément n'existant, à notre connaissance, pour démontrer que des pièces auraient pu être prêtées avant l'Escalade, puis récupérées après.

L'inventaire du 1er janvier 1736 souligne, outre des pierriers et des mortiers, la présence à Genève de deux types d'artillerie, l'une de fer et l'autre de bronze. Celle de fer concerne vingt-deux pièces, dont les calibres oscillent entre 6 et 8 livres de Genève⁽¹⁶⁸⁾. Ces bouches à feu sont alors essentiellement disposées dans les bastions de la place, deux pièces de 7 livres sont ainsi postées sur le vieux bastion de l'Oie⁽¹⁶⁹⁾. La plupart ne sont pas millésimées et ne portent pas les armoiries de la République. Pourtant, quatre d'entre elles, trois de 6 ½ livres et une de 7 livres, datent de 1673. Cette dernière, qui porte les armoiries de la République, serait alors l'une des deux pièces existantes encore aujourd'hui et visibles au château de Colombier, sis non loin de Neuchâtel.

Ces canons de fer sont montés, pour la plupart, sur des affûts dits *marins*, ou de marine, affûts bas, munis chacun de quatre roulettes. Quelques-uns sont placés sur des affûts dits *de remparts*, munis chacun de deux roues basses et trois d'entre eux, enfin, sont fixés sur de mauvais affûts de campagne. En outre, 4'948 boulets restent à disposition. En 1742, nous apprenons, finalement, que ces pièces sont toutes dites *hors de service*⁽¹⁷⁰⁾. La seconde artillerie mentionnée, qui est de bronze, concerne 82 canons et attire bien plus, en ce qui la concerne, notre attention. En effet, l'inventaire qui nous occupe nous donne une palette impressionnante des calibres qui, soulignant la variété des bouches à feu employées, démontre que les canonnières de la République, entre le milieu du XVI^e et la fin du XVII^e siècle, ont dû gérer pas moins



d'une trentaine de calibres disparates.

Certes, l'utilisation par la ville de trois différentes sortes de poids ne nous facilite pas la tâche pour différencier l'ensemble des calibres étudiés. En effet, les pièces de 9 $\frac{3}{4}$, 10 $\frac{1}{4}$ et 10 $\frac{1}{2}$ livres de Genève, en 1594, correspondent à environ 11-12 livres, poids de 16 onces, celles de 11 livres à un peu plus de 12 livres et les calibres de 26 et 27 livres de Genève, poids de 18 onces, à 30 livres, voire plus. De même, les grandes coulevrines de Savoie, prises au fort de Versoix, sont dites, à l'époque, de 17 livres de calibre. En 1594, elles sont mentionnées de 16 livres et, en 1736, de 20 livres.

Néanmoins, y compris les calibres d'environ 11 livres mentionnés en 1594, ainsi que ceux de 1, 1 $\frac{1}{4}$, 1 $\frac{1}{2}$, 1 $\frac{3}{4}$, 3, 3 $\frac{1}{2}$, 7, 8 $\frac{1}{4}$, 10, 15 $\frac{1}{2}$, 28 et 29 livres, présents en 1683 et disparus ou convertis en poids de 16 onces par la suite, l'inventaire démontre que l'artillerie genevoise gagne un semblant d'homogénéité, les plus petites pièces citées, en 1736, étant de $\frac{1}{2}$ livre de calibre et les plus imposantes, de 22 livres, les autres se répartissant entre les calibres de 2, 2 $\frac{1}{4}$, 2 $\frac{1}{2}$, 4, 4 $\frac{1}{4}$, 4 $\frac{1}{2}$, 5, 6, 8, 12, 13, 14, 16 et 20 livres. A cette date, ce sont plus d'une centaine de bouches à feu, mis à part les obusiers, pierriers et autres mortiers, qui se trouvent réparties dans les hangars de la ville, au magasin de Chantepoulet, à l'Arsenal, voire aux barques. Ces pièces bénéficient de 80 affûts de campagne, 63 affûts de remparts, d'une réserve de 52'027 boulets et de 181'940 livres⁽¹⁷¹⁾, - soit plus de 100 tonnes! -, de poudre⁽¹⁷²⁾.

Nous comprenons alors que l'intérêt des pièces décrites, en cette fin de XVIIIe et dans cette première moitié du XVIIIe siècle, réside essentiellement dans le fait que parmi elles se cachent des canons antérieures à 1602, dont six des bouches à feu de Savoie, lesquelles sont énumérées par le détail. Nous apprenons ainsi que trois pièces de 20 livres⁽¹⁷³⁾ de calibre se trouvent aux hangars. Deux d'entre elles portent le millésime 1565 et la troisième 1588. Elles sont toutes marquées des armes de Savoie et de l'ordre de l'Annonciade, lequel relève du Duc. Indiquant chacune impudiquement son poids en livres de Savoie, poids de 14 onces, suivi par la lettre M, soit 5'175 livres pour la première, 5'325 et 5'360 livres pour les suivantes, elles sont toutes trois montées sur des affûts de campagne, des affûts de rempart restant à disposition. Enfin, la bouche à feu millésimée 1588 porte l'inscription suivante: *Ingeniosa manus Pedency nomine Vanel hoc Tiby lugane nobille fecit opus*; elle est ainsi née des mains habiles de Frédéric VANELLI⁽¹⁷⁴⁾, le fondateur de Charles-Emmanuel.

Il est fait aussi mention de deux pièces longues de 4 $\frac{1}{2}$ livres, millésimées 1563 et 1565, elles aussi aux armes de Savoie et à l'ordre de l'Annonciade. Montées sur affûts de campagne, leur poids est de 1'675 livres de Savoie pour la première, laquelle se trouve au magasin de Chantepoulet, et de 1'655 livres de Savoie pour la seconde, qui est en faction sur le bastion Cendrier. Enfin, la plus lourde des deux présente des anses torsadées.

La dernière pièce non genevoise présentée, qui semble être, elle aussi, de Savoie, bien que son origine ne soit pas indiquée, est datée de 1565 et montre au premier renfort⁽¹⁷⁵⁾ une croix surmontée d'une couronne ducal. Placée au bastion Cendrier et montée sur un affût de campagne, c'est une pièce de 4 $\frac{1}{2}$ livres de calibre, qui pèse 2'115 livres, sans qu'il en soit mentionné de référence. Nous noterons que les pièces

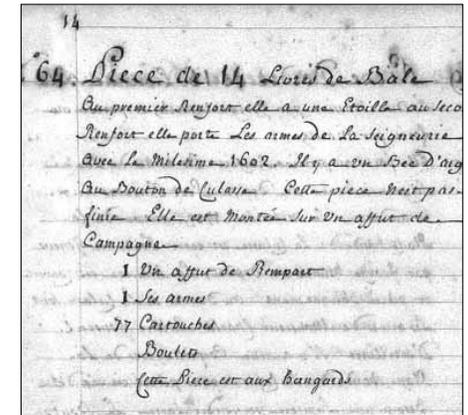


restantes retourneront en Savoie, en 1782, après avoir été offertes au comte de la MARMORA⁽¹⁷⁶⁾ en remerciement de l'intervention des troupes du roi de Sardaigne aux côtés de celles de Berne et de France pour pacifier Genève.

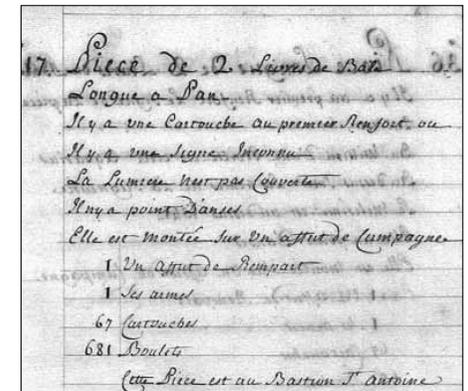
L'inventaire nous indique encore la présence de cinq pièces millésimées d'avant l'Escalade. Il y a tout d'abord deux très petites pièces, d'un calibre de $\frac{1}{2}$ livre de balle, soit le calibre des fauconneaux, lesquelles sont à la disposition des barques genevoises. Ces petits canons sont ornés des armes de la Seigneurie et datés de 1544. Alors que l'un présente des écailles sur ses renforts et l'autre des feuillages, les deux portent, autour des armes de Genève, l'inscription *LA.I.DIME.DE.FEVRIE*⁽¹⁷⁷⁾.

Il semble qu'il s'agisse bien là de deux des *Dimanches* coulés en 1544. Enfin, ces pièces sont placées sur des affûts de marine, bien que des affûts de campagne soient également à disposition, ce qui laisse supposer qu'elles pourraient être de ces pièces qui suivaient les troupes genevoises dans leurs actions contre les troupes du Duc, entre 1589 et 1591. Les trois bouches à feu suivantes sont des plus intéressantes. Nous retrouvons en effet, - maintenant décrits par le détail -, les trois derniers survivants des *Signes*.

Tous trois, millésimés 1541, sont donc des pièces longues de 2 livres de calibre, aux armes de la Seigneurie et ne portant pas d'anses de manutention. Posée sur un affût de campagne, la première de ces pièces, placée, en cette année 1736, au bastion Saint-Antoine, est le *Lion*, représenté sur le premier renfort du canon. De plus, afin qu'il ne puisse y avoir de méprise, *Leo* est marqué en gothique au centre d'une étoile, la devise *Post Tenebras Lux* étant, pour sa part, inscrite sur le couvercle de la lumière⁽¹⁷⁸⁾. Les deux autres *Signes* présentent les mêmes attributs, l'un est le *Béliet*, sur



Descriptif d'un des Signes de Genève.
Inventaire général des pièces d'artillerie et des
munitions de guerre, pour le 1er janvier 1736.
AEG Militaire P n°2.





lequel est inscrit, au milieu d'une étoile, *Aries*, l'autre, le *Verseau*, sur lequel est porté *Aquarius*⁽¹⁷⁹⁾. Enfin, nous trouvons dans l'inventaire deux pièces similaires aux *Signes*, du même calibre, montées sur affûts de campagne, mais sans qu'il soit pourtant fait mention de la présence ou non des armes de la Seigneurie et dont les signes et millésimes sont malheureusement inconnus⁽¹⁸⁰⁾. Néanmoins, l'intérêt de ces dernières réside dans le fait que toutes deux sont des canons à pans.

La présence de bouches à feu à pans n'est pas exceptionnelle, car il s'agit d'une mode venue de Flandre, au début du XVI^e siècle. Nous avons simplement ici la confirmation que cette dernière s'est répandue jusque dans la cité de Calvin. Nous pouvons donc raisonnablement penser qu'il s'en faisait encore à l'époque de l'Escalade, car moins de quatre décennies plus tard, en 1641, l'inventaire nous montre que la Seigneurie en commande de semblables. Celui-ci mentionne, en effet, cinq pièces dites *longues*, millésimées de cette date, dont quatre de 4 livres et une de 4 ½ livres, qui portent toutes les armes de la Seigneurie, ainsi que sa devise.

Deux pièces de 4 livres sont simplement dites *à pans*, l'une d'elles pesant alors 1'923 livres. Les autres pièces de 4 livres qui pèsent, quant à elles, respectivement 1'870 et 1'803 livres, présentent des anses à anneaux. La première de ces deux dernières bouches à feu est dite *à pan dans le milieu, la volée torse*⁽¹⁸¹⁾, la deuxième *un peu torse à pan*. Enfin, la pièce restante, de 4 ¼ livres, possède elle aussi des anses à anneaux et est également dite *un peu torse à pan*. Enfin, cette liste ne serait pas complète sans l'évocation de cette pièce courte de 14 livres⁽¹⁸²⁾ de calibre, fondue en 1602. Elle est aux armes de la Seigneurie et montée sur un affût de campagne, bien que sa finition soit inachevée⁽¹⁸³⁾. Les descriptions indiquent que son bouton de culasse représente un bec d'aigle et qu'elle porte, au premier renfort, une étoile. Cette dernière bouche à feu doit, à l'instar de ses ancêtres, recevoir son nom, inscrit en latin, comme de coutume à cette période, au milieu de l'étoile, soit peut-être, en l'espèce, *Aquila*, pour aigle⁽¹⁸⁴⁾.

Nous tenons à souligner, une nouvelle fois, le sérieux des rédacteurs de cet inventaire qui n'ont rien voulu oublier sur leur liste, laquelle comprend tout ce que l'on peut imaginer trouver dans les stocks de l'armée. On apprend ainsi que Genève possède «... même une grande vieille tente ne servant à rien». Nous voyons donc que le parc d'artillerie de Genève, en 1602, est constitué par les différentes commandes de la République⁽¹⁸⁵⁾, ainsi que par les diverses prises de guerre effectuées au détriment du *Chat*. Peut-être aussi qu'à l'instar des douze pièces de campagne qu'HARLAY de SANCY emmène avec lui en France, en 1589, les officiers envoyés par le Roi durant la guerre contre la Savoie ont traîné dans leur sillage des pièces d'artillerie qui, après avoir servi sous les ordres du Genevois et maître de l'artillerie Jean RIGOT, ont été laissées, par la suite, à la Seigneurie, mais en l'état actuel de nos recherches, il n'existe aucun élément susceptible d'étayer cette théorie.

Conclusion

Alors que nous ignorons ce que sont devenues les pièces fondues en 1506, ainsi que les quatre grandes coulevrines achetées aux héritiers de Jean Aimée BONNIVARD, en 1514, nous savons qu'entre 1541 et 1558, quarante-quatre canons au moins sont fondus, dont les huit *Dimanches* et les douze *Signes*. De ces dernières pièces, nous



avons la certitude qu'au moins six, *Capricornus*, *Piscis*, *Gemini*, *Leo*, *Aries* et *Aquarius*, sont présentes à Genève, en 1602, puisqu'elles sont encore inscrites aux inventaires de 1692 et de 1736. De plus, nous pouvons raisonnablement penser que six *Dimanches*, peut-être plus, lesquels sont mentionnés dans l'inventaire de 1692, étaient encore en service la nuit de l'Escalade. Par ailleurs, nous avons vu qu'en 1594, tout comme en 1692, les *Mois* sont bien présents à Genève. Nous pouvons donc soutenir que dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602, *Mars*, *Avril*⁽¹⁸⁶⁾, *Juin*, *Juillet* et *Octobre* se trouvaient en poste dans la ville. En 1589, Genève, au moment où elle entre en guerre contre le duc de Savoie, possède une centaine de bouches à feu, dont une partie provient des commandes passées dès 1539, -Pierre SIMON en aurait alors fait un descriptif en 1559, puis en 1572 et dans les années suivantes. Parmi ces pièces, il convient de mentionner encore les quatre *Saisons*, les deux grandes coulevrines, peut-être *le Soleil* et *la Poste*, fondues en 1589, d'un poids de 4'000 livres de Genève⁽¹⁸⁷⁾ chacune. Ces grandes pièces ne seront pas uniques, car le Conseil arrête, le 26 janvier 1590, de faire *deux gros canons*, de 27 livres de calibre, nommées *le Boeuf* et *la Vache*⁽¹⁸⁸⁾. Ces dernières sont citées, par la suite, dans l'inventaire de 1594, ainsi que dans ceux de 1692 et de 1717⁽¹⁸⁹⁾.

Nous pouvons ajouter à cette liste les dix canons fondus par Laurent LANGLOIS, en 1582, dont peut-être une partie des *Mois*, et toutes les pièces coulées par Jean PILLIOD, dont les douze pièces de campagne de 800 livres de Genève⁽¹⁹⁰⁾ fondues en 1589 et emportées pour le service du roi de France par HARLAY de SANCY.

Par la suite, outre les pièces déjà mentionnées, on parle, le 7 avril 1589, de trois demi-canons. Le 10, VILLARD cite deux coulevrines, *la Poste* et *la Coquille*, - cette dernière sera éventée le 9 mai 1590 -, quatre courtauds et un double-canon. Le 26 avril, on parle de deux canons, le 3 juin d'un passe-volant et, le 28 juin, de fauconneaux, - Esaïe COLLADON en cite encore deux, en 1603 -. Le 16 janvier 1590, on signale des courtauds et des pièces de campagne plus légères. Au mois d'avril suivant, lors de la prise du fort de la Cluse, les Genevois s'emparent d'une pièce moyenne prise aux Bernois. Bien que celle-ci ait été réclamée en 1591 et que la Seigneurie ait eu le désir de la rendre à ses premiers propriétaires⁽¹⁹¹⁾, elle se trouve toujours à l'inventaire de 1594. Enfin, les témoignages indiquent que de petites pièces d'artillerie sont embarquées en prévision d'une attaque du château de Coudrée, le 17 août 1590, aventure qui échoue, lesdites bouches à feu ne pouvant mettre en danger ses murailles.

A la suite de la guerre de Savoie, l'Arsenal de la République s'est enrichi de dix-sept bouches à feu *étrangères*: le canon aux armes de Berne et les seize pièces savoyardes, dont les quatre pièces du fort Sainte-Catherine. Ces dernières sont un demi-canon, pesant 3'256 livres⁽¹⁹²⁾, monté sur son affût, garni de ses leviers, écouvillons et lanternes, plus trois pièces moyennes⁽¹⁹³⁾, deux d'entre elles pesant 2'130 livres⁽¹⁹⁴⁾ et la dernière, 1'170 livres⁽¹⁹⁵⁾. Enfin, les deux pièces prises au fort des Allinges arrivent en ville, le 20 avril 1601. L'une est millésimée 1583, l'autre 1565; elles pèsent respectivement 1'675 livres et 1'555 livres de Genève⁽¹⁹⁶⁾. Si nous ignorons, en l'état, ce que sont devenues, entre 1589 et 1602, les deux pièces légères enlevées à Versoix, ou encore les pièces prises au fort des Allinges ou à Sainte-



Catherine, il semble pourtant que les trois pièces ⁽¹⁹⁷⁾ de 4 ½ livres, mentionnées en 1736, proviennent de l'une ou l'autre de ces deux dernières campagnes. Deux d'entre elles pourraient en tout cas provenir des Allinges, leurs millésimes étant identiques à ceux des canons ramenés. Finalement, les trois pièces de Savoie de 20 livres restantes, en 1736, proviendraient, quant à elles, soit de Versoix ⁽¹⁹⁸⁾, soit du fort de Peillonex. En effet, nous trouvons la trace de cinq pièces de Savoie de calibre identique, trois dans l'inventaire de 1736, et deux à la lecture du journal de l'Arsenal. Ainsi, en date du 23 avril 1686, il est écrit: «*J'ay sorti de la chambre des canons une pièce de canon de Savoye pesant 5'362 livres faite l'an 1563 laquelle pièce a été mise en pièces et livrée au fondeur par ordre de Mosseigneur*» ⁽¹⁹⁹⁾, et le 26 juillet 1688, nous lisons que l'Arsenal de Genève livre encore à la voracité de la fonderie l'une des pièces de Savoie. Cette dernière est aussi millésimée de 1563 et pèse 4'223 livres de Genève ⁽²⁰⁰⁾, pour un calibre de 16 livres de boulet ⁽²⁰¹⁾.

Le butin de Versoix ne contenant que quatre pièces d'un tel calibre, il faut rechercher l'origine de la cinquième sur un autre champ de bataille. Ainsi, ne correspondant pas aux descriptions faites des pièces ramenées de Sainte-Catherine ou des Allinges, cette bouche à feu ne peut donc provenir que du fort de Peillonex et est probablement une des quatre «*fort grandes pièces*» ⁽²⁰²⁾ conquises lors de la prise de ce dernier, le 26 juillet 1589. Ainsi, retenant les pièces et calibres cités depuis 1539, autant dans les divers récits qu'au travers des inventaires, nous pouvons à présent tenter de présenter l'état du parc d'artillerie de Genève, en 1602. Nous y retrouvons, - outre les mortiers et les pierriers -, les pièces suivantes, dont le calibre, lorsqu'il est connu, est indiqué en livres de Genève, poids de 18 onces:

- au moins trois canons, ou double-canons, dont le *Boeuf*, la *Vache* et la *Mignonne*, de 26-27 livres;
- les quatre grandes couleuvrines de Savoie conquises à Versoix, de 16-17 livres;
- au moins une des quatre grandes pièces de Savoie enlevées à Peillonex, de 16-17 livres;
- des courtauds, ou demi-canons, dont l'*Astre* et l'*Aigle*, ou *Bec d'aigle*, de 10 à 12 ½ livres;
- le demi-canon savoyard de Sainte-Catherine;
- le *Soleil* et la *Poste*, de 10 livres;
- de petits courtauds, de 9 à 9 ¾ livres;
- au moins une des trois pièces moyennes de Sainte-Catherine, de 6 livres;
- au moins trois bouches à feu de Savoie, de 4 livres, que l'on retrouve parmi: les pièces moyennes de Sainte-Catherine;
- les deux pièces des Allinges;
- la pièce moyenne des Bernois prise à la Cluse, de 3 ½ livres;
- les deux *campagnardes* savoyardes de Versoix, de 3-3 ½ livres;
- au moins un passe-volant;
- au moins cinq *Mois*, dont *Mars*, *Avril*, *Juin*, *Juillet* et *Octobre*, de 2 ¼-2 ½ livres;
- au moins six *Signes*, dont *Capricornus*, *Piscis*, *Gemini*, *Leo*, *Aries* et *Aquarius*, de



- 1 ½-1 ¾ livre;
- d'autres pièces de campagne, - peut-être à pans -, de 1 à 2 livres;
- au moins six *Dimanches*, de ¾ pb / ½ livre;
- d'autres fauconneaux, de ¾ pb / ½ livre;
- au moins deux fauconneaux, de moins d'½ livre;
- au moins vingt-deux arquebuses à croc tirant des balles d'environ 1/6 pb à 8/9 pb livre.

L'état de nos recherches nous permet donc de ramener au tableau suivant les types et les calibres des bouches à feu composant le parc de l'artillerie genevoise à l'époque de l'Escalade:

Type de pièce	Calibre en livres
Double canon	26-27
Grande couleuvrine	16-17
Courtaud (demi-canon)	10-12 ½
Couleuvrine	10
Petit courtaud (bâtarde)	9-9 ¾
Moyenne	6
Couleuvrine moyenne	3-4
Passe-volant	> 2 ½
Faucon	1-2 ½
Fauconneau	¾ pb / ½-1
Arquebuse à croc	1/6 pb-8/9 pb

A ces pièces, pour le moins septante bouches à feu, il convient d'ajouter un nombre inconnu de pièces diverses aux calibres variés qui nous échappent encore ⁽²⁰³⁾, dont les mortiers et autres pierriers, et peut-être aussi la *Pantoufle* ⁽²⁰⁴⁾ ou encore la *Coquille* ⁽²⁰⁵⁾.

En définitive, les recherches entreprises le long des méandres de l'Histoire nous ramènent aux fondements de Genève. Le sacrifice, l'esprit de solidarité, la volonté de rester libre malgré les menaces et la foi en un avenir meilleur sont autant de messages laissés par nos prédécesseurs dans les murs de cette belle cité. Définir l'artillerie genevoise au début du XVIIe siècle a été en cela notre fil rouge. Nous aurions pu nous arrêter sur bien d'autres aspects de la vie de la Seigneurie à cette époque, certes, mais ceci nous aurait peut-être fait oublier que ce sont les canons genevois qui ont participé de façon décisive à la sauvegarde de la ville avant que l'aube du 12 décembre 1602 ne se lève sur la campagne genevoise. Ce faisant, nous désirons maintenir vivant le souvenir de l'engagement de celles et ceux qui, épris de liberté, gravèrent au lendemain de l'Escalade, sur la clef de l'une des voûtes de leur Maison de Ville: *Pugnate pro aris et focis liberavit vos Dominus XII die decembris 1602*. Combattez pour vos autels et pour vos foyers, le seigneur vous a délivrés le 12 décembre 1602.



La clef de voûte de la Maison de Ville

Sources

- AUBERT de la CHESNAY des BOIS, François-Alexandre, *Dictionnaire militaire ou recueil alphabétique de tous les termes propres à l'art de la guerre*, Lausanne & Genève, 1743.
- AUBIGNÉ (d'), Agrippa, *L'Escalade*, récit tiré de *l'Histoire universelle* et accompagné de documents nouveaux par L. Dufour-Vernes & E. Ritter, Genève, 1884.
- BASSET, M-A, *Les grands maîtres de l'artillerie*, essais biographiques, première partie: *Aperçu de l'artillerie du XVIe au XVIIe siècle*, deuxième partie: *Notices biographiques*, in: *Mémorial de l'Artillerie française*, tome XI, Paris, 1932, pp. 865 et ss.
- BECDELIEVRE (de), Alain, *L'Escalade de 1602, l'histoire et la légende*, Annecy, 1903.
- BERTRAND, Pierre, *L'Escalade et les habitants de Saint-Gervais*, Genève, 1952.
- BÉTHUNE (de), Maximilien, duc de Sully, *Mémoires des sages et royales oeconomies d'estat domestiques, politiques et militaires d'Henry le Grand*, Amsterdam, 1638.
- BLONDEL, Louis, *Topographie et défense de Genève à l'époque de l'Escalade, front de Plainpalais*, in: *L'Escalade de Genève, 1602, Histoire et tradition*, Genève, 1952.
- BOSSON, Clément, *Les soldats de Genève à la fin du XVIe siècle*, in: *Genava*, n.s., tome VIII, Genève, 1960, p. 197 à 228.
- BUAT, Edmond, *L'artillerie de campagne, son histoire, son évolution, son état actuel*, Paris, 1911.
- COLLADON, Esaïe, *Journal d'Essaïe Colladon, de 1600 à 1605*, Genève, édition de 1883.
- De CRUE, Francis, *L'Escalade de Genève et la Ligue d'après les documents recueillis à Paris*, Genève, 1903.
- De CRUE, Francis, *Relations diplomatiques de Genève avec la France. Henry IV et les députés de*



- Genève, Chevalier et Chapeaurouge*, extrait des Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, tome XXV, Genève, 1901.
- DEONNA, Waldemar, *Les Arts à Genève, des origines à la fin du XVIIIe siècle*, in: *Genava*, tome XX, Genève, 1942, p. 1 et ss.
- De THOU, Jacques-Auguste, *Histoire universelle, depuis 1543 jusqu'en 1607*, traduit de l'édition latine de Genève de 1620, Londres, 1734.
- DIESBACH (de), Sigismund, *Traité d'Artillerie (...), fait pour le service et instruction du corps d'Artillerie de la Magnifique République de Genève*, 1719, manuscrit déposé aux Archives d'État de Genève, cote Mss his. n° 369.
- DOURSTHER, Horace, *Dictionnaire universel des poids et mesures anciens et modernes*, Amsterdam, 1976.
- DUFOUR, Auguste, *Les fondateurs de cuivre et les canons, cloches etc. en Savoie*, in: *Mémoires et Documents publiés par la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, Tome XXI, Chambéry, 1883, pp. 109 et ss.
- DUFOUR, Théophile, *Deux relations de l'Escalade suivies d'une lettre de Simon Goulart*, Genève, 1880.
- DUFOUR-VERNES, Louis, *Les défenseurs de Genève à l'Escalade*, in: *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, tome XXVIII, Genève, 1902, pp. 1 à 136.
- DUFOUR-VERNES, Louis, *La promenade de la Treille*, Genève, 1887.
- DUFOUR-VERNES, Louis, *L'Escalade*, Genève, 1884.
- DUNANT, Jean, *Les deux canons de Colombier, historique de l'artillerie de fer de la place de Genève (XVIIe – XIXe siècles.)*, Genève, 1986.
- FAVÉ, Ildefonse, *Etude sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, tome III, IV, V & VI (tome I & II, cf. L-N. Bonaparte), Paris, 1862-1871.
- GALIFFE, Jean-Barthélemy-Gaïfre, *Genève historique et archéologique*, 2 vol., Genève, 1869-1872.
- GEISENDORF, Paul-F., *Les Annalistes genevois du début du dix-septième siècle, Savion - Piaget - Perrin, études et textes*, in: *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, tome XXXVII, Genève, 1942.
- GEISENDORF, Paul-F., *Lesdiguières et les Genevois, avant et après l'Escalade*, in: *L'Escalade de Genève*, Genève, 1938.
- GENEQUAND, Jean-Etienne, *La prise du fort de Versoix, novembre 1589*, Versoix, 1989.
- GODET, Marcel et al., *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, 8 volumes, Neuchâtel, 1921-1934.
- GODOY, José-A., *L'Escalade et ses souvenirs*, Genève, 1980.
- GOULART, Simon, *Récit de la délivrance de Genève, le douziesme jour du mois de décembre 1602*, in: *Escalade 1602-1902*, par A. Cartier & C. du Bois Melly, Genève, 1902.
- GOULART, Simon, *Recueil contenant les choses les plus mémorables advenues sous la Ligue, tant en France, Angleterre, qu'autres lieux, depuis l'an 1584, jusqu'à la paix accordée entre les rois de France et d'Espagne, l'an 1598 ou Mémoires de la Ligue*, 6 volumes, Genève, 1590-1599.
- GOULART, Simon, *Journal de la guerre faite autour de Genève l'an 1590*, in: *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, tome XXXVI, Genève, 1938.
- GUILLLOT, Alexandre, *L'Escalade de 1602*, Genève, 1899.
- HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du 16e siècle*, 7 volumes, Paris, 1928-1967.
- HURST, André, *Conseiller des rois de France et d'Angleterre, professeur à l'Académie de Genève et témoin de l'Escalade: Isaac Casaubon*, in: *Annales 1993 de l'Institut national genevois*, Genève, 1994.
- 22
- LAJEUNIE, Etienne-Marie, *Correspondance entre Henry IV et Béthune, ambassadeur de France à Rome, 1602-1604*, in: *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, tome XXXVIII, Genève, 1952, pp. 189 à 473.
- Le BLOND, Guillaume, *L'artillerie raisonnée*, Paris, 1761.



- MARCHAND, David, *L'artillerie ancienne de Genève*, in: *Almanach du Vieux-Genève*, XVII^e année, Genève, 1940, pp. 11 à 19.
- MASSÉ, Jean-Élisée, *Essai historique sur les diverses enceintes et fortifications de la ville de Genève*, Genève, 1846. MASSÉ, Jean-Élisée, *Aperçu historique sur l'introduction et le développement de l'artillerie en Suisse*, augmenté de notes historiques sur l'ancienne et la moderne artillerie de Genève, Paris, 1846.
- MOURRE, Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire*, 7 vol., Paris, 1986.
- PIAGET, David, *Histoire de l'Escalade, avec toutes ses circonstances* (attribuée à S. Goulart) publiée avec une introduction et des notes par L. Dufour-Vernes & E. Ritter, Genève, 1882.
- PONTIS (de), Louis, *Mémoires du sieur de Pontis, rédigés par Pierre-Thomas du Fossé, contenant plusieurs circonstances des Guerres & du Gouvernement, sous les règnes des Roys Henry IV, Louys XIII, & Louys XIV*, 2 volumes, Paris, 1676.
- ROGET, Amédée, *Henry IV et les Genevois à Sainte-Catherine, en 1600*, in: *Etrennes Genevoises*, 2^eme série, Genève, 1878, pp. 85 à 125.
- ROSET, Michel, *Les chroniques de Genève*, publiées par Henry Fazy, Genève, 1894.
- ROUSSY, Henry, *Les armes en 1602*, Genève, 1949.
- SAVION, Jean, *Annales de la cité de Genève*, Genève, édition de 1858.
- SIMON, Pierre, *Moeurs et conditions que doit avoir un maître canonnier pour bien faire son office*, Genève, 1559.
- SPON, Jacob, *Histoire de la Ville et de l'État de Genève, depuis les premiers siècles de la fondation de la Ville jusqu'à présent*, 2 vol., Lyon, 1680.
- Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, *Documents sur l'Escalade de Genève tirés des archives de Simancas, Turin, Milan, Rome, Paris et Londres, 1598-1603*, Genève, 1903.
- SURIREY de SAINT-REMY, Pierre, *Mémoires d'artillerie*, 2 tomes, Amsterdam, 1702 (1^{ère} édition: 1697).
- UFANO Diego, *Artillerie ou vraie instruction de l'artillerie et de toute ses appartenances*, Zupphen, 1621 (1^{ère} édition: 1613).
- VASSELIEU (de), Bénédicte, dit Nicolas Lionnais, *Discours et dessins par lesquels s'acquiert la connoissance de ce qui s'observe en France en la conduite et l'employ de l'artillerie, pour le service de très haut & très puissant Prince Monseigneur Gaston de France, Duc d'Anjou, frère unique du Roy*, env. 1620.
- VASSELIEU (de), Bénédicte, dit Nicolas Lionnais, *Recueil du Reiglement general de l'ordre, & conduite de l'Artillerie, tant pour marcher en campagne que pour la placer et dresser Batteryes aux Sieges et autres affaires*, 1613.
- VIGENERE (de), Blaise, *L'Art militaire d'Onosander où il traicte de l'office et devoir d'un bon chef de guerre, mis en langue françoise et illustré d'annotations*, Paris, 1605. VILLARD (du), Jean, *Journal pour l'année 1589*, in: *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, tome XXXII, Genève, 1921, pp. 245 à 323.

Notes

- 1 Le calendrier en usage à Genève jusqu'en 31 décembre 1700 était le calendrier Julien. Ce dernier marquait une différence de 10 jours de moins que le calendrier Grégorien, la nuit du 11 au 12 décembre 1602 à Genève devenant celle du 21 au 22 décembre de la même année pour les Savoyards et pour nous tous aujourd'hui. Toutes les dates énoncées dans le présent texte font référence au calendrier Julien en souvenir Genevois de 23 1602.
- 2 Michel BARRILLET († en 1629), Conseiller dès 1588, a été le trésorier de guerre, de 1589 à 1596. Il sera l'un des quatre Syndics en 1602 et Maître de l'artillerie de la ville la nuit de l'Escalade.
- 3 Abraham BECHOD (1538 - 1618), il servait déjà l'artillerie genevoise durant la guerre de 1589.
- 4 Ces deux mots sont synonymes, dès le milieu du XVI^e siècle.
- 5 Cotes Ms. fr. n° 388 & Ms. fr. n° 592.
- 6 *Traicté de l'artillerie, des offices, fonte, mesure, grandeur, calibre, charge et noms des pièces*



- d'icelles, avec une instruction pour munir les places et les villes de frontières d'un estat et royaume, ensemble toutes ordonnances et règlements des officiers d'icelles et de leurs gages*. Bibliothèque Nationale de France, Ms français, nos 1801 et 2499.
- 7 *Ordonnance du 5 mai 1569 sur l'échantillonnage des poids*. AEG, -Archives d'État de Genève -, Industrie A n° 1.
- 8 Les tourillons sont les pièces cylindriques qui servent d'axe horizontal autour duquel le canon pivote.
- 9 De plus, les quatre Syndics auront l'obligation d'aller contrôler l'artillerie quatre fois par année. *Ordonnance sur l'administration et la police de la ville*, de 1499. AEG, p. h. n° 812.
- 10 RC, -**Registre du Conseil** -, vol. 15, f° 203.
- 11 RC, vol. 18, f° 39.
- 12 Il était commendataire, -c'est-à-dire pourvu de l'usufruit -, des abbayes de Pignerol et de Payerne.
- 13 RC, vol. 18, f° 10.
- 14 Ces bouches à feu pèsent ensemble 49 quintaux et chacune 1'225 livres de Genève, poids de 17 onces, soit près de 1'300 livres de Paris, correspondant environ au poids d'une couleuvrine moyenne de François I^{er}.
- 15 La Seigneurie n'en garde pas moins un oeil intéressé sur son cadeau, car le 17 juillet 1534, elle ordonne de rompre lesdites cloches pour faire de l'artillerie! RC, vol. 27, f° 87.
- 16 Même si nous ignorons de quel alliage et de quel type étaient les deux pièces d'artillerie acquises le 2 juin 1506, -RC, vol. 15, f° 197 -, et payées 18 florins et 6 sous, le 21 août suivant. RC, vol. 15 f° 203, celles-ci pourraient bien être également de bronze.
- 17 Délaissant les canons de fer, matériau trop grossier, difficiles à produire et cassants, les maîtres canonniers vont chercher à concevoir, dès le milieu du XV^e siècle, des bouches à feu, certes beaucoup plus onéreuses, mais aussi plus résistantes et plus souples à couler. Vient alors le temps des canons de bronze qui permettent d'obtenir des épaisseurs de métal capables de résister aux battements des boulets, à la pression de la poudre et dont l'alliage ne va jamais cesser de varier durant quatre siècles, même si la formule n'est toujours pas définie au XVIII^e siècle. Ainsi, même si VASSELIEU indique que l'on emploie, pour 91 livres de cuivre et de 9 livres d'étain pour la période allant de la fin du XVI^e au début du XVII^e siècle, en 1761, LE BLOND souligne que les proportions utilisées pour couler les pièces d'artillerie ne sont établies par aucune théorie et aucun règlement. L'alliage dépend donc, en définitive, de la prudence et de l'habileté des fondeurs, chacun ayant sa formule secrète.
- 18 Genève possède déjà des pièces similaires, puisqu'en janvier 1528, on en prête six au seigneur de Saint-Victor, pour qu'il puisse se défendre, à Cartigny, contre ses ennemis. RC, vol. 22, f° 166.
- 19 RC, vol. 23, f° 168.
- 20 Canons se chargeant en général par la culasse et recevant des cailloux ou des boulets de pierre.
- 21 Jean-Élisée MASSÉ, *Aperçu historique sur l'introduction et le développement de l'artillerie en Suisse, augmenté de notes historiques sur l'ancienne et la moderne artillerie de Genève*, Paris, 1846. Une notice manuscrite ajoutée à la fin de l'exemplaire détenu par la Bibliothèque publique Universitaire de Genève, - BPU, cote T 1437 -, souligne l'existence, en 1531, de l'*Invotorium artilleriae quae est infra Turrim Domus Communis*, lequel donne la liste que nous présentons.
- 22 RC, vol. 28, f° 86.
- 23 Le 3 février 1536, la Seigneurie permet aux Bernois et à leurs alliés de prendre toute l'artillerie nécessaire à leur campagne. Le lendemain, Ami GERVAIS, capitaine de l'artillerie de la ville, accompagne ainsi deux grosses pièces. RC, vol. 28, fos 205 et ss.
- 24 Ainsi, par exemple, le 18 septembre 1543, il est arrêté de tenir toute les munitions de l'artillerie en état, «sur l'avis que les Bernois devraient descendre, - vers Genève -, en armes». RC, vol. 37, f° 218.
- 25 Le procédé de l'époque est généralement celui de la fonte selon les principes dits *à cire perdue* ou *au sable*, en un seul jet. L'alliage de bronze, préalablement pesé, est porté à son point de fusion dans un fourneau surplombant la fosse, puis, en une seule fois, coulé en *puits*, c'est à dire dans le moule de la pièce disposé verticalement, bouche vers le haut.
- 26 RC, vol. 33, f° 373.



- 27 RC, vol. 35, f° 93 v°; vol. 37, f° 128 v°; vol. 38, fos 1, 178 et 232; vol. 41, f° 284; vol. 42, fos 48 et 102; vol. 54, f° 285; vol. 55, f° 219 v°.
- 28 Poids de 17 onces.
- 29 Les quatre premiers *Dimanches* seront coulés le 29 avril 1544. RC, vol. 38, f° 178. Ces canons sont, à Genève, de petites pièces d'artillerie destinées à tirer lors des fêtes militaires, généralement célébrées le jour du Seigneur.
- 30 Poids de 17 onces.
- 31 RC, vol. 35, f° 93 v°.
- 32 Probablement Michel de l'ARCHE († 1562), conseiller et Syndic en 1550, 1554, 1558 et 1562, lieutenant en 1552 et 1560, secrétaire en 1557.
- 33 RC, vol. 49, f° 143.
- 34 La maison de ville était alors flanquée de deux tours, dont la Tour Baudet, encore debout aujourd'hui. 35 Il est Syndic en 1487 et encore une fois cette année-là.
- 36 RC, vol. 12, f° 70.
- 37 AEG *Finances* P n° 4 ad 20 février 1540.
- 38 *Ordonnance sur les Offices et les Officiers* du 28 janvier 1543, confirmée par l'Édit du Conseil Général sur les offices de la ville du 29 janvier 1568. AEG, p. h. n° 1294 et *Édits* n° 6, pp. 1 à 22.
- 39 Aussi appelé *capitaine* ou *gouverneur des artilleurs et des munitions de guerre de la ville*.
- 40 Le 26 septembre 1666, en effet, le Conseil arrête que le titre de *général de l'artillerie* remplace celui de *maître*. Le général est élu pour trois ans et immédiatement rééligible. RC, vol. 166, f° 192 v°.
- 41 RC, vol. 91, f° 4 v°.
- 42 RC, vol. 92, fos 4 v° et 7.
- 43 RC, vol. 93, fos 4 et 6 v°, puis, pour l'année 1599: RC, vol. 94, f° 5 v° et 8, et pour 1600: RC, vol. 95, f° 18.
- 44 RC, vol. 93, f° 81.
- 45 C'est en effet lui qui se préoccupe des problèmes inhérents à l'artillerie cette année-là. Cf., par exemple, RC, vol. 97, f° 204 v°.
- 46 Il faut attendre pour cela le 1er juillet 1708, - RC, vol. 208, f° 393 et AEG, p. h. n° 4135 -, date à laquelle le Registre du Conseil souligne l'approbation donnée par le Conseil des Deux-Cents au règlement instaurant une compagnie d'ordonnance de canonniers, chargeurs et pointeurs, lesquels sont ramenés à 60 hommes, y compris les dix chefs de batterie, disciplinée et exercée sous les ordres de Monsieur le général de l'artillerie et de ses lieutenants.
- 47 On nomme habituellement ces hommes *canonniers ordinaires*, lorsqu'ils sont *aux armées*, et *canonniers extraordinaires*, quand ils sont adjoints aux premiers d'une façon ponctuelle, toutes les fois qu'il devient nécessaire d'avoir du personnel supplémentaire.
- 48 Alors qu'au milieu du XVIe siècle, un dénommé Pierre DUC fournit de la poudre à canon à la Seigneurie, - AEG *Finances* P n° 10 ad 25 avril 1566 et 16 juillet 1567 -, il faut, semble-t-il, attendre 1590 pour voir Jean CHEVALIER obtenir une autorisation de construire un battoir à poudre sur le pont du Rhône. AEG *Finances* O n° 1. Dans tous les cas, le Conseil décide, en 1597, d'installer un battoir à poudre, les réserves de la République étant alors insuffisantes. RC vol. 92, f° 31.
- 49 Pierre SIMON, dans son manuscrit, au chapitre consacré à la *règle des poudres pour canon pour connaître la diversité*, nous présente les différents types de poudre. Nous y retrouvons ainsi la poudre dite *fine* pour les arquebuses et l'amorce des pièces, *moyenne* pour les pièces de campagne, *grosse* et *grenue* pour les bâtardes et les couleuvrines et enfin *grosse de canon* pour les pièces du même nom.
- 50 Au XVIIe siècle, on emploie le charbon de bois de bourdaine, qui est un arbuste des sous-bois à l'écorce noire tavelée de blanc.
- 51 RC, vol. 38, f° 313.
- 52 Achevée en 1405 pour le cardinal Jean de BROGNY, - qui y fut enterré -, cette chapelle fut consacrée, dès 1460, aux Maccabées. Elle est adossée au flanc sud de la Cathédrale Saint-Pierre et est dénommée, aujourd'hui, *Chapelle des frères Maccabées*.
- 53 Aujourd'hui *Temple de l'Auditoire*, sis sur la place de la Taconnerie, à deux pas de la Cathédrale



SAINTPIERRE. Cet emplacement fut aussi un abri pour l'artillerie.

- 54 Certains barils sont aussi dits *à bourse*, car il portent, sur le dessus, une pièce de cuir qui s'ouvre et se ferme comme un sac.
- 55 A cette époque, les réserves de poudre d'une batterie de canons, faute d'abri sûr, doivent se trouver à cinquante pas au moins de cette dernière et être placées derrière un épaulement. De petites réserves, un à deux tonneaux, peuvent néanmoins se trouver près des pièces, sous abri et éloignées de leur recul d'au moins dix à douze pas. Par la suite, les grands magasins de poudre, représentant une trop grande cible, sont supprimés au profit de petites réserves disséminées entre les pièces.
- 56 Henry de NAVARRE menant les huguenots et le duc de GUISE, la Ligue.
- 57 Le 30 mars, à sept heures du soir, se tient une séance extraordinaire du Conseil. La décision d'entrer en guerre est prise, elle sera ratifiée le 2 avril suivant par le Conseil des Deux-Cents, le discours enflammé en faveur de la lutte armée d'Ami VARRO enlevant la décision. RC, vol. 84, fos 66 et 70.
- 58 En ce qui concerne le Duc, alors qu'en novembre 1588, on dit son armée forte de 22'000 hommes, en avril 1589, celui-ci ne peut compter que sur près de 2'000 hommes, même s'il en attend encore 40'000. En mai, 8'000 fantassins et 2'500 cavaliers arrivent en renfort et l'on attend 10'000 hommes de plus. RC, vol. 83, f° 214 et vol. 84, fos 85 et 112.
- 59 RC, vol. 68, f° 205.
- 60 RC, vol. 70, f° 33.
- 61 RC, vol. 73, f° 115.
- 62 AEG, *Finances* P n° 16, mandats nos 131 et 139.
- 63 Il est à Genève depuis 1572.
- 64 Il est payé pour son ouvrage le 28 janvier 1590. AEG, *Finances* O n° 1 ad 28.01.1590.



- 65 Poids de 18 onces.
 66 Id.
 67 AEG, *p. h.* n° 2134.
 68 Il est rémunéré pour avoir coulé des courtauds en juillet 1590. AEG, *Finances* O n° 1 *ad* 15.07 et 25.07.1590.
 69 Il est réglé pour son ouvrage le 7 août 1590. AEG, *Finances* O n° 1 *ad* 07.08.1590.
 70 Nicolas de HARLAY, seigneur de SANCY (1546-1629), conseiller au parlement de Paris, ambassadeur en Suisse de 1579 à 1580, conseiller d'Henry III, est envoyé par ce dernier à Genève, en 1588.
 71 Celles-ci lui avaient été accordées par le Conseil. RC, vol. 84, f° 100.
 72 AEG, *p. h.* n° 2134 b.
 73 Jean de CHAUMONT, seigneur de QUITRY (1532-1592), conseiller et chambellan du duc d'Alençon, maréchal de camp, lieutenant-général des armées du roi de France et envoyé par ce dernier à Genève. Ayant lui aussi quitté la République, il revient dans la Seigneurie en janvier 1591 à la tête de 1'500 fantassins et 300 cavaliers, puis se retire avec ses hommes, au mois de mars suivant.
 74 Ami VARRO (1526-1593), membre du CC dès 1552, Syndic tout les quatre ans de 1573 à sa mort, membre du Conseil de guerre en 1588; c'est lui qui pousse la République à déclarer la guerre à Charles-Emmanuel, en avril 1589.
 75 François de CHAPEAUROUGE, dit *Dauphin* (1555-1615), membre du Petit-Conseil dès 1587, Syndic tous les quatre ans, entre 1589 et 1613, est député de la Seigneurie à la cour de France, entre 1597 et 1609.
 76 Claude de CHANDIEU-COUSSAYE de LURBIGNY est général des troupes alliées du roi de France et de la Seigneurie de Genève, de fin août 1589 à août 1590. Il revient à Genève à la fin de 1590 et y reste jusqu'en mars 1591.
 77 Il est alors remplacé par Jean de QUITRY, qui était déjà à la tête de l'armée en mars et qui cède ensuite son poste, le 16 mai, à Ami VARRO. Le 28 juin 1589, c'est François de CHAPEAUROUGE, qui est élu général des troupes genevoises, mais pour laisser la place, à nouveau, à VARRO, le 1er juillet suivant. Ce dernier reste à la tête des troupes jusqu'à la fin du mois d'août de la même année et l'arrivée de LURBIGNY, qui devient général à son tour. RC, vol. 84, fos 39, 132 et 133 v°, et Journal de Jean du VILLARD *ad* mardi 1er juillet 1589.
 78 Jean de WATTEVILLE (1541-1604), avoyer et général de l'armée de LL. EE. de Berne. Son lâche abandon des Genevois, qui fut la cause du massacre de la garnison de Bonne, -près de 340 morts -, après la chute de la ville, le 22 août 1589, fut considéré comme une pure et simple trahison, - Berne devait en effet s'abstenir d'intervenir en cas d'attaque sur Genève -, et souleva une telle indignation dans son Canton qu'il fut déposé.
 79 AEG, *Mss hist.* n° 204.
 80 Jean du VILLARD (1532-1610), anobli avec ses frères par l'empereur Ferdinand, le 19 janvier 1563, pour faits de guerre à son service, est Syndic tous les quatre ans de 1587 à 1599, puis encore en 1604 et 1609. Lieutenant d'Ami VARRO et colonel de l'infanterie de la ville, c'est lui qui indique dans son journal, écrit au jour le jour, en 1589, - de même que Jean SAVION, dans ses *Annales* -, que le grade porté par le commandant des troupes genevoises est celui de général.
 81 On se rend à l'époque à *composition* lorsqu'on négocie les modalités de la reddition de la place. Généralement, les vaincus peuvent s'en aller *vie et bagues sauvées*, c'est-à-dire avec drapeaux, armes et bagages, et les capitaines à cheval.
 82 Le 11 avril, QUITRY demande alors le renfort d'un canon et d'une couleuvrine. RC, vol. 84, f° 80.
 83 RC, vol. 84, f° 82.
 84 Commencé en avril 1589, le fort, édifié sur la rive savoyarde de l'Arve, protège le pont permettant de se rendre à Carouge. Défendu par huit petites pièces d'artillerie, -AEG, *Affaires étrangères* n° 5, p. 210 -, dont des passe-volants, il sera détruit en 1596.
 85 Ce canon est considéré comme une pièce tantôt de moyenne artillerie, tantôt de petite.
 86 Jean du VILLARD parle, quant à lui, de trois pièces.



- 87 On décrit ainsi une pièce qui se fissure.
 88 Alors qu'Ami VARRO avait demandé le *Soleil* et un courtaud. RC, vol. 84, f° 139.
 89 Il servit également à Bonne et mourut en 1618, à l'âge de 80 ans.
 90 AEG, *Affaires étrangères* n° 5, p. 296.
 91 Poids de 18 onces.
 92 Le but du Duc est alors de couper les voies de communications entre les Genevois et les Bernois, les canons disposés à Versoix et Hermance barrant, à cet effet, la voie lacustre.
 93 Nous verrons, au chapitre consacré à *l'inventaire de 1594*, que ces pièces, dites les *campagnardes*, sont en fait de 3 à 3 ¼ livres de calibre, poids de 18 onces.
 94 Poids de 18 onces.
 95 Cf. supra, note n° 77.
 96 Jean du VILLARD parle, quant à lui, de 75 barils et environ 300 boulets.
 97 Nom donné aux arquebusiers à cheval.
 98 Jean de la MAISONNEUVE, dit *Baudichon* (1552-1608), membre du Conseil des Deux-Cents et capitaine de la compagnie de Bossey, sera blessé lors de l'Escalade, avant de devenir Syndic, en 1607.
 99 Ces derniers sont de grands paniers cylindriques sans fond, en osier tressé, remplis de terre, dont les dimensions varient selon les époques. Au début du XVIIe siècle, ils mesurent généralement six à huit pieds de haut et quatre à six pieds de diamètre, soit, en moyenne, 2.30 m x 1.60 m.
 100 AEG, *Affaires étrangères* n° 5, p. 540.
 101 *Ibid.*, p. 544.
 102 On parle aussi d'une grosse pièce, de deux moyennes et d'une petite pièce de campagne. *Ibid.* p. 558.
 103 On cite aussi un renfort envoyé le 3 mai, formé d'un canon et d'une couleuvrine pour remplacer une pièce de campagne qui est *crevée*. RC, vol. 85, f° 121.
 104 Nous apprenons qu'un dénommé Jean d'UTIL, ou du TIL, est l'un des valeureux canonniers de cette batterie. Il recevra, le 10 août suivant, 10 florins pour cette campagne. AEG, *Finances* O, - livre des parcelles du 8 septembre 1541 au 7 janvier 1662 -, n° 1 *ad* 10.08.1590.
 105 Il en est fait de même quatre jours plus tard.
 106 Il le restera jusqu'à l'arrivée de Harlay de SANCY, en décembre de la même année.
 107 Ces derniers effectifs sont, par ailleurs, tous payés au moyen des 100'000 écus d'or subtilisés aux agents du roi d'Espagne lors d'une embuscade montée, peu de temps auparavant, dans la forêt de Rheinfelden par les hommes du même HARLAY de SANCY.
 108 RC, vol. 88, f° 114.
 109 Poids de 18 onces. AEG, *Militaire* Q n° 2, *ad* 6 septembre 1691.
 110 AEG, *p. h.* n° 2175.
 111 Aujourd'hui Songy, au lieu-dit *le Fort*, entre Viry et Saint-Julien.
 112 Francis de CRUË, *Relations diplomatiques*, p. 222. L'ambassadeur de Philippe III à Paris, Juan Bautista de TASSIS, en mentionne, à tort, trente et de THOU, lui aussi à tort, trente-six, puis quarante.
 113 AEG, *p. h.* n° 2259.
 114 Ou boulets.
 115 AEG, *p. h.* n° 2134 B.
 116 Henry IV parle alors de SULLY.
 117 Esaïe COLLADON (1562-1611), oncle de son homonyme qui sera Syndic tous les quatre ans, de 1647 à 1671, docteur en Droit et en Médecine, est professeur de philosophie, en 1594, et recteur de l'Académie, en 1600.
 118 RC, vol. 95, f° 205.
 119 Nous noterons, à ce propos, que l'acte de composition, rédigé en 14 articles et contresigné par Henry IV, existe toujours. AEG, *p.h.* n° 2260 bis.
 120 AEG, *Affaires étrangères* n° 6, p. 1029.
 121 AEG, *p. h.* n° 2263.
 122 SULLY écrit alors de Lyon.



- 123 SPON mentionne, à tort, six pièces.
 124 Le 1er septembre 1606, il est roué sur la place du Molard, puis décapité et dépecé en quatre quartiers.
 125 RC, vol. 55, f° 131 v°. Nous retrouverons Pierre SIMON à l'oeuvre, quelques années plus tard, sur les boulevards de Saint-Antoine, de Saint-Léger, du Pin et de Saint-Gervais, ainsi que sur les portes de Saint-Jean, de Saint-Gervais et du Pin. AEG, *Finances* P n° 8, ad 1562.
 126 Cote SC 116.
 127 Qui varient de ¼ de livre, pour les plus petits, à 100 livres pour les plus imposants, poids de 17 onces.
 128 Pierre SIMON nous donne même l'ingénieux moyen de savoir si l'ennemi est en train de saper un bastion ou un fortin. Il suffit de disposer sur la membrane d'un tambour posé à même le sol deux petits grelots d'argent. Les vibrations causées par le travail des outils en sous-sol seront amplifiées par le tambour et feront alors chanter les grelots!
 129 Il s'inspire même, au chapitre des villes et places battues et prises *tant par force que à composition*, des campagnes menées, en 1557 et 1558, par le gendre de Charles-Quint et deuxième duc de PARME, Octave FARNESE.
 130 Nous rappelons ici qu'en 1559, la livre de Genève est de 17 onces pour les gros poids, soit environ 0,520 kg. Elle sera de 18 onces, soit environ 0,550 kg, dès 1569, puis de 16 onces, soit environ 0,490 kg, dès 1718.
 131 Par exemple, les passe-volants du descriptif de 1555. RC, vol. 49, fos 143 et 143 v°.
 132 L'inventaire des pièces présentes à l'Arsenal commence le jour même où le Conseil ordonne que soit dressé celui de l'artillerie. RC, vol. 89, f° 7 v°.
 133 RC, vol. 49, fos 143 et 143 v°. Ce descriptif nous indique la présence sur les murailles de Genève de plus de 180 pièces d'artillerie, tant de fer que de bronze, y compris une cinquantaine d'arquebuses à croc ainsi qu'une dizaine de mousquets, sans malheureusement nous en indiquer ni les noms, ni les données techniques. Nous retrouvons quelques *Dimanches* et nous apprenons que de grands passe-volants, - peut-être ceux indiqués par Pierre SIMON -, sont en batteries du côté du boulevard du Pin. Enfin, nous l'avons vu, c'est le capitaine du boulevard de l'Oie qui est aussi responsable des trois pièces et des deux arquebuses à croc qui sont dévolues à la plate-forme de la Treille.
 134 AEG, p. h. n° 2190.
 135 L'inventaire se poursuit les 17 et 31 janvier suivants.
 136 Georges de la RIVE (1536-1607), conseiller, est Syndic tous les quatre ans, de 1586 à 1606.
 137 Jean RIGOT (1553-1595), décédera en 1595, après avoir été, durant la guerre contre la Savoie, le maître de l'artillerie des armées du roi de France et, depuis 1593, celui de l'artillerie genevoise.
 138 Jean VERTIER, dit *Remilly* († après septembre 1603), est du conseil des LX en 1592, puis contrôleur en 1594. Il est confirmé à ce dernier poste en 1595.
 139 Équivaut à *avant-courrière*.
 140 Signifie *prudente, avisée* ou *habile*.
 141 Veut aussi dire *étoile*.
 142 A l'époque, les boulets sont conçus en deux parties. D'abord préparées séparément dans des coquilles, ces dernières sont ensuite réunies.
 143 Le nombre de ces instruments, qui servent au calibrage des pièces, démontre alors la multitude de pièces diverses que les fondeurs de Genève étaient en mesure de produire.
 144 Nous ignorons malheureusement à quoi correspondent ces numéros, mais probablement à des magasins, des hangars ou des couverts.
 145 Les poids qui suivent, pour cet inventaire, sont de 18 onces.
 146 Pourtant, en 1692, *Octobre* est dit de 2 ½ livres de calibre. AEG, *Militaire* Q n° 2.
 147 Qui sont aussi des projectiles.
 148 Poids de 18 onces.
 149 L'autre pièce, qui ne porte ni millésime, ni ornement, semble, quant à elle, dater de 1672.
 150 RC, vol. 98, fos 33 et 52.
 151 RC, vol. 123, f° 4.



- 152 Il faudra attendre près d'un siècle avant d'avoir à nouveau accès à une liste des bouches à feu de la Seigneurie, en 1692.
 153 RC, vol. 183, f° 34.
 154 AEG, *Militaire* Q n° 1.
 155 Poids de 18 onces.
 156 Cette pièce faisait 32 livres de calibre, poids de 16 onces, soit un peu plus de 27 livres, poids de 18 onces, selon DIESBACH, capitaine d'artillerie de LL. EE. de Berne pour le pays de Vaud, qui retrouve le moule en 1719.
 157 Le 26 octobre 1602, le maître fondeur demande à la seigneurie quel nom donner à la pièce qu'il va couler. Il est arrêté de lui faire placer un dragon sur ladite bouche à feu et de la baptiser ainsi. RC, vol. 97, f° 160.
 158 Hans-Rudolf WERDMÜLLER (1659-1731), petit-fils d'une des figures militaires les plus remarquables de son temps, Hans-Rudolf WERDMÜLLER (1614-1677). Entré au Petit-Conseil de Zurich, en 1703, il est bailli d'Erlenbach, en 1708, seigneur d'Hard, en 1710, puis bailli de Rheintal, en 1714, et de Dubendorf, en 1723.
 159 AEG, *Militaire* Q n° 2.
 160 AEG, *Militaire* N n° 1.
 161 C'est entre 1542 et 1543 que l'on construit le boulevard de *Loye*, - de *l'Oye* ou de *l'Oie* -, qui devient la principale pièce défensive du côté du midi de la ville. Ce dernier, encore évidé à l'Escalade, - il sera rempli partiellement de terre en 1605 -, occupe l'emplacement de l'actuelle *Place Neuve*, les fondations du saillant se trouvant sous la statue du général Dufour. Construit à oreillons, comme les autres boulevards de l'époque, il est pourvu de deux faces placées à environ 45 degrés l'une de l'autre et mesurant, chacune, environ 60 m de long et 6,5 m de haut. Son flanc droit, quant à lui, aboutit à la courtine de la Corraterie; c'est contre elle que seront posées les échelles, la nuit du 11 au 12 décembre 1602. Il sera abattu à la fin du XVIIIe siècle.
 162 C'est à dire à la disposition des navires lacustres de la République. On parle même de *l'île aux Barques*, aujourd'hui l'Île Rousseau.
 163 Nommé le *Brochet* par WERDMÜLLER.
 164 Appelé le *Jumeau* par WERDMÜLLER.
 165 Poids de 18 onces.
 166 Poids de 16 onces. Les calibres, ramenés en poids de 18 onces, sont alors d'environ 4/9, 4 ½, 5 ¼ et 17 ¾ de livres.
 167 AEG, *Militaire* P n° 2.
 168 Poids de 16 onces, depuis 1718.
 169 En revanche, en 1692, en plus de *Leo* et d'*Octobre*, qui sont respectivement de 1 ¾ et 2 ½ livres, poids de 18 onces, il y a là trois pièces de fer de 4 livres, poids de 18 onces.
 170 Cette situation est confirmée par l'inventaire de la place de Genève, dressé le 20 juin 1798, qui énonce que vingt-deux pièces de fer, de 6 livres de calibre, sont hors d'usage. AEG, *Militaire* P bis n° 1.
 171 Poids de 18 onces.
 172 Par comparaison, nous rappelons qu'il y a, à l'Arsenal de Paris, en 1604, sous l'autorité du grand maître de l'artillerie SULLY, une réserve de cent bouches à feu neuves et, à la Bastille et au Temple, 100'000 boulets et deux millions de livres de poudre.
 173 Poids de 16 onces, en 1736.
 174 Le 13 juillet 1589, le duc de Savoie, qui séjourne au fort Sainte-Catherine, qualifie Frédéric VANELLI du *val de Lugano*, de «fondeur général de notre artillerie deçà les monts». C'est lui qui a fondu, en 1588, l'une des grandes couleuvrines que les Genevois prendront à Versoix ou à Peillonex, en 1589.
 175 Il s'agit de la partie située entre la culasse de la pièce et les tourillons, les parties qui suivent étant le second renfort, puis la volée.
 176 Philippe François FERRERO, comte de la MARMORA, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, ministre plénipotentiaire, lieutenant-général du roi de Sardaigne et commandant en chef des troupes



rassemblées dans les provinces de Chablais, de Genevois et de Carouge, en 1782, lors des troubles qui secouèrent la ville.

177 Le dictionnaire d'Edmond HUGUET indique, comme définition, pour *dime*, au XVI^e siècle, la redevance, et pour le verbe *dimer*, apprécier. Si nous ne trouvons pas de précision pour *fevrie*, - il ne semble pas exister, à cette époque, de diminutif pour février -, nous apprenons que *fevre* désigne le plus souvent *Vulcain*, le dieu du feu. Nous pourrions alors lire *la première redevance de Vulcain ou la première* - bouche à feu - *appréciée par Vulcain*.

178 Protégeant la lumière de la pièce, qui est le canal cylindrique reliant le fond de l'âme à la surface extérieure du canon, le couvercle était en général fermé au moyen d'un petit cadenas.

179 Il n'est cependant pas fait mention, en ce qui concerne *Aquarius*, d'un couvercle de lumière.

180 Nous ne pouvons hélas dire, à la lecture de l'inventaire, si les signes sont dits *inconnus* parce qu'ils sont indéchiffrables, ou parce qu'ils n'existent pas.

181 Selon une mode qui nous vient d'Italie.

182 Poids de 16 onces, soit environ 12 ½ livres de Genève, poids de 18 onces en 1602.

183 Nous trouvons dans *l'inventaire de l'ancienne artillerie de service, en janvier 1718*, la description d'une pièce similaire dite *courte et bâtarde* qui se trouve à la fonderie. Elle pèse environ 1'200 livres, poids de 18 onces.

AEG, *Militaire* N n° 1.

184 Ou plus simplement le *Bec d'aigle*, telle cette pièce de 16 livres du même nom, donnée en 1688 au maître fondeur GERBER, pour que du métal de cette dernière, il coule un canon de 14 livres.

AEG, *Militaire* Q n° 1, f° 89.

185 Tel est le cas d'Antoine PRODOM, qui sera payé, en mars 1603, pour avoir coulé deux coulevrines et un canon, ce dernier à la façon de Savoie. AEG, *Finances* O n° 1 et *Finances* P n° 25, ou celui de Jean PILLIOD, qui sera payé 25 florins, le 16 juin 1603, pour avoir fondu six pièces. AEG, *Finances* O n° 1.

186 Nous formulerons néanmoins une réserve concernant *Avril*. En effet, si cette pièce est présente à l'inventaire de 1594, elle ne l'est plus à celui de 1692. Certes, le fait que l'artillerie n'ait plus été



employée jusqu'à l'Escalade joue en sa faveur, mais si nous ajoutons cette pièce dans la liste des bouches à feu présentes à Genève, c'est parce que nous n'avons trouvé nulle part, en l'état de nos recherches, qu'entre 1594 et 1602, cette pièce ait été donnée à la fonderie.

187 Poids de 18 onces.

188 C'est le journal de l'Arsenal qui nous apprend leurs noms. AEG, *Militaire* Q n° 1, f° 62.

189 Il semble qu'il soit fait mention de ces deux grandes coulevrines, pour la dernière fois, en septembre 1717.

Elles se trouvent alors encore à l'Arsenal et il leur faut 15 ½ livres de poudre par coup. AEG, *Militaire* Q n° 4, f° 30.

190 Poids de 18 onces.

191 RC, vol. 87, f° 86 v°.

192 Toutes ces pièces sont données en livres, poids de 14 onces, par *l'Inventaire des munitions de guerre, canon, boulet, et poudre remises à Messieurs de GENEVE par Monsieur de la BUISSONNAIRE, commissaire ordinaire de l'artillerie et munitions, le 10 janvier 1601* in AEG, *Affaires étrangères* n° 6, p. 1035, et RC, vol.

95, fos 226 et ss.

193 Elles sont montées elles aussi sur leurs affûts et garnies comme le demi-canon.

194 Il semble bien que l'une d'entre elles soit présente à Genève, en 1602, car le 1er juillet 1689, nous lisons dans le journal de l'Arsenal, que le commis Louis de TURETTIN sort une pièce de Savoie de 6 livres et l'envoie à la batterie de Rive. AEG, *Militaire* Q n° 1, f° 91.

195 Les Genevois récupèrent aussi 600 boulets et 1'500 livres de poudre.

196 Poids de 18 onces.

197 Ces pièces semblent avoir une longueur de 8 pieds et 5 ½ pouces pour la première, de 8 pieds et 8 ½ pouces pour la seconde et de 8 pieds et 9 pouces pour la dernière. AEG, *Militaire* P n° 2.

198 Les quatre grandes coulevrines prises à l'époque étant, selon les sources, nous le rappelons, de 16 ou 17 livres de Genève, poids de 18 onces, soit environ 20 livres, poids de 16 onces.

199 AEG, *Militaire* Q n° 1, fos 51 et 62.

200 Poids de 18 onces.

201 Soit environ 5'400 livres de Savoie, poids de 14 onces, pour un calibre de 20 livres, poids de 16 onces, en 1736.

202 AEG, *Affaires étrangères* n° 5, p. 296.

203 Entre 1539 et 1602, les fondeurs de la Seigneurie ont coulé pas moins de 120 pièces dont l'histoire de certaines nous échappe encore.

204 En avril 1686, des morceaux de cette pièce, pour un poids de 1'869 livres de Genève, poids de 18 onces, sont sortis de la chambre des canons pour être donnés aux fondeurs. Puis, en 1718, un autre morceau de 315 livres de Genève est confié à la fonderie. C'est donc une pièce d'au moins 2'184 livres, poids de 18 onces, qui repose découpée en morceaux à l'Arsenal, depuis des lustres. AEG, *Militaire* Q n° 1, f° 51 et n° 4, f° 48. Il s'agit peut-être de cette pièce de 3'000 livres, poids de 17 onces, - soit environ 2'833 livres, poids de 18 onces -, coulée en 1541.

205 Eventée, - fissurée -, en 1590, elle semble irrécupérable. Néanmoins, il arrive que l'on cercle de fer des pièces affaiblies. Ainsi la Coquille de 10 livres de calibre mentionnée en 1685, AEG, *Militaire* Q n° 1, f° 41, pourrait être notre pièce et peut-être aussi l'un des deux gros canons fondus par Pierre GALIFFE en 1558. RC vol. 54, f° 285.

Un héros de l'artillerie genevoise PINON L'HOMME-AUX-CANONS

Jean-Jacques Langendorf

Les Autrichiens en Suisse

Jadis une plaque, aujourd'hui disparue,⁽¹⁾ apposée sur un des piliers de l'ancien arsenal, là où se trouvent exposés quelques canons, évoquait en ces termes l'exploit singulier d'une personnalité totalement oubliée:

*Le Premier et le troisième de ces canons
faisaient partie du matériel d'Artillerie de
Genève qui fut réquisitionné par les
Autrichiens en février 1814. A la suite
de la mission à Vienne du lieutenant-colonel
genevois Joseph Pinon et par ses soins
ces canons furent restitués à Genève avec
d'autres pièces les 31 décembre 1814 et 24 février 1815.*



Comte de Bubna

Pour le profane, et même pour le moins profane, cette évocation peut paraître mystérieuse sur plusieurs points. Que faisaient les Autrichiens à Genève en 1814? Pourquoi y avaient-ils réquisitionné le matériel d'artillerie? Qui était ce Joseph Pinon et quelle était la nature de sa mission dans la capitale de l'Empire d'Autriche. Après la défaite de Napoléon à Leipzig (16-19 octobre 1813), opposé aux alliés autrichien, russe et prussien, l'armée autrichienne dit «de Bohême», commandée par le prince de Schwarzenberg, comptant 180.000 hommes, se concentre autour de Bâle. Précédés par un *Appel aux Suisses* du 20 décembre 1813, dans lequel Schwarzenberg se présente comme un libérateur et promet que ses troupes se comporteront d'une manière exemplaire, quatre corps d'armée vont traverser la ville de Bâle, deux autres empruntant le pont de Laufenburg, un dernier passant par Schaffhouse. La division légère du

PINON L'HOMME-AUX-CANONS



feld-maréchal lieutenant ⁽²⁾ comte Bubna, qui comprend deux brigades avec des unités mixtes, reçoit l'ordre de se diriger par Soleure, Fribourg et Berne vers Genève pour s'emparer de cette ville, puis de poursuivre sur Lyon tandis que le gros de l'armée autrichienne se dirigera vers Belfort, en contournant la forteresse et se portera sur Langres. «Brave soldat et fin diplomate, écrit Roverea dans ses *Mémoires*, [Bubna] cachait beaucoup de dextérité sous une épaisse enveloppe, et voilait sous les formes d'une tudesque franchise, la prudence et la souplesse des cours ; aussi avait-il été chargé, durant les dernières années, des négociations les plus délicates de son souverain avec Bonaparte.» ⁽³⁾ Quant à la comtesse de Boigne, dans ses incomparables *Mémoires*, elle le voit ainsi: « C'était un singulier homme que ce Bubna. Grand, gros, boiteux par une blessure, paresseux lorsqu'il n'avait rien à faire, il passait les trois quarts des journées, couché sur un lit ou sur la paille de son écurie, à fumer le plus mauvais tabac du plus mauvais estaminet. Quand il lui plaisait de venir dans le salon il y était, sauf l'odeur de pipe, homme de la meilleure compagnie, conteur spirituel, fin, caustique, comprenant et employant toutes les finesses du langage. Les affaires civiles ou militaires le réclamaient elles? Il ne prenait plus un moment de repos ; et ce même Bubna qui avait passé six mois sans quitter à peine la position horizontale, serait resté soixante-douze heures à cheval sans en paraître fatigué.» ⁽⁴⁾ La marche de la première division est rapide dans la mesure où elle ne rencontre aucune résistance. Ayant franchi le Rhin le 21 décembre, elle est le 22 à Soleure, le 23 à Berne, le 24 à Fribourg, le 26 à Payerne, le 27 et 28 à Lausanne. Bubna ordonne alors au colonel Simbschen avec 600 hommes d'infanterie légère et des hussards de remonter le Rhône jusqu'à Martigny, afin d'organiser la résistance des Valaisans contre les Français et de couper leurs lignes de communication avec l'Italie. ⁽⁵⁾ Le 27 décembre, une délégation genevoise arrive à Lausanne et expose combien ses compatriotes sont impatients d'être libérés du joug français et de voir l'indépendance de leur ancienne république restaurée. Bubna assure les délégués de ses bonnes intentions, de son désir de rendre son ancienne indépendance à la République, précisant toutefois qu'il ne tolérerait pas la moindre tentative de résistance.



Le Prince de Schwarzenberg



Ugarte

Les Autrichiens à Genève

Le 30 décembre, à deux heures de l'après-midi, Bubna, fait son entrée dans la ville, au milieu de ses troupes, celles des Français ayant évacué la cité un peu auparavant, tous les points militairement importants étant occupés par la milice locale. La population, impressionnée par la belle tenue des Autrichiens, leur fait bon accueil, en dépit des réticences de certains qui voient en eux les fourriers de l'Ancien Régime restauré. Pour comprendre ce qu'a été cette arrivée, puis «l'occupation» qui s'en suivit, il n'est que de lire le brillant et désopilant roman de Louis Dumur, par ailleurs bien informé, *Un estomac d'Autriche*,⁽⁶⁾ qui nous montre que les Genevois, s'ils saluèrent d'abord les Autrichiens comme des libérateurs, ne tardèrent pas à voir en eux des opportuns, qui les faisaient ployer sous les impositions et les réquisitions diverses, entre autres en hommes pour construire de puissantes redoutes à Champel, Malagnou et Saint-

Jean doublées de tracasseries, sans parler des déprédations. Certains toutefois, comme de Roverea, considéreront les récriminations genevoises comme déplacées: «[...] 6000 hommes environ furent casernés ou cantonnés en ville, et comme de raison nourris aux frais de l'Etat ou par les particuliers, qui oubliant la faveur d'être exemptés des contributions en numéraire et des réquisitions en tout genre, dont Bonaparte frappait indistinctement en pareil cas amis et ennemis, ne tardèrent pas à gémir de la dépense et de l'incommodité, que leur causaient des hôtes auxquels ils étaient cependant redevables, du don le plus précieux qu'on pût leur faire, l'indépendance [...]»⁽⁷⁾

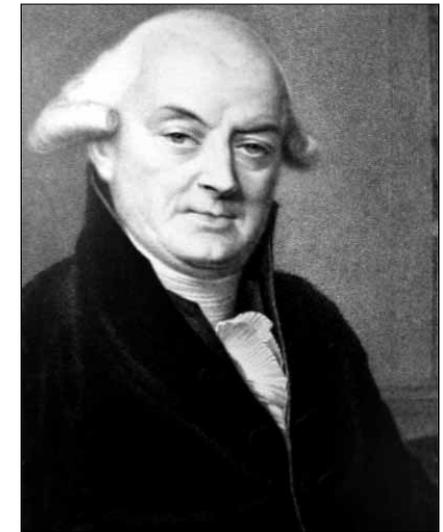
Bubna quitte Genève le 23 mars 1814, remplacé par le général Greith et, comme gouverneur civil, par le comte d'Ugarte, dont les manières cassantes vont bientôt faire regretter Bubna. Ce dernier d'ailleurs continuera à entretenir de bonnes relations avec Genève, qui ne lui gardera pas rancune, lui décernant la bourgeoisie d'honneur par un décret de juillet 1815, entre autres pour avoir défendu la ville contre le retour offensif des Français et, plus tard, donnant son nom à un passage.

Le départ des canons

Ce que les contemporains nommèrent «la malheureuse affaire des canons» n'allait pas contribuer à apaiser le ressentiment éprouvé par la population locale à l'égard



des Autrichiens. A partir du 3 février, ces derniers, sur l'ordre du directeur autrichien du génie Falou, commencent à vider l'arsenal de son matériel d'artillerie et du génie. Et ce n'est pas une mince récolte: 82 pièces genevoises et françaises, dont sept mortiers, huit pierriers, un obusier, sans parler d'un matériel considérable, dont des forges et des enclumes, quarante quintaux de salpêtre, vingt mille livres de plomb, des boulets, des grenades, des gargousses, des bombes et 270.000 pierres à fusil. Tout ce matériel, pesant près de 662 tonnes sera arrimé sur six barques qui, à partir du 11 février, feront voile vers Ouchy. A la date du samedi 5 février, Marc-Jules Suès relève dans son *Journal*: «Les Autrichiens ont embarqué la majeure partie de notre artillerie et toutes nos munitions comme poudre, bombes, boulets, etc. Il ne nous reste que 26 pièces. Tout cela va en Suisse.»⁽⁸⁾ Et les jours suivants: «Rien de nouveau si non que l'artillerie, quoique embarquée, ne part pas encore.»⁽⁹⁾ «Mécontentement général des Genevois sur cet embarquement.»⁽¹⁰⁾ Bien entendu, les autorités genevoises réagissent vivement. Le conseiller Calandrini, responsable de l'artillerie de l'Etat, reçoit l'ordre du Conseil provisoire de dresser l'inventaire de tout ce qui a été enlevé et de le faire signer par le colonel Falou, qui se fait longuement prier avant d'accepter, le 16 février. De son côté, le syndic Des Arts avait fait parvenir un *Mémoire* aux princes de Schwarzenberg et de Metternich dans lequel il exprime son indignation et sa consternation. Le Conseil charge Charles Lullin, fils du syndic Ami Lullin, de le porter au quartier général des Alliés, qui se trouve alors à Troyes. Mais, pour sortir de Genève et s'engager sur les routes, un passeport est exigé, qui ne peut être délivré que par Bubna en personne. Celui-ci d'abord refuse. Le document ne sera donné que lorsque l'artillerie sera arrivée à Schaffhouse. A son tour, le syndic Des Arts intervient. Il commence par proposer à Bubna 4000 louis, payables en quatre versements, pour équiper deux bataillons de chasseurs. Ce dernier, évoquant les réquisitions auxquelles les Genevois se refusent, se fait menaçant. «Le Conseil, déclare-t-il, avait itérativement refusé de rien faire de ce que lui avait demandé, que ce refus ayant été articulé par M. le syndic Lullin, il n'avait plus agi que comme général et que, dès lors, il n'avait plus regardé la République qu'il avait commencé à restaurer que comme un pays conquis, que nous offrons 4000 Louis pour ravoir une valeur de 400.000



Des Arts



florins d'Allemagne, qu'il n'avait pas besoin d'argent, qu'il en avait reçu beaucoup.»⁽¹¹⁾ Finalement Des Arts obtient du comte qu'il accepte de délivrer le passeport. Mais, en revanche, il refuse de lever le petit doigt pour que les canons et le matériel soient restitués. François d'Ivernois, cet ennemi de la Révolution qui venait de rentrer dans sa patrie genevoise après un exil de 22 ans en Angleterre, et qui était bien vu des Alliés, tenta à son tour de convaincre Bubna. Pendant plus de trois heures, il dépensa des trésors de persuasion, mais en vain.

Une lettre du baron von und zu Stein, ministre prussien, adressée au Conseil, lui apprend que Genève est reconnue comme République libre et indépendante. Aussitôt Bubna annonce que, dans ces conditions, Genève n'aurait plus à payer les indemnités qu'il avait réclamées pour l'entretien de ses régiments. Parallèlement Pictet-de Rochement adresse un *Mémoire* aux Alliés dans lequel il leur demande, entre autres, la restitution de l'artillerie et l'interruption des travaux de défense entrepris autour de la ville.⁽¹²⁾

Des événements graves allaient faire oublier au Conseil, pour un temps, le problème des canons. Fin février, les Français lancent une contre-attaque, qui les amène aux portes de Genève. On se bat à Landecy, à Archamps, au pont de Saint-Julien et on entend le canon depuis la Treille. Bubna, bien décidé à défendre la ville proclame l'état de siège tandis que 9 membres du conseil quittent la ville et se réfugient sur le territoire vaudois. Le syndic Ami Lullin,

qui est demeuré en ville, demande à Bubna l'autorisation de dissoudre le Conseil, «en raison de la dispersion de ses membres.» Bubna accepte et presse Ami Lullin de quitter la ville. Le général français Dessaix, qui a établi son quartier général à Carouge, envoie un parlementaire au général autrichien, pour lui demander de se rendre, ce qu'il refuse bien entendu. Dans la nuit du 22 au 23 mars, les Français évacuent Carouge et se replient sur Annecy et Chambéry. Ce mouvement rétrograde a été dicté par l'avance d'un important corps autrichien en direction de Lyon et par la prise de cette ville. Toutefois Bubna, avant de quitter définitivement Genève, aura encore eu le temps, durant le mois de mars, de vendre à la maison Delessert, Will et Cie d'Ouchy des affûts, des roues, des boulets et du vieux fer.

Où Pinon apparaît

Si les Genevois sont vivement affectés



Le baron von und zu Stein (BPU)



par le départ de leurs canons et de leur matériel d'artillerie, l'un d'entre eux considère cet état de chose comme intolérable, comme une déchirante absence qu'il faut absolument faire cesser, comme quelque chose qui, littéralement, lui brise le cœur. Il s'agit du lieutenant de chasseurs Joseph Pinon, fils de Jean-Augustin Pinon (1736-1818) et de Jeanne-Louise Diedey (1753-1837), qui est à la tête de l'importante maison de draps Pinon, Genevois et Cie., installée dans le beau bâtiment de la Rue Basse du Terraillet, qui avait vu naître l'illustre Charles Bonnet. Les Pinon sont originaires de Denez, dans la bailliage de Moudon, où l'on trouve un Pinon, pasteur de 1612 à 1627. Né à Genève le 10 octobre 1775, il a probablement commencé par assister son père dans sa florissante affaire, avant de se vouer à la carrière militaire. Le 28 février 1799, il épouse Françoise-Marie Sicard, qui lui donnera trois filles, la dernière en 1805, et un fils, qui mourra en bas âge. Entre 1811 et 1813, il est lieutenant de chasseurs dans la garde nationale puis, début 1814, il propose ses services au conseiller Richard Calandrini, responsable de l'artillerie, devient membre du Conseil militaire et est nommé directeur du génie et des arsenaux.⁽¹³⁾

Une idée fixe va l'occuper complètement: retrouver la trace des canons et les ramener à Genève.⁽¹⁴⁾ Le 13 mai 1814, un officier autrichien arrive dans la ville avec l'ordre de restituer les pièces frappées aux armes genevoises, partout où elles se trouveront. Apparemment, les efforts de Pictet-de Rochemont avaient été couronnés de succès. Pinon, à cette nouvelle, se rend aussitôt chez le syndic Des Art pour lui demander les pleins pouvoirs qui lui permettront de récupérer les canons. Il plaide sa cause – ou plutôt celle de ses chers canons – avec une telle chaleur que le Conseil obtempère. Le 13 mai déjà, il est sur les routes.

Il ne se doute pas alors qu'il n'est qu'au début d'une odyssée ni des obstacles, parfois presque insurmontables, qu'il devra surmonter. Son objectif est Lyon, car c'est là que se trouve le Feldzeugmeister⁽¹⁵⁾ comte de Colloredo, qui commande le premier corps d'armée autrichien, dont dépend la division Bubna, et qui est seul habilité à rendre les canons. Sa mission est couronnée de succès. Colloredo signe l'ordre de restitution et le 16 déjà Pinon est de retour à Genève en liesse car les Autrichiens viennent de l'évacuer.⁽¹⁶⁾ Débordant d'énergie, il mène un train d'enfer. Il se rend



Le général Dessaix



Colonel Joseph Pinon, 1775-1839

chez le conseiller Calandrini pour lui faire son rapport, il va prendre les ordres du Conseil, il dresse l'inventaire de ce qui reste à l'arsenal, il fait son bagage, il embrasse sa femme et ses filles et, le mardi 17 à midi, il quitte Genève pour la Suisse.

La poursuite commence

Une telle hâte s'explique par le fait qu'il croit pouvoir rattraper «ses» canons quelque part en Suisse. A la nuit tombante, il arrive à Ouchy. Dans les bureaux de la maison Delessert, Will et Cie., on l'informe que si tout le matériel d'artillerie se trouve là, les canons, eux, ont été envoyés à Brugg, via Soleure. Pinon remonte en voiture. A trois heures et demie du matin, il est à Payerne, à 7 heures à Berne, où il s'arrête un moment pour souffler. Le mercredi 18 mai, à huit heures du soir, il arrive à Aarburg. Le jeudi 19, à trois heures du matin, il est à Brugg. Après un bref repos, il va aux nouvelles et apprend que les canons ont été dirigés sur Schaffhouse. Il franchit le Rhin, arrive à Coblenz et a l'agréable surprise de voir, alignés sur la berge, dix pièces dont neuf portent les armes de la

République. Sans perdre une seconde, il gagne Waldshut pour présenter au commandant autrichien l'ordre l'autorisant à récupérer les pièces. Puis il revient à Coblenz et organise, avec une maison de transport, le rapatriement des pièces jusqu'à Brugg.

De retour à Schaffhouse, il découvre, sur la place d'armes, bien alignés, canons, mortiers, pierriers. Inventaire en main, il constate que 8 $\frac{1}{2}$, 7 de 11, 3 de 11 sont d'origine genevoise. ⁽¹⁷⁾ Avec les canons de Coblenz, ceux restés à Brugg et quatre transportés à Ulm, le compte y est.

Vingt manquent encore, qu'il convient de récupérer absolument. Toutefois, les responsables militaires autrichiens ne veulent pas reconnaître l'ordre de Colloredo. Il n'est que chef de corps d'armée et c'est l'autorisation du chef suprême de l'armée, le prince de Schwarzenberg, qu'ils exigent. Par les gazettes, Pinon apprend que S.M. l'empereur devrait arriver à Bâle vers le 29. Il décide donc de gagner la cité rhénane, après avoir obtenu l'assurance que ses canons resteraient provisoirement à Schaffhouse et ne seraient pas dirigés sur Ulm.



Interlude bâlois

Le 26 mai, après 14 heures de route, il arrive à Bâle dans la soirée. Mais dans la cité, qui fourmille d'Autrichiens, aucun d'entre eux n'est à même de lui dire où se trouve l'empereur et le quartier général. Pendant deux jours, il ronge son frein puis décide d'aller se renseigner à Belfort. Là, il obtient la confirmation de la venue à Bâle du souverain. De retour dans cette ville, il y retrouve le comte de Colloredo, dîne deux fois avec lui chez le banquier Passavant, qui le prend sous son aile. Le général lui promet de régler le plus rapidement possible la question des canons mais, pour des raisons peu claires, il change bientôt d'avis.

Le 6 juin, vers 4 heures du soir, l'empereur arrive à Bâle. Pinon essaye d'obtenir une audience, mais en vain car d'innombrables délégations font le siège du souverain. Celui-ci est logé dans la somptueuse maison de M. Vischer qui, connaissant l'histoire de Pinon, intervient en sa faveur auprès du monarque. «Il y a assez de canon pour tout le monde» répond-il ⁽¹⁸⁾ et de toute manière, il faut attendre le prince de Lichtenstein pour décider. Mais le prince est parti pour Prague, sans passer par Bâle. Colloredo signale à Pinon que le directeur de l'artillerie, le baron de Reinsner, qui se trouve à Loerrach pour le moment, est un homme influent, capable de faire avancer son affaire. Donc, départ immédiat pour Loerrach. Arrivé sur place, il apprend que le baron a passé par là il y a deux jours et qu'il a pris la route d'Ulm.

Retour piteux, à Bâle. Tout autre se serait résigné sauf Pinon, qui sait qu'il est là pour mener à bien une mission officielle, qu'il *doit* à Genève la restitution de ses canons bien aimés. Il va donc changer de tactique. Bâle étant devenu le passage de toutes les Altesses et de toutes les Excellences autrichiennes, il décide d'en guetter une capable de faire avancer son affaire. Cette tactique va s'avérer payante et l'homme idoine apparaît le 13 juin au soir sous la forme du général de cavalerie ⁽¹⁹⁾ et prince héréditaire de Hesse-Hombourg, qui lui aussi avait traversé la Suisse avec ses colonnes et avait reçu à Genève un accueil chaleureux, qu'il n'avait pas oublié. Il assure Pinon de ses bons sentiments et promet d'intervenir personnellement à Vienne. Mais lui aussi ne fait que passer et il est remplacé par le lieutenant-général baron de Prohaska, qui est d'une autre étoffe et qui, pour une raison obscure, est prévenu contre Genève et les Genevois, refusant d'accorder une



Le comte de Colloredo



audience à Pinon car il ne veut pas entendre parler de cette ridicule affaire des canons qui sont, à ses yeux, des pièces françaises, par conséquent de bonne prise. Mais, en voyant les lettres de recommandation du prince de Hesse-Hombourg, il est bien obligé de recevoir le Genevois. «L'abord ne fut pas charmant, écrit Pinon.» D'une voix forte et autoritaire, le général déclare que les prétentions genevoises sont inadmissibles. Pinon ne se laisse pas impressionner, et l'orage s'étant un peu apaisé, il réitère sa demande. Prohaska exige alors de voir les titres dont dispose Pinon, lequel se fait un plaisir de lui présenter l'inventaire de l'arsenal et les reçus signés par le colonel Falou. L'Autrichien change alors brusquement d'attitude. «Monsieur, je vous ai méconnu. On m'avait indisposé contre vous, je vous croyais un intrigant et vous êtes un honnête homme. Comptez sur mon zèle à vous servir...»⁽²⁰⁾ Immédiatement, il envoie un aide de camp à Schaffhouse, pour arrêter le départ des canons. Mais il arrive trop tard, les pièces sont déjà en route pour Ulm. Lorsqu'il apprend cette nouvelle, Pinon, qui est depuis un mois à Bâle et y ronge son frein, décide de gagner Vienne, pour intervenir «au sommet», les membres du Conseil provisoire, depuis Genève, le soutenant dans cette initiative. Le 27 juin au soir, il quitte Bâle avec, en poche, deux lettres de recommandation de Prohaska pour le prince de Schwarzenberg et pour le baron de Reisner, directeur de l'artillerie.



L'empereur François I

Sur le Danube

A Schaffhouse, il constate qu'effectivement les canons sont partis. Par Mengen, Riedlingen, Ehingen, il atteint Ulm le 29 à minuit où il apprend que ses canons viennent d'être embarqués sur le Danube pour Vienne, à l'exception de neuf pièces. Il entend bien les poursuivre en empruntant la même voie qu'eux. Mais toutes les barques, tous les chalands ont été réquisitionnés pour les troupes qui regagnent l'Autriche. Il apprend toutefois qu'un convoi de poudre doit prochainement partir. Avec deux Genevois rencontrés fortuitement, il cherche à s'embarquer mais les bateliers refusent de les prendre à leur bord car ils ne sont ni militaires, ni Autrichiens mais des espèces sonnantes et trébuchantes les font changer d'avis. Jusqu'au moment du départ ils se dissimulent à bord d'une des péniches pour ne sortir de leurs cachettes qu'après l'appareillage, qui a lieu le 1er juillet à l'aube.⁽²¹⁾ Un voyage, qui évoque *Le*



pilote du Danube de Jules Verne, commence. Elchingen, Lepheim, Gunzbourg sont bientôt dépassés et, vers midi, Laupheim est atteint. En général, les péniches s'arrêtent en fin d'après-midi et repartent vers les trois heures du matin. Pinon en profite pour descendre à terre et pour coucher dans de médiocres auberges, avant de regagner le bord. Le samedi 2 juillet Ingolstadt, dont la puissante forteresse a été démantelée par les Français, est atteinte. Bientôt le fleuve se resserre entre deux parois. Le 5 juillet, Pinon est à Passau, au confluent de l'Inn. Il a tout juste le temps de visiter la colossale cathédrale baroque de Saint Etienne, la plus vaste au nord des Alpes A Aschbach, la péniche pénètre en territoire autrichien. Pinon a de bonnes raisons de redouter la visite de la douane impériale, connue pour être sourcilieuse et tatillonne. Mais les gabelous le laissent passer sans l'importuner car il se trouve sur un bâtiment militaire. Les couvents, sur les berges, les villages pittoresques enchantent notre voyageur qui, pour un instant, en oublie ses canons. Le mercredi 6 juillet, dans la matinée, il arrive à Linz et en repart à 1 heure. La ville, visitée à toute allure, l'enchantent. Mais bientôt, c'est la partie la plus délicate du voyage qui commence car la péniche doit affronter les «Strudel», qui ont été fatals à tant d'embarcations et qui ont coûté la vie à tant de bateliers. C'est un lieu où le Danube se resserre et où ses flots se mettent à bouillonner au milieu de dangereux récifs sur une longueur de 300 mètres. Mais l'habileté du pilote et des bateliers déjouent l'obstacle. A Marbach, il descend à *l'Auberge de l'Aigle* et à trois heures du matin, le 7 juillet, il est de nouveau sur sa péniche qui ne partira qu'à sept heures lorsque le brouillard se sera dissipé. C'est là sa dernière étape ; il aura passé une semaine sur la péniche.



Le prince de Hesse-Hombourg

Arrivée à Vienne

A 9 heures du soir, il est à Nußdorf, à quelques kilomètres de Vienne, pour lui station terminus. Après avoir fait viser son passeport, il monte dans une voiture qui le conduit dans la capitale impériale, où il arrive vers dix heures, descendant au *Boeuf d'Or*, de bonne réputation.

Il s'accorde deux jours pour visiter la ville. Il a pour guide un Genevois exilé, le docteur de Carro, qui exerce depuis longtemps la médecine à Vienne et qui a joué un



Le maréchal Radetzky

rôle important dans l'introduction de la vaccination contre la variole.

Toutefois, il n'est pas question d'oublier les canons. Le 10 et le 13 juillet, il est reçu par le prince de Schwarzenberg. C'est un homme extrêmement courtois, d'un naturel agréable qui, toutefois, lui déclare qu'il n'a pas le pouvoir de laisser partir les canons de Vienne et qu'il faut qu'il s'adresse à l'empereur ou au prince de Metternich, le tout puissant chancelier et ministre des affaires étrangères. Pinon essaye de tourner la difficulté en approchant plusieurs personnalités proches de la cour. Avec la plus grande affabilité, elles lui déclarent qu'elle ne sont pas compétentes. En fait, Pinon acquiert très vite la conviction que personne ne tient à ce que l'affaire aboutisse. Le prince de Schwarzenberg a remis le dossier à son chef d'état-major, le fameux Radetzky, un des meilleurs généraux de l'armée impériale et royale, qui l'écoute attentivement, lui donne le nom de gens qui pourraient intervenir et

finit par lui montrer ses collections: une manière comme une autre de l'amuser.

Pinon frappe au sommet

Pinon piétine, mais ne désespère pas. Enfin, le 17 juillet la chance lui sourit. Dans la rue, il tombe sur un major du génie autrichien dont il avait fait la connaissance à Genève et auxquels il avait rendu quelques services. Celui-ci lui conseille d'écrire au baron de Stutschra qu'il connaît, grand chambellan, afin d'obtenir une audience de l'empereur. Peu après, il rencontre le secrétaire particulier du prince de Metternich qui lui annonce que son maître sera bientôt à Vienne et qu'il est prêt à intercéder en sa faveur.

Et cette fois ce ne sont pas paroles en l'air. Le samedi 23 juillet, Pinon trouve à son auberge une grande enveloppe libellée «A Monsieur le colonel Pinon, directeur général du génie de la république de Genève.» Frédéric Schlegel disait que tout voyageur qui arrive à Vienne doit d'empreser de faire précéder son nom d'un «von». Pinon n'a pas encore eu droit au «von», mais il est promu au grade de colonel. Mais pouvait-il être moins, lui qui prétendait rencontrer l'empereur? Dans le pli, il trouve une invitation: «L'office du Grand Chambellan à l'honneur de prévenir M. le colonel Pinon que Sa Majesté l'empereur l'admettra à son audience dimanche prochain à Schoenbrunn, à dix heures du matin.»⁽²³⁾



Le jour dit et à l'heure dite, 24 juillet, Pinon, dans une voiture de louage, se présente devant les grilles de Schoenbrunn. Il est introduit dans une antichambre où se pressent militaires en uniformes chamarrés, haut fonctionnaires aux poitrines constellées de décorations, prélats en robes cramoisies, de magnats hongrois en éblouissants costumes. Pinon, qui a revêtu son modeste uniforme genevois, sans décorations, ne se laisse pas décontenancer par tant d'apparat. Il vient prendre sa place parmi les solliciteurs qui attendent, au premier rang. Il va attendre longtemps. Après plus de deux heures, un chambellan ouvre la porte et appelle «Der Oberst von Pinon.» Ce coup-ci, il a droit au «von». Au fond de la pièce l'empereur, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne paye pas de mine, l'attend debout puis va à sa rencontre. Le dialogue suivant s'engage:

«Que venez-vous demander, Monsieur?

«Sire, je suis envoyé par la république de Genève pour solliciter Votre Majesté de lui rendre son artillerie.

«Mais ces canons sont à moi, Monsieur. La loi de la guerre en a fait ma propriété.

Sur quels titres appuyez-vous donc votre demande?

«Sur aucun, sire, Genève ne prétend point établir un droit sur ce canon. Mais les troupes de Votre Majesté nous ont rendu notre indépendance. Comment conserverons-nous un bien si précieux, si nous sommes privés de notre artillerie? Considérez, sire, dans quelles circonstances Genève s'est trouvée placée.» Comme l'empereur semblait être intéressé parce ce qu'il dit, Pinon poursuit, avec toute sa force de conviction, qui est grande. Il décrit l'accueil généreux que les Genevois ont réservé aux soldats autrichiens, le dévouement avec lequel ils les ont soignés lors de l'épidémie de typhus, durant laquelle plusieurs médecins genevois ont perdu la vie. «Je sais tout cela, répond l'empereur. Les Genevois n'auront pas à se plaindre de moi. Vos canons vous seront rendus, Monsieur, et les pièces qui manqueraient, je les ferai remplacer. Vous porterez tous vos papiers à la chancellerie du prince de Metternich, qui recevra les ordres nécessaires.»⁽²³⁾

En quittant le parc de Schoenbrunn, Pinon éprouve certes une grande satisfaction mais il n'en perd pas pour autant le sens des réalités. Il ne sait que trop qu'il n'a pas encore atteint le but. Le surlendemain Pinon prend la plume pour conter à son épouse son entrevue avec l'empereur. Dès réception ses lettres sont recopiées afin d'être diffusées dans un large public car les Genevois, les autorités en tête, suivent avec passion les péripéties du voyage de celui qui est devenu leur «champion». Dans celle du 26 juillet, il décrit son entrevue: «Je partis Dimanche pour Schonbrun [sic], et je fus introduit dans la salle d'antichambre au milieu des Princes, généraux, archevêques, évêques etc en grands costumes, ce qui faisait bien ressortir notre simple uniforme suisse. Après deux heures de patience, mon tour de passer dans la chambre de S.M. arriva.

Dès que je me suis nommé, S.M. a eu la bonté de s'approcher en me disant qu'il connaissait cette affaire, que d'après les lois de la guerre les canons étaient braqués contre ses troupes, il avait le droit de les garder, mais que connaissant la bonne conduite des Genevois, il consentait à les leur rendre.» Puis Pinon, lui ayant présenté le dossier, l'empereur ajoute: «Je sais que les Genevois ont fait ce qu'ils ont pu, je



leur rendrai leur artillerie, mais seulement celle qui leur appartient.» «J'ai remercié de mon mieux, et promis pour les Genevois tout ce que S.M. désirait et une entière reconnaissance [...]»⁽²⁴⁾

Pinon sous le charme

Après avoir rendu compte du succès de l'entrevue à Radetzky, qui feint de se montrer enchanté, Pinon, le 28 juillet, est reçu par Metternich, «le médecin et cocher de l'Europe»⁽²⁵⁾ comme il se nomme lui-même, au sommet de sa gloire en tant qu'arbitre diplomatique des destinées du continent, ce qu'il mande aussitôt à Genève: «Je fus introduit jeudi à 11 heures à l'audience de S.A. le Prince de Metternich, il est impossible de mettre plus de grâce et d'allier plus d'amabilité à la dignité ministérielle.» De toute évidence, Pinon a succombé au charme proverbial du diplomate (et il ne s'en remettra jamais), qui l'informe qu'il a reçu le dossier remis à l'empereur par le Genevois. «C'est à nous de savoir concilier la justice et le devoir du soldat, quand ce moment le permet toutes vos pièces vous seront rendues, les ordres sont déjà donnés pour connaître précisément où sont celles aux armes de la République, et quant aux pièces qui ne porteront des marques bien distinctes qui sont cependant votre propriété, vous les désignerez, elles joindront les premières et dans

le cas où quelques unes seraient égarées, l'intention de S.M. est qu'elles soient remplacées. Vous avez bien eu des désagréments pendant ces dernières circonstances mais il faut patienter.» Puis Metternich s'étend sur la Suisse dont il souhaite que le sort soit réglé d'une manière positive. Il en vient à Genève: «Le désir de S.M. est que Genève soit heureuse, qu'elle retrouve avec sa liberté, son ancienne splendeur, et nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour lui procurer un sort heureux et établi.» Les limites de la République seront définies et les Genevois seront contents. Enfin, le parangon de l'ordre européen pose la question suivante: «Peut-on compter que les Genevois seront tranquilles?» Pinon, bien entendu, répond par l'affirmative. «Dans ce cas dites leur bien que c'est de cette union que dépend tout leur bonheur, qu'il évitent toute discussion, toutes ces tracasseries d'autrefois, que si malheureusement on voyait renaître les



Le prince de Metternich



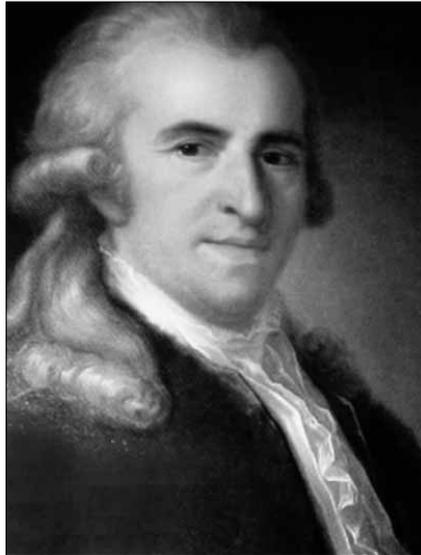
guerres de divisions, Genève perdrait son indépendance ; c'est un avis que je vous donne.» Metternich met fin à l'entretien en promettant de venir à Genève dès que les affaires de l'Europe lui en laisseront le temps.⁽²⁶⁾ Littéralement transporté par la personnalité du prince, notre officier décide de couronner sa journée en allant admirer la pyramide funéraire, oeuvre de Canova, dédiée à l'archiduchesse Marie-Christine, épouse du duc de Sachsen-Teschen, qui se trouve dans l'église des Augustins et que l'époque considère comme le monument le plus remarquable de la ville. A cette vue, il ressent «un enchantement religieux».⁽²⁷⁾

Une quête interminable

Il peut donc récupérer ses canons, mais encore faut-il les trouver, dans la masse de pièces qui sont entreposées dans l'immense dépôt de la Landstrasse, que Pinon va arpenter toute la journée du 29 juillet, mais en vain. Il se tourne à nouveau vers Metternich, qui lui recommande la patience. Deux jours plus tard, dans une lettre, il adjure le prince de lui venir en aide puis se rend au Prater pour assister à un feu d'artifice, dont la richesse et l'ingéniosité l'éblouit. Mes ses affaires ne progressent plus. Parmi les responsables du matériel d'artillerie, il sent une sourde résistance. Décidément, les subalternes ne veulent pas restituer les pièces. Le lieutenant-général de Reisner, qui le reçoit dans son palais de la Landstrasse, lui fait comprendre qu'il n'approuve pas la décision de l'empereur et que s'il y a des pièces genevoises, elles se trouvent à Ulm, à Linz tandis que celles de Vienne ont été fondues. Or Pinon sait que l'on n'a plus fondu une seule pièce à l'arsenal depuis un mois. Se présentant à nouveau dans cet arsenal, où il avait repéré quelques jours auparavant quelques canons genevois, les fonctionnaires lui affirment qu'ils ont été fondus entre temps. Il est obligé d'aller chercher le directeur pour lui montrer les pièces. Après le froid, à nouveau le chaud. Le 5 août, dans la soirée, un courrier lui apporte une lettre du prince de Schwarzenberg, dont le ton péremptoire le ravit:

«Sa Majesté a daigné par une grâce spéciale, ordonner que les pièces qui seront reconnues comme propriété des Genevois soient rendues ; le lieutenant-général de Reisner est chargé de donner les instructions nécessaires pour que cette artillerie, qui est partie d'Ulm le 13 du mois passé, fasse halte. M. le Colonel Pinon voudra bien s'entendre avec M. de Reisner pour les détails ultérieurs de cette reddition.»⁽²⁸⁾ Retour chez le lieutenant-général qui reconnaît huit pièces genevoises, et cinq autres «qui passeront pour telles».

Le reste, dit-il, doit se trouver à Ulm, ou à Ebersberg. Mais où sont passées toutes les autres, il l'ignore ! C'est à désespérer! Pinon élève la voix, mais Reisner le congédie en déclarant qu'il ne peut rien faire et qu'il doit à nouveau s'adresser au prince de Metternich. Pinon n'hésite pas: il va retourner le voir. Il apprend qu'il ne se trouve pas à Vienne, mais à Baden, à deux bonnes heures de la capitale. Que cela tienne! A cinq heures du matin, il monte en voiture et arrive à Baden vers 8 heures. Après quelques heures Metternich, toujours aussi charmeur, le reçoit et lui répète ce qu'il lui a déjà dit: les pièces, toutes les pièces, doivent être restituées. Retour chez Reisner qui cède un peu, mais pas trop. Il enverra des ordres à Ulm et à Amstetten pour stopper les convois mais en ce qui concerne les pièces se trouvant à



Ami Lullin (BPU)

l'arsenal de Vienne, il lui faut une autorisation du comte de Colloredo. Pour calmer ses nerfs, qui n'ont pas encore craqué, Pinon se distrait en allant au théâtre, et surtout en fréquentant des compatriotes, genevois et suisses, en tête le fidèle docteur de Carro, qui l'encouragent et lui soutiennent le moral. Deux Zurichois, MM. Fiers et Bachoffen, lui déclarent qu'ils n'exigeront aucune provision pour le transport des pièces.⁽²⁹⁾

Gratitude et poésie

Si Pinon avait pu savoir ce qui se passait en son absence à Genève, son cœur en aurait été réchauffé. C'est avec une sorte de ferveur, doublée d'admiration, que les membres du Conseil provisoire, en lisant les lettres de Vienne, suivent les péripéties de leur compatriote. Démentant la proverbiale ingratitude des républiques, les Conseillers décident d'octroyer à Pinon, le 8 août, un crédit de 6000 frs., de lui offrir un sabre d'honneur monté en or, une médaille et de le

nommer lieutenant-colonel, «le premier grade dans l'artillerie après le chef de cette arme.»⁽³⁰⁾

Toutefois, à Vienne, Pinon n'est pas au bout de ses peines. Il passe encore une quinzaine de jours à rassembler les pièces éparses. A l'arsenal, il les trouve jetées dans un coin, les ouvriers et les voituriers refusant de s'en occuper. Mais il les décide à se mettre au travail en leur promettant 20 frs. par pièce chargée. Enfin, le 24 août, tout le matériel est embarqué sur le Danube et il peut partir. A Linz et à Ulm, Pinon récupère les pièces qui avaient été arrêtées et les dirige vers la Suisse.

Arrivé à Genève le lundi 5 septembre, Pinon ramène avec lui un premier lot de 48 canons. Le lendemain, il se présente devant le Conseil au grand complet qui le félicite et le prie de faire le récit de son odyssée. Rarement narrateur aura été écouté avec une telle attention.⁽³¹⁾ Puis Ami Lullin, premier syndic, lui annonce que le conseil a décidé de le nommer lieutenant-colonel, de lui offrir un sabre d'honneur et une médaille en or.⁽³²⁾ Pinon est l'homme du jour, le héros de ses compatriotes. Un certain Veyrassat, «artiste mécanicien», dédie des vers «aux Genevois et à Mr.Pinon». Cet échantillon nous montre que le talent de ce poète, certes amateur, n'était guère à la hauteur de ses bonnes intentions, :



*Cet homme estimé, à juste titre aimé,
Ne doit être jamais, non jamais oublié.
Dans la vie éternelle, c'est là où les grands noms
Qui dessus cette terre s'appliquent à être bons:
C'est là qu'est réservée en toute éternité,
Au très-chéri Pinon la céleste cité»*

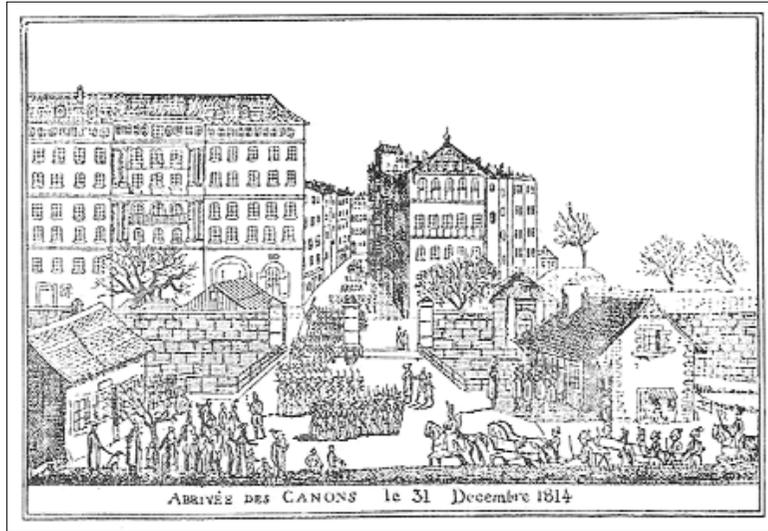
Probablement lâché par sa muse, le poète termine en se faisant prosateur: «Prions l'Être Suprême de n'être jamais dans le cas de faire usage de ces instruments destructeurs, qui cependant deviennent indispensables lorsqu'il s'agit de défendre sa vie et sa patrie ; et sous ce rapport le zèle et le dévouement généreux de Mr. Pinon pour en obtenir la restitution, sont dignes à jamais de la reconnaissance de ses compatriotes.»⁽³³⁾ Des chansons vont également circuler, vendues à trois sous, entre autres une⁽³⁴⁾ qui, sur l'air «Du déjeuner des garçons», une rengaine d'alors, évoque la modestie légendaire de Pinon:

*Approcher les Rois et leur plaire,
Du faible réclamer les droits,
Ferme, sans être téméraire,
Déjouer les flatteurs adroits. (bis)
Voilà pourtant ce qu'a su faire
Celui qui veut cacher son nom ;
C'est en vain qu'il voudra le taire,
Il est gravé sur nos canons.*

Ou encore cette «Chanson nouvelle», sur l'air de «Lampons, lampons, camarades»:

*Que chacun vide son verre,
Et d'une voix de tonnerre,
Chantons, Chantons,
C'est notre ange tutélaire:
Pinon, Pinon,
A ramené nos canons.*

Le samedi 31 décembre 1814, alors que les Genevois fêtent le premier anniversaire de leur indépendance retrouvée, Pinon est à nouveau à l'honneur: «A midi, écrit Marc-Jules Suès dans son *Journal*, on a délivré à M. Pinon-Salart, dans la chambre du Conseil, un sabre garni tout en or et une grosse médaille aussi tout en or, en témoignage de reconnaissance pour les peines qu'il s'est données pour nous procurer la restitution de notre artillerie ; on lui a dit des choses fort agréables, auxquelles il a très bien répondu, mais avec émotion.»⁽³⁵⁾ Peu après cette cérémonie, le bruit se répand que sept canons viennent d'arriver à Sécheron. La foule court pour les voir, les acclame, les couvre de fleurs. A Bel Air, le Conseil les réceptionne. La foule réclame Pinon qui se cache obstinément, tant sa modestie redoute ce genre de



Arrivée des canons, le 31 décembre 1814

démonstrations. Le 24 février, une barque apporte à Genève les derniers canons, 32 pièces qui sont, à leur tour, acclamées par la foule. Si l'on additionne les 48 canons du 5 septembre, les 7 du 31 décembre 1814 et les 32 du 24 février 1815, on s'aperçoit que les Genevois ont reçu plus de canons qu'ils n'en avaient livrés. Cette anomalie provient probablement du fait que des pièces françaises, ne faisant pas partie du lot genevois, avaient également été embarquées. Toujours est-il que Metternich, considérant que la livraison avait été incomplète, va offrir 3000 fusils aux Genevois, Pinon étant chargé de les aller chercher à Milan en 1816, dans la Lombardie alors autrichienne.

Pinon n'est pas un ingrat

Parmi tous ceux qui l'avaient aidé, en Suisse ou à Vienne, Pinon attribue un rôle déterminant à Franz Alban de Schraut, ministre d'Autriche auprès de la Confédération, qui n'a cessé de plaider avec énergie la cause de Genève et de ses canons auprès de son patron. Le 20 août 1814, il mande ceci au Conseiller Saladin de Budé: «J'ai écrit au prince de Metternich qu'il pouvait assurer l'empereur-roi que tout un siècle n'effacerait pas de la mémoire le souvenir ni ne ferait sortir des coeurs des Genevois le sentiment de cet acte de bonté et que ces canons replacés dans l'arsenal de Genève, y feraient bien plus trophée pour Sa Majesté qu'ils n'auraient



jamais pu faire dans ceux de Vienne, de Commore⁽³⁶⁾ ou de Temesvar.» Et lorsqu'il apprend que certaines des pièces rendues étaient plus petites que les originaux, son indignation ne connaît plus de bornes: «Comme je hais ces officiers, ces bas, de très bas officiers qui n'ont pas rougi de tendre la main et ces escamoteurs substituant des pièces de moindre calibre. Que le bon Dieu les extermine, ces vils hommes!»⁽³⁷⁾ L'enfant chéri des Genevois, devenu désormais «l'homme aux canons», aurait pu couler des jours paisibles dans sa bonne ville, en officier consciencieux, respecté, voire admiré, de tous, avec un grade enviable, une importante fonction de commissaire militaire, s'occupant de sa famille, s'intéressant à de multiples procédés et inventions, dont celle d'une pompe à incendie, fréquentant sa loge maçonnique *L'Union des coeurs*, si la politique, et les discordes locales dont Metternich s'était montré à juste titre inquiet, ne l'avaient rattrapé, empoisonnant ses dernières années.

Où des Polonais débarquent

Le vendredi 14 février 1834, Suès écrit dans son *Journal*: «Lettre de Pinon interceptée et publiée.»⁽³⁸⁾ Puis le lundi 17 février. «Le procureur-général est, dit-on, descendu faire une enquête chez M. J. Fazy, rédacteur de l'Europe centrale, à l'occasion de la lettre de Pinon, publiée par ce journal.»⁽³⁹⁾ Enfin, le lendemain: «Les journaux se font un plat de la lettre de Pinon et des circonstances qui s'y rattachent, les uns dans un sens, les autres de l'autre. Je crois qu'il l'a écrite sans intention ni mission, mais il faut convenir que les apparences sont contre lui et on en profite.»⁽⁴⁰⁾ De quoi s'agit-il? Et quelle est cette lettre qui paraît avoir tant ému les Genevois, ou certains d'entre eux? Il faut remonter un peu plus haut pour bien comprendre les tenants et aboutissants de cette affaire. Le samedi 1er février 1834 des réfugiés Polonais, internés dans le canton de Berne, mais qui avaient pu se rendre à Nyon sans être gênés, s'embarquent dans une barque chargée d'armes et d'uniformes qui les conduits à Bellerive, près de Genève. Leur but: provoquer un soulèvement en Savoie. Mais les autorités genevoises les interceptent et les obligent, non sans peine, à se rembarquer, plusieurs parvenant à s'enfuir. La barque est conduite dans le port de Genève mais, au moment du déchargement, des éléments populaires, hostiles à la Sardaigne «réactionnaire» interviennent et s'emparent d'une partie des armes, qu'ils transportent à Carouge, où les fuyards polonais et des émigrés italiens s'étaient retrouvés. Sous le commandement du général Ramorino, qui s'était illustré jadis du côté des Polonais contre les Russes, la petite troupe arrive à Annemasse, y plante un arbre de la liberté, pille le bureau de la douane et celui du receveur puis distribue des proclamations. Mais la population ne suit pas et l'aventure échoue lamentablement. Les «libérateurs» se replient sur Genève où ils sont arrêtés puis libérés par la foule, la plus grande confusion régnant. Le Conseil d'Etat mobilise des troupes, ordonne des perquisitions à Carouge, et décide de renvoyer dans les cantons de Vaud et de Berne ceux des agitateurs qui ont été capturés. Les conservateurs, les amis de l'ordre, jubilent tandis que la gauche s'indigne.⁽⁴¹⁾

**Une lettre fatale**

C'est dans cette ambiance tendue que le journal *L'Europe Centrale*, l'organe de l'oppositionnel James Fazy, adversaire du gouvernement, publie le 14 février une lettre de Pinon, datée du 11 février, qui aurait été interceptée et qu'on lui aurait remise, les conditions de cette «interception» demeurant pour le moins obscures. Elle est adressée au Très Révérend Abbé Locher, confesseur de S.A. le Vice-Roi de Lombardie-Vénétie, c'est-à-dire de l'archiduc Régnier, frère de l'empereur d'Autriche et est libellée ainsi:

«Très cher et respectable ami,

Vous aurez entendu parler de la crise orageuse qui a failli compromettre l'existence politique de notre chère Genève. Je désire que vous connaissiez et fassiez connaître à LL.AA. le Prince Vice-Roi et le Prince de Metternich, les événements tels qu'ils se sont passés, et que la conduite des bons citoyens ne soit pas dénaturée par les faux rapports de quelques journalistes.

Etant trop occupé dans ma place de commissaire militaire qui fait peser sur moi toute la responsabilité pécuniaire et matérielle militaire, je ne puis pas entrer dans tous les détails, et je vous envoie, pour y suppléer, celui de nos papiers le mois exagéré,⁽⁴²⁾ et qui approche le plus de la vérité. Vous pouvez juger des pénibles journées que nous avons passées, depuis le samedi 1er février, jour fixé par de la canaille et de misérables proscrits, pour renverser notre gouvernement, et établir leur pouvoir révolutionnaire, vous verrez que c'est à la bonne providence que nous devons d'avoir été préservés de cette révolution qui aurait détruit pour longtemps notre bonheur. Ces misérables, jaloux de notre tranquillité et de notre prospérité, voulaient, aidés de la lie du peuple, ramener les jours d'anarchie et de terreur. Le Tout Puissant a étendu son bras ; leurs projets ont été déjoués, et il ne leur reste qu'un désespoir concentré et le chagrin de n'avoir pu réussir ; je ne dis pas la honte, c'est un sentiment que ces brigands ne connaissent pas.»⁽⁴³⁾ Ces lignes vont bien entendu provoquer l'ire et l'indignation des libéraux opposés au gouvernement dont ils savent que Pinon est proche. L'amalgame est vite faite: voilà ce qu'on pense, en haut lieu du peuple!

James Fazy attaque. Pinon réplique

Le *Journal de Genève*, fondé par Fazy, attaque le contenu de la lettre, qu'il nomme «une monstruosité épistolaire».⁽⁴⁴⁾ Ce qui aggrave encore le cas de Pinon aux yeux de la gauche, c'est le fait que la lettre est adressée à un prêtre, confesseur d'un vice-roi autrichien, auquel elle doit être communiquée, ainsi qu'à Metternich, par conséquent aux représentants de la pire réaction. D'ailleurs Fazy ne se prive pas d'enfoncer le clou. Dans *L'Europe Centrale* du 19 février, il accuse Pinon de «propager l'esprit autrichien», se vantant d'être parvenu, lui, en publiant la lettre à «attraper un bout de la queue autrichienne de 1814» et «nous avons pincé cette queue et la parti [réactionnaire] a crié.» C'est là une allusion à la descente de police dans les locaux du journal, qui ne donna aucun résultat et qui avait eu lieu le jour précédent. Mais il n'est pas dans le caractère de Pinon de se laisser faire et, le 20 février, il achève une



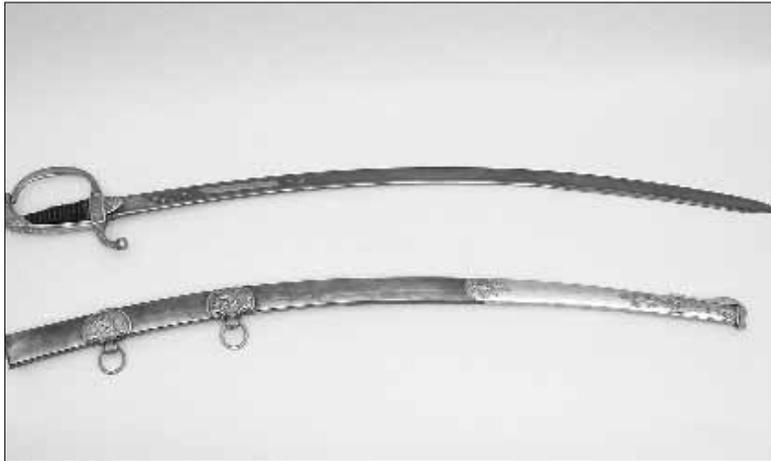
brochure, *Aux Genevois*, publiée quelques jours plus tard, sans non d'éditeur et probablement à compte d'auteur, dans laquelle il «en appelle à la justice de ceux qui m'ont jugé trop précipitamment.»⁽⁴⁵⁾ Sa lettre, dit-il, n'a pas été rédigée pour être publiée. Toutefois son contenu était si peu mystérieux qu'il en a fait connaître le contenu au directeur du bureau des diligences, où il est allé la remettre. Certes, il a employé des expressions injurieuses, mais il écrivait à un ami, à titre privé, et il n'a désigné personne nommément. Quant au reproche d'être lié à Metternich, il l'affronte crânement: ««On me fait un crime pour mon attachement pour le Prince de Metternich. —Oui, je lui suis attaché, parce que j'aime mon pays. En 1814, le Congrès [de Vienne] allait se terminer, et Genève n'était point compris au traité ; M. de Metternich refusa de le signer. Alors un personnage éminent lui demanda s'il voulait recommencer la guerre pour Genève. —Je ne sais, répondit-il, si la guerre recommencera, mais l'Empereur a promis que Genève serait libre, et je ne signerai pas: on fit un supplément au traité et ma patrie devint indépendante. Plus tard j'ai dû à ce prince le bonheur de recouvrer notre artillerie. En 1816, il nous fit accorder 3000 fusils par l'Empereur. A diverses époques enfin, il s'est montré l'ami des Genevois en obligeant plusieurs d'entre eux.»⁽⁴⁶⁾ Pour étayer son propos, Pinon reproduit quelques lettres.

La bonté de Pinon

La première, du 8 décembre 1832, est adressée à Metternich, l'entretenant d'un séjour de plusieurs semaines à Milan, pour y surveiller le tissage de la soie et du coton à la production desquels il s'intéresse beaucoup. Il l'entretient également de la fabrication d'une pompe à incendie, dont il semble avoir été l'inventeur. Enfin, il lui demande de s'intéresser au sort d'un lieutenant qui sert depuis 1814 dans les troupes de Sa majesté. Dans une lettre du 13 janvier 1833, il revient à la charge à propos de l'officier auquel il voudrait voir attribuer de l'avancement. Dans une note du 17 février 1834, le libéral pondéré Marc-Antoine Fazy-Pasteur justifie ainsi la démarche de Pinon: «Je soussigné déclare que les deux copies de lettres ci-dessus sont conformes au registre de M. le colonel Pinon, qu'il a mis sous mes yeux, que c'est à ma sollicitation, et pour m'obliger, qu'il s'est adressé à M. le prince de Metternich pour obtenir de l'avancement en faveur de l'un de mes parents qui sert depuis plus de vingt ans sans les armées autrichiennes, et que peu de temps après ces lettres, le susdit officier a obtenu le grade de capitaine, qui était dû à ses longs services.» Dans les deux dernières lettres du 13 janvier et du 25 mars 1833, toujours à l'abbé Locher, il est question d'une somme d'argent à remettre à un certain Gos habitant Milan: «Il sait que trop souvent j'ai cédé à ses sollicitations pour lui procurer de l'argent, et il sait bien qu'il sache que je ne céderai plus à de nouvelles demandes ; mais, d'un autre côté, si sa position est aussi pénible que vous me le dites, je ne veux pas qu'il souffre. Veuillez donc, cher ami, lui remettre, comme venant de vous, cent francs de France ; il ne faut pas qu'il sache que cela vient de moi.»⁽⁴⁷⁾ Dans la seconde lettre on peut lire: «[...] C'est pour vous prouver combien je tiens à conserver votre estime et votre amitié que je veux bien céder à votre demande de faire un dernier sacrifice de 600 francs de France ; c'est beaucoup pour



moi dans ce moment, mais je préfère me gêner encore et le faire de suite pour la première fois, et ne pas mendier inutilement des secours et des recommandations qu'on me fera attendre longtemps, pour plus tard me refuser le moins impoliment possible.»⁽⁴⁸⁾ On le constate: homme de décision et d'obstination, dans le bon sens du terme, Pinon est également un homme de coeur. Et l'homme aux canons de conclure: «[...] Sur la foi d'un journaliste,⁽⁴⁹⁾ le peuple genevois a jugé l'un de ses membres



légende

qui vécut toujours au milieu de lui, et que sa vie passée aurait dû mettre à l'abri de semblables soupçons.

Aujourd'hui j'en appelle au bon sens de mes concitoyens dont le bonheur est mon unique pensée [...]⁽⁵⁰⁾

Après le capitole, la roche tarpéienne

Toutefois les passions ne s'apaisent pas. A la date du 31 mars, Suès note dans son *Journal*: «Les inspections ont commencé aujourd'hui. On dit qu'on y a hué le colonel Pinon.»⁽⁵¹⁾ Un caporal des carabiniers, un certain Doehner, demande à être rayé des rôles militaires. L'inspecteur de la milice, le colonel Kunkler, lui répond que sa demande est inconvenante sur quoi Doehner réplique que ce qui est inconvenant, c'est la présence d'un correspondant du Prince de Metternich dans les rangs d'une milice républicaine. Lorsque Pinon, en personne, se présente à lui avec le livre



d'inspection, Doehner lui dit: «Colonel, il vous faut écrire à Metternich comment vous trouvez cette canaille citoyenne». Convoqué dans le bureau de Pinon pour une explication, Doehner lui déclare qu'il est prêt à lui accorder satisfaction, quand il voudra. Les jours suivants de nouveaux incidents auront encore lieu.⁽⁵²⁾ Elle est bien loin (Octobre 1814), l'époque où Pinon avait été élu avec le maximum de voix au Conseil représentatif!

Il est intéressant de noter que Ruchon, dans son *Histoire politique de Genève*,⁽⁵³⁾ considère que cette «affaire Pinon» n'est pas uniquement anecdotique, mais qu'elle atteste d'un détachement de la population à l'égard de ses autorités, qui aura bientôt des conséquences fatales.

Sans aucun doute toute cette affaire affecta vivement Pinon qui depuis en plus se tourna vers la religion, comme ses lettres l'attestent. Six semaines avant sa mort, le 31 août 1839, il adresse une ultime lettre à son ami le doux humoriste Petit-Senn, qui partage ses idées politiques. Il s'agit d'une longue méditation sur la mort et sur les consolations que le christianisme nous offre. Dans la marge, Petit-Senn écrit: «L'auteur de cette lettre, le brave colonel Pinon, mourut le 12 octobre⁽⁵⁴⁾ suivant entouré des soins des siens et suivi des regrets de tous les Genevois.»⁽⁵⁵⁾ «De tous les Genevois», voilà qui est loin d'être certain! Et pourtant, il avait bien mérité de la République.

Notes

1 D'après l'information que j'ai obtenue auprès des Archives d'Etat de Genève, la plaque, qui s'était descellée, a été „recueillie“ par ces archives. Elle est actuellement introuvable.

2 Général de division.

3 *Mémoires de F. de Roverea écrits par lui-même et publiés par C. de Tavel*, T. IV, Berne-Zurich-Paris, 1848, p. 196.

4 *Mémoires de la comtesse de Boigne*. Ed. Berchet, vol. I, Paris, 1979, p. 501.

5 Pour les détails de la marche de la division Bubna sur Genève, et sur les combats alentour, on consultera: General d.I. Emil von Woinovich *Kämpfe in Süden Frankreichs 1814*, vol. 6e de *1813-1815. Österreich in den Befreiungskriegen*, Wien-Leipzig 1912., p. 1-35.

6 Paris, 1932. Bien que Dumur fut le plus Français de tous les Genevois, établi à Paris et cofondateur du *Mercur de France*, il fut vivement attaqué à Paris pour ce roman, parce qu'il montrait la population genevoise heuseuse d'avoir été libérée des Français!

7 Roverea, *op.cit.*, p. 199.

8 *Journal de Marc-Jules Suès pendant la Restauration genevoise 1813-1821*. Publié avec une introduction par Alexandre Guillot, vol. I, Genève, 1913, p. 4. Désormais cité *Suès*.

9 P. 5.

10 *Ibid.*

11 François Ruchon, *Histoire politique de Genève. 1813-1907*, vol. I, Genève, 1953, p. 29. Désormais cité *Ruchon*.

12 *Ruchon*, p. 29.

13 Article J. Pinon in: *Recueil*

14 Le *Journal de Pinon*, qui nous fournit tous les renseignements sur son odyssee, ainsi que divers papiers étaient, à l'origine, la propriété de F. Bonna. Quant aux notes sur Pinon réunies par le colonel Grivel, qui avait été directeur de l'arsenal de Genève, déposées aux Archives d'Etat de Genève, elles demeurent introuvables, au même titre d'ailleurs que le *Journal*. Mais cette absence n'est pas trop grave, dans la mesure où l'historien Frédéric Barbey a paraphrasé, et parfois copié, le texte de ce *Journal* dans son étude „L'Homme aux Canons. Récit de la Restauration genevoise“ publié en 12



séries dans le feuillet du Journal de Genève de septembre 1917. Désormais cité Barbey. Le Fédéral publia, sous la plume de J. Coindet un article sur Pinon et ses canons, aussitôt repris par l'Album de la Suisse romande (1843) mais dont les informations sont sujettes à caution.

- 15 Général de corps d'armée.
- 16 *Barbey*, 3e série.
- 17 *Barbey*, 4e série.
- 18 *Barbey*, 5e série.
- 19 Général de Corps d'armée.
- 20 *Barbey*, 5e série.
- 21 *Barbey*, 6e série.
- 22 *Barbey*, 8e série.
- 23 *Barbey*, 9e série.
- 24 Archives d'Etat de Genève. Rés. G 128 n° 12. Même lettre-circulaire à la Bibliothèque de Genève (BDG), Département des manuscrits, Ms. Fr. 7167/33.
- 25 Cf. J.-J. Langendorf, „Kutscher und Arzt Europas“ in: Metternich, Ordnung und Gleichgewicht. Ausgewählte Schriften, Wien-Leipzig, p. 95-107.
- 26 *Ibid.*
- 27 *Barbey*, série 10.
- 28 *Barbey*, série 10.
- 29 *Barbey*, série 11.
- 30 Ce n'est toutefois que fin mai 1818 que Pinon obtiendra son brevet définitif.
- 31 *Barbey*, série 10 et 11.
- 32 Les frais causés par l'expédition de Pinon se sont élevés à 38.539 livres de France, dont 13.260 pour le voyage et le séjour à Vienne, 23.329 pour le rapatriement des canons jusqu'à Morges, 386 pour le trajet Morges-Genève et 144 livres pour des ouvriers blessés dans les opérations de chargement ou de déchargement. *Barbey*, série 12.
- 33 Sur une feuille volante. BdG, Gf 2072 a 1814.
- 34 La date de cette chanson est incertaine. Le 25 février figure à l'encre sur l'exemplaire de la BdG, alors que *Suès*, I, p.61, indique celle du 5 octobre 1814, évoquant ainsi l'arrivée du 1er lot de canons.
- 35 *Suès*, I, p.77.
- 36 Komorn, en Hongrie.
- 37 *Barbey*, Série 12.
- 38 *Suès*, II, p 248.
- 39 *Ibid.*, p. 249.
- 40 *Ibid.*, p. 249.
- 41 Pour toute cette affaire cf. *Ruchon*, , I, p. 211-215.
- 42 *Le Fédéral*,
- 43 Reproduite
- 44 18 février
- 45 P.14.
- 46 P. 4.
- 47 P. 9-10.
- 48 P. 11-12.
- 49 James Fazy.
- 50 P. 14.
- 51 *Suès*, *op.cit.*, II, p. 250.
- 52 *Ruchon*, p. 214-215.
- 53 P. 215.
- 54 A Chêne-Thônex.
- 55 BdG, Département des Manuscrits, Me.fr.7263 f. 168-181.



Les radicaux vaudois au secours de la République lombarde 1848: LA LÉGION HELVÉTIQUE ROMANDE

Guy Lecomte



Fanny Lecomte-Hostache et ses deux enfants Jean et Henri, vers 1873-1874. (Album Lecomte)

Un colloque a été récemment consacré au divisionnaire Ferdinand Lecomte, chancelier de l'État de Vaud et fondateur de la *Revue Militaire suisse*. Ce fut l'occasion d'exploiter le riche fond d'archives qu'il a laissé et de tenter de comprendre celui qu'un article nécrologique définissait comme l'un des Vaudois les plus originaux du siècle. Son parcours a fait l'objet de quelques travaux sommaires mais n'a jamais été étudié en détail. Il y a donc bien des lacunes à combler et le but de cet article est d'éclairer les débuts de sa très rapide carrière ⁽¹⁾ et d'examiner le rôle qu'il joua, aux côtés de Jules Eytel ⁽²⁾ et de Constant Borgeaud ⁽³⁾, dans la mise sur pied d'une Légion destinée à soutenir les indépendantistes lombards.

Ferdinand Lecomte est né à Lausanne le 18 août 1826 ⁽⁴⁾, il était le fils aîné et tardif de Frédéric Le Comte, orfèvre, et de Marianne Delisle. Son père avait acquis sept ans auparavant la bourgeoisie de Saint Saphorin en Lavaux. Il était cependant, lui aussi, né à Lausanne, fils

d'un chef d'orchestre, lyonnais d'origine mais venu de Turin ⁽⁵⁾, et d'une fille naturelle de la famille Cazenove, Caroline de Saint Laurent qu'on disait être née en Amérique ⁽⁶⁾. Lors de la naissance de son fils, Frédéric Le Comte est officier de la milice vaudoise ⁽⁷⁾. Sa carrière militaire avait commencé bien avant sa naturalisation, peut-être vers 1813, alors qu'il était premier ouvrier chez Gély, qui devint colonel et dont l'atelier lausannois paraît avoir été un nid de passionnés de la chose militaire ⁽⁸⁾. Le petit Ferdinand auquel on avait attribué le prénom de son grand oncle putatif, le patriote vaudois Ferdinand Rosset ⁽⁹⁾, est donc élevé dans une ambiance patriotique et martiale. Il vit une enfance heureuse. Son père, un artisan habile et considéré, gagne bien sa vie et veille à ce qu'il reçoive la meilleure éducation possible. Il l'inscrit donc en 1841 à l'École moyenne et industrielle de Lausanne, fondée en 1837 pour donner aux enfants de la classe moyenne, pour qui l'accès au Collège et

1848: LA LÉGION HELVÉTIQUE ROMANDE



à l'Académie est très difficile, une instruction de qualité, à leur portée et conforme à leurs besoins ⁽¹⁰⁾. Le programme des cours fait une large place à l'allemand, aux mathématiques et aux sciences expérimentales. Malgré un écolage bas, 72 francs par année ⁽¹¹⁾, l'école a de la peine à décoller. Elle ne compte que 64 élèves en 1841, répartis en quatre classes, une par degré.

Tous les élèves se connaissent et beaucoup nouent là des liens pour la vie. L'un des condisciples de Lecomte, Constant Borgeaud, entré lui aussi en 1841 à l'école mais en classe de quatrième ⁽¹²⁾, se souvient avec émotion de son temps d'études, dans un texte qu'il écrit en 1902 pour le *Journal de l'École industrielle et du Gymnase scientifique* ⁽¹³⁾, alors qu'il est devenu le doyen des anciens élèves. Il loue le professeur de mathématiques Jules Marguet «*sorti de l'École centrale de Paris avec le diplôme d'ingénieur civil; son enseignement était clair, précis rapide*». Il se souvient que le pharmacien Bischoff enseignait la chimie et le professeur Chavannes

la physique mais que le laboratoire était alors embryonnaire. Il brosse un savoureux portrait du professeur Porchat ⁽¹⁴⁾ qui «*enseignait la littérature; sa diction ressemblait beaucoup à celle de Vinet, un peu moins nerveuse, mais aussi pure et aussi assimilante; il était à Vinet ce que les fables de Florian sont à celle de La Fontaine*». Il cite son camarade, Jean Gay, futur professeur de mathématiques à l'Académie qui faisait le sac avec son frère et révèle que: «*lorsqu'il y avait une poussée dans le corridor, en sortant de son cabinet pour rétablir l'ordre, le directeur était sûr d'y trouver l'élève Ferdinand Lecomte, devenu colonel fédéral et écrivain militaire à la manière du général Jomini*.» Cet élève volontiers turbulent reçoit comme ses camarades une instruction militaire. L'école forme un corps de cadets pourvus d'un uniforme que Borgeaud décrit ainsi: «*tunique noire se boutonnant jusqu'au col, pantalon gris de fer, casquette bleue haute de forme avec un bouton couvert de fil d'or en guise de pompon*». Les cadets sont munis d'un couteau de chasse accroché à un ceinturon de cuir noir. Au printemps 1842 ils deviennent artilleurs. La ville de



Le colonel F. Lecomte vers 1867. (Album Lecomte)



Lausanne a obtenu de l'État de Vaud une batterie huit pièces pour armer son école. Les élèves reçoivent une instruction accélérée, dispensée par le sergent major Favrat, à l'issue de laquelle, par un beau jour du printemps 1842, Ferdinand Lecomte et ses camarades entrent dans la carrière militaire. Ils réceptionnent au Chalet à Gobet les pièces et les caissons de leur batterie, goûtent à l'ordinaire des soldats, «*bouillon, boeuf avec choux, un quart de pot pour deux*»⁽¹⁵⁾. Borgeaud, sergent-major de l'école prend ensuite la tête de la juvénile colonne. François Bocion⁽¹⁶⁾, qui plus tard peindra si bien le Léman, élevé au rang de caporal tambour, rythme le pas de ses condisciples. Le cortège fait halte à La Sallaz, où, honneur suprême, la fanfare du Collège l'attend. Borgeaud résume ainsi l'impression générale: «*Notre entrée en ville, tambours et fanfare en tête, le Comité et les professeurs de l'École suivis de leurs élèves attelés à huit pièces d'artillerie fut triomphale.*»

Les artilleurs-élèves officient dans les grandes occasions! En août 1842 les huit pièces de l'École moyenne et les quatre du Collège forment batterie pour saluer à Ouchy les députations de Berne, Fribourg, Valais et Genève, venues assister à un *Concert helvétique* donné à la cathédrale. Borgeaud quitte l'école en 1842, Lecomte,



Ferdinand Lecomte vers 1870. (Album Lecomte)

lui, y poursuit ses études mais sa situation familiale se péjore. Sa mère meurt le 2 février 1844⁽¹⁷⁾. Son père met son affaire en veillesse et prend, en mai, un emploi de premier ouvrier à Genève⁽¹⁸⁾, où il n'emène que deux de ses enfants. Ferdinand est en pension à Chailly-sur-Lausanne⁽¹⁹⁾. Il obtient son certificat de sortie de l'École moyenne le 23 septembre 1845⁽²⁰⁾. Dès le mois de février il suit en parallèle les cours de littérature à l'Académie, mais en ce même mois le peuple vaudois renverse son gouvernement et Ferdinand Lecomte trouve sa voie.

Je n'ai pas la prétention de récrire ici l'histoire de la révolution de février et n'en dirai que ce qui est nécessaire à mon sujet. Le gouvernement vaudois est en 1845 très peu populaire, il est aussi affaibli par la présence en son sein de trois membres radicaux emmenés par Henri Druey.

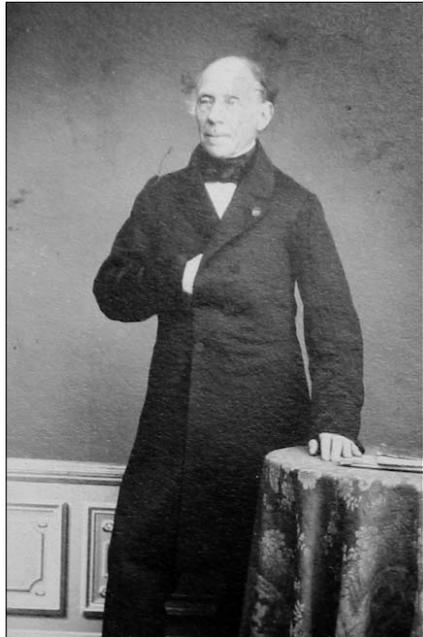
L'attitude molle de cet exécutif dans l'affaire des Jésuites exaspère l'opinion publique. Le 13 15 février les



Les cadets à Lutry en 1843. (Album Lecomte)

mécontents se rassemblent au Casino autour de Louis-Henri Delarageaz⁽²¹⁾ et de Jules Eytel, un jeune et bouillant avocat veveysan. Vers 10 heures des militants radicaux très excités allument des feux d'alerte au Signal. Delarageaz pond proclamation sur proclamation et les expédie dans tout le canton. Le gouvernement fait mine de résister. Le nombre des mécontents grossit et, le 14 au matin une colonne armée, conduite par Jules Eytel, marche sur Saint Maire. Le Conseil d'État démissionne et est remplacé par un gouvernement provisoire composé de 9 membres élus le même jour par une assemblée populaire réunie à Montbenon et qui sera confirmé, à une exception près⁽²²⁾, lors des élections du mois de mars.

Les grandes causes ont parfois de petits effets. Constant Borgeaud est alors professeur de mathématiques au Collège et école moyenne d'Aubonne. Le 14 février, racontera-t-il plus tard, il entend rouler les tambours, alors qu'il donne une leçon de trigonométrie. On bat la générale. La révolution a éclaté à Lausanne, une colonne se met en marche pour la capitale. Borgeaud se tourne vers ses élèves et déclare: «*Un jour de révolution, je donne congé.*»⁽²³⁾ Il ferme sa classe sans prendre la peine d'effacer son tableau. Il ne reviendra que 10 jours plus tard pour reprendre sa démonstration au point où il l'avait laissée. Pendant son équipée lausannoise Borgeaud s'est mêlé aux gardes volontaires. Il y retrouve sans aucun doute certains



Le général Guillaume-Henri Dufour (Album Lecomte)

de ses camarades de classe et notamment Ferdinand Lecomte qui en fait lui aussi partie. Lecomte mentionne le fait dans livret de service qu'il recevra en 1876, alors qu'il est divisionnaire, et dans lequel il inscrira, année après année, les services effectués dans les armées suisse et étrangères. L'inscription pour l'année 1845 est lapidaire: «garde civique soldée Lausanne, 8 semaines. ⁽²⁴⁾» Après la Révolution, Borgeaud retrouve sa classe et Lecomte peut consacrer tout son temps à ses études universitaires et à ses activités politiques. «A la Révolution de février 1845, explique Olivier Meuwly, qui voit les radicaux renverser leurs adversaires libéraux, Lecomte ne reste d'ailleurs pas étranger. Âgé de 19 ans, il est déjà pleinement du côté des radicaux et se tient à disposition, parmi les volontaires prêts à soutenir le nouveau régime. Une fois le changement de pouvoir effectué, il ne retourne pas aux marges de la vie politique: il l'a effleurée dans ces chaudes journées de l'hiver vaudois, il ne la quittera plus. ⁽²⁵⁾»

Il subit cependant une terrible déconvenue, alors qu'il a porté déjà les armes pour son canton et sa révolution et qu'il désire plus que tout servir dans les troupes d'élite, il est, en 1846

probablement, refusé au recrutement ⁽²⁶⁾. La décision n'est pas scandaleuse, Ferdinand Lecomte est petit, fluet et, la suite de sa carrière le montrera, de santé fragile, mais elle l'irrite profondément et il n'aura pas de cesse avant de l'avoir contournée. Il n'est pas homme à renoncer. Il trouvera bien un moyen de servir! Il se jette, en attendant, à corps perdu dans le militantisme radical. Il le fait dans une ambiance fiévreuse, le climat politique suisse s'alourdit. La Diète, où Druey et le turbulent Eytel représentent le canton de Vaud, exige la dissolution du Sonderbund qui est finalement votée le 13 octobre 1847. Les préparatifs de guerre des cantons conservateurs vont déjà bon train. Le 21 octobre le général Dufour est désigné comme commandant en chef. Ce choix mécontente les radicaux genevois, bernois et vaudois. Dufour tergiverse. Le 24, après une scène assez pénible, il renonce à ce commandement. Jules Eytel lance que s'il ne veut pas être général on en trouvera un



autre! Druey est encore plus cru. Finalement le 25, Dufour accepte sa désignation et prête enfin serment. La mobilisation est votée le 30 octobre et l'ordre de dissoudre le Sonderbund par la force est donné le 4 novembre.

Certains cantons rechignent à fournir leur contingent, Berne et Vaud, et Dufour s'en plaindra, font plus que leur part. L'effort des Vaudois est titanesque. Ils lèvent plus de 20.000 hommes ⁽²⁷⁾. Constant Borgeaud, alors capitaine d'état major ⁽²⁸⁾, écrivant sur le tard ses souvenirs de la campagne ⁽²⁹⁾ affirme: «Le canton de Vaud mit donc sur pied vingt quatre bataillons; huit compagnies de carabiniers d'élite; huit batteries, quatre compagnies de cavalerie; deux compagnies de sapeurs; quelques compagnies de volontaires ⁽³⁰⁾. Enfin les attelages pour toutes les voitures de réquisitions d'autant plus nombreuses que nous n'avions point de chemin de fer et d'autant plus difficiles à fournir qu'on avait déjà levé tous les chevaux de l'artillerie, de la cavalerie et des états-majors.»

On peut, à la lecture de ces chiffres, parler d'enthousiasme mais qu'est-ce qui le motive? Laferveur révolutionnaire? Elle porte nombre d'officiers ⁽³¹⁾ et d'hommes de troupes, dont certains sont jeunes et bien décidés à changer les choses en Suisse. Borgeaud résume leur opinion lorsqu'il écrit au sujet de cette mobilisation: «Voilà ce que le canton de Vaud a fait avec enthousiasme pour substituer à l'ancienne alliance des cantons désunis une nation suisse...»

L'engagement des Vaudois n'est pas avant tout révolutionnaire, par son effort contre le Sonderbund, la nation vaudoise s'affirme. Le contingent vaudois n'est pas qu'un contingent cantonal parmi d'autres, c'est «l'armée vaudoise», grand objet de fierté. Le canton de Vaud doit assurer aussi sa sécurité, Fribourg a 15.000 hommes sous les armes et le Valais que surveille la brigade Nicollier, presque autant et il n'est pas question de laisser occuper par l'ennemi la moindre parcelle du sol vaudois! Le 10 novembre la brigade du colonel Frederich Veillon s'ébranle. Elle avance d'Yverdon sur Estavayer. Jules Eytel commande une compagnie de carabiniers dépendant directement du commandant de la brigade, il prend ses ordres de Borgeaud qui en est un peu l'officier à tout faire. Estavayer est occupé sans coup férir, la brigade y bivouaque. Le lendemain elle retrouve le sol vaudois et stationne à Payerne, le 12 elle progresse jusqu'à Avry et le lendemain accroche les troupes fribourgeoises à la redoute Bertigny, près de laquelle se livre un combat confus, où Eytel et Borgeaud jouent le premier rôle ⁽³²⁾, qui incite le colonel Veillon à se replier quelque peu vers Montéor. Fribourg d'ailleurs a déjà demandé et obtenu un armistice. Le 14 novembre, vers 15 heures, la division Rilliet entre dans la ville. «Les bataillons, écrit lyriquement Borgeaud, succédaient aux bataillons; les batteries succédaient aux batteries, les musiques jouaient, la trompette sonnait. Au bruit sourd des roues de notre artillerie sur les grands pavés se mêlait le mugissement de l'airain placé sur ses affûts. Les caules hennissaient et forgeaient le fer...» Puis, sans transition, le vieux colonel quitte le champ des souvenirs et revient en 1897 à l'époque où il écrit: «Pour nous, petit groupe de vieillards, alors jeunes acteurs dans cette grande scène où il n'y avait ni vainqueurs, ni vaincus, mais où naissaient les prémices d'une



"Les Trois Italie", caricature de l'époque

Suisse nouvelle, telle que nous avons le bonheur de la posséder aujourd'hui, respectée et chérie de tous ses enfants, les émotions multiples que nous avons éprouvées sont inoubliables. ⁽³³⁾ Dans le petit groupe de vieillards qu'il évoque se trouvait encore, pour peu de temps, le divisionnaire Lecomte qui, refusé dans l'élite, avait fait la campagne comme sergent d'une batterie lausannoise de volontaires, commandée par le lieutenant Dumur ⁽³⁴⁾, batterie qui servait peut-être les pièces de l'École moyenne. Gageons que ses sentiments lors du Sonderbund étaient proches de ceux de son ancien condisciple. La guerre, on le sait, s'achève rapidement. Une partie des troupes vaudoises reste en garnison à Fribourg, le reste de la division Rilliet s'en va bloquer le Valais qui capitule sans combattre le 29 novembre ⁽³⁵⁾. Il est occupé dès le lendemain ⁽³⁶⁾. L'armée est bientôt démobilisée, la Diète déclare qu'elle



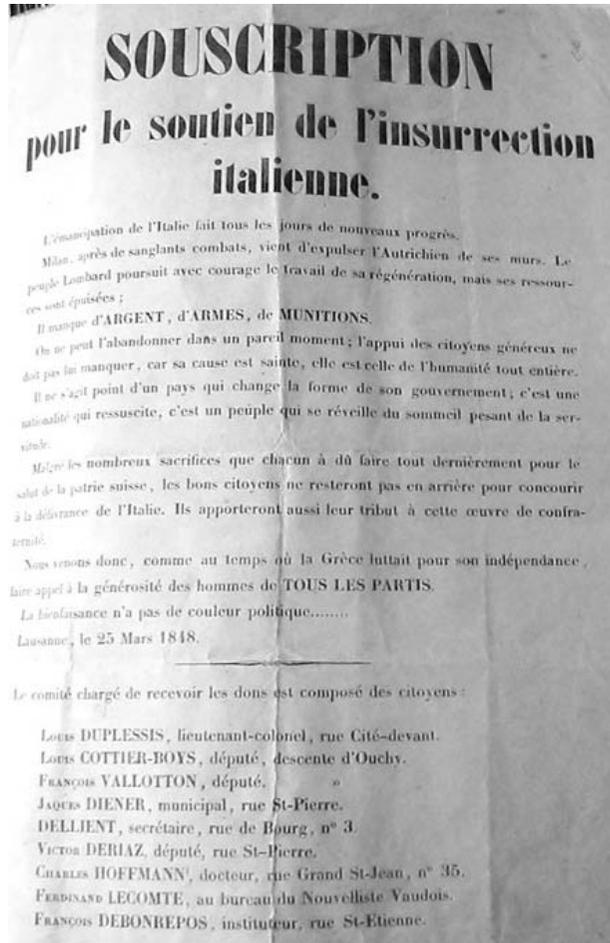
a bien mérité de la patrie. Jules Eytel retourne à Berne représenter le canton de Vaud à la Diète, qui le nomme major à l'État major fédéral ⁽³⁷⁾. Constant Borgeaud reçoit aussi de l'avancement, il est promu major du génie et chef cantonal de l'arme le 26 février 1848 ⁽³⁸⁾. Ferdinand Lecomte gagne ou regagne la rédaction du *Nouvelliste vaudois*, le journal radical que dirige Delarageaz. Il met en forme les dépêches et les lettres des correspondants. Il est ainsi aux premières loges pour s'informer. Il sera l'un des premiers à agir quand il l'estimera nécessaire.

Les radicaux romands ne sont pas neutres en 1848. Ils acclament la République française. Une manifestation de soutien a lieu à Lausanne le 27 février. Lecomte en est sûrment. Le 13 mars le gouvernement de Metternich tombe à Vienne et sa chute ébranle l'Empire autrichien, l'Italie s'embrase, Milan s'insurge le 18 mars et on y proclame le 22 mars une République lombarde. Le même jour renaît, mais sous une forme démocratique, l'antique République de Venise. Le 24 le roi Charles-Albert de Piémont-Sardaigne annonce qu'il se joint à la lutte contre les Autrichiens. *Le Nouvelliste vaudois* qui dispose de bons informateurs en Italie du Nord ⁽³⁹⁾ tient ses lecteurs en haleine. Ceux-ci réagissent vite. Le 25 mars 1848 un comité de citoyens lance l'appel suivant:

«L'émancipation de l'Italie fait tous les jours de nouveaux progrès. Milan, après de sanglants combats, vient d'expulser les Autrichiens de ses murs. Le peuple Lombard poursuit avec courage le travail de sa régénération, mais ses ressources sont épuisées: Il manque d'ARGENT, d'ARMES, de MUNITIONS. On ne peut l'abandonner dans un pareil moment; l'appui des citoyens généreux ne doit lui pas manquer, car sa cause est sainte, elle est celle de l'humanité tout entière. Il ne s'agit point d'un pays qui change la forme de son gouvernement; c'est une nationalité qui ressuscite, c'est un peuple qui se réveille du sommeil pesant de la servitude. Malgré les nombreux sacrifices que chacun a dû faire tout dernièrement pour le salut de la patrie suisse, les bons citoyens ne resteront pas en arrière pour concourir à la délivrance de l'Italie. Ils apporteront aussi leur tribu à cette oeuvre de confraternité. Nous venons donc, comme au temps où la Grèce luttait pour son indépendance, faire appel à la générosité des hommes de tous les partis. La bienfaisance n'a pas de couleur politique... Lausanne le 25 mars 1848.»

L'annonce précise que ce comité, chargé de recueillir les dons, est composé du lieutenant colonel Louis Duplessis, des députés Louis Cottier-Boys ⁽⁴⁰⁾, François Vallotton et Victor Deriaz, du municipal Jacques Diener et de MM. Dellient, secrétaire, Charles Hoffmann ⁽⁴¹⁾, médecin, François Debonrepos, instituteur et Ferdinand Lecomte, au bureau du *Nouvelliste vaudois*.

Le texte de l'appel est tiré en affichette le même jour sur les presses du *Nouvelliste*, probablement ⁽⁴²⁾. La campagne démarre, publique, et qui contrevient aux injonctions du gouvernement fédéral qui exige que les cantons observent une stricte neutralité. Ferdinand Lecomte en sera l'un des moteurs, suivant en cela la pente naturelle de son engagement politique local. C'est ainsi du moins qu'il le ressent encore quand il



Souscription pour le soutien à l'insurrection italienne



communique vers 1895 à son éditeur une notice biographique contenant cette phrase explicite: «En 1848, il était naturellement de ceux qui voulaient couronner l'écrasement du Sonderbund par une descente en Lombardie pour en chasser les Autrichiens...»⁽⁴³⁾ Ce ne sont pas là que des mots, la suite le prouvera. Avant d'entamer le récit de l'équipée qu'il organisa présentons d'abord brièvement notre source principale, un dossier d'archives constitué par le divisionnaire et donné par son fils Henri au Conseil d'État vaudois qui le remit à la bibliothèque cantonale⁽⁴⁴⁾. Ce dossier contient une quarantaine de pièces, lettres, rapports, listes et reçus divers, permettant de reconstituer pour l'essentiel l'histoire de la légion des volontaires suisses. Il manque hélas les comptes et le livre des verbaux du Comité. Le dossier a été complété par un dépouillement du *Nouvelliste vaudois*, qui de bout en bout soutint l'entreprise et qui publie quelques pièces intéressante. Ceci posé, revenons à mars 1848.

L'annonce publiée le 4 avril n'évoque pas l'envoi de volontaires en Italie. «Le comité chargé de recevoir les dons» paraît n'envisager qu'une vaste collecte d'argents et d'armes. Le précédent qu'il invoque, celui de la Grèce est respectable⁽⁴⁵⁾. La cause grecque fut populaire dans toute la Suisse, et près de Byron, mourant à Missolonghi, il y avait des Suisses. Hugo encense l'un d'eux: «Meyer qui rapportait aux fils de Trasybule la flèche de Guillaume Tell». L'Italie divisera. Qui donc eut l'idée d'y envoyer des soldats? Constant Borgeaud a raconté souvent à ses amis qu'en 1848 Jules Eytel⁽⁴⁶⁾ et Ferdinand Lecomte avaient conçu le projet d'aller à l'aide des insurgés milanais et des armées italiennes, en formant à cette fin, une légion de volontaires, qu'il lui avait proposé de s'associer à eux et qu'il avait accepté⁽⁴⁷⁾. Si l'on reçoit son récit tardif, il est bien évident que l'idée vient d'Eytel, Lecomte est alors jeune et peu connu. La réalité est cependant plus complexe. Il y a à Lausanne, avant 1847, un groupe plus ou moins structuré de sympathisants de l'Italie, en contact avec des réfugiés politiques parmi lesquels on note la présence d'un jeune écrivain, ressortissant de la Vénétie, Filippo de Boni⁽⁴⁸⁾, ami de Mazzini, banni en 1846 du Piémont pour ses opinions républicaines affichées. Ce groupe, dont plusieurs membres signent l'appel du 25 mars, suit avec attention les affaires italiennes et a étudié, sans doute, les différentes possibilités d'aider, depuis la Suisse, les républicains italiens. Il a déjà conçu le projet de recruter une légion de volontaires. Quand le 29 mars au plus tard, Filippo de Boni quitte Lausanne pour se mettre au service du gouvernement provisoire de la Lombardie, il est probablement porteur d'une offre d'aide militaire.

Ce projet d'aide aux républicains lombards, les Vaudois le défendent farouchement à Berne. Le 30 mars déjà, sous la signature de Druey, la délégation vaudoise à la Diète écrit une lettre confidentielle au Conseil d'État du canton. Druey annonce l'envoi de Luvin⁽⁴⁹⁾ comme délégué extraordinaire de la Confédération à Milan, déplore l'attitude craintive d'Ochsenbein vis-à-vis de la France et souhaite qu'on permette au comte Porro, envoyé milanais, d'acheter des armes en Suisse. Il va plus loin encore: «Voilà pourquoi je désirerais que non seulement les gouvernements



suisses fermassent les yeux sur les enrôlements, formations et exercices de corps francs des réfugiés allemands et autres dirigés sur l'Allemagne mais encore qu'on laissât faire des achats d'armes et même des enrôlements de Suisses pour marcher à la délivrance de l'Italie, de l'Allemagne et de la Pologne. Ce qui aurait été une impardonnable imprudence il y a trois semaines ou un mois est maintenant un acte de bonne politique, une nécessité. ⁽⁵⁰⁾»

Druey développe ensuite l'argumentation que les radicaux de gauche opposeront bientôt à Ochsenbein, lors du débat sur l'alliance sarde. «*en effet la Suisse, surtout la Suisse radicale, est tellement compromise aux yeux des royautés déchues et de celles qui restent debout, que s'il y avait une réaction européenne et que si l'on voyait de nouveau les Russes sur le Rhin, la Suisse serait envahie, opprimée, déchirée, brûlée, saccagée, lors même qu'elle n'aurait fourni aucune arme, ni munitions, ni homme, ni rassemblement, ni quoi que ce soit à la propagande républicaine; la Suisse, aux yeux de ses adversaires est coupable, par le seul fait de son existence, de son triomphe de novembre 1847 et de l'effet de son exemple sur les peuples opprimés.*»

C'est incontestablement Jules Eytel qui anime le comité lausannois, dont la réaction aux événements qui bouleversent la Lombardie est bien trop rapide et cohérente, pour n'avoir pas été longuement discutée au préalable. La réponse des Lombards sera tout aussi rapide, le gouvernement provisoire répond dès le 31 mars et manifeste son intérêt ⁽⁵¹⁾. Un comité spécifique qui prend le nom de *comité provisoire d'organisation de la légion suisse des volontaires* se charge de lui répondre. Il est présidé par le colonel Frederich Veillon ⁽⁵²⁾ qui paraît avoir remobilisé son État-major du Sonderbund ⁽⁵³⁾, le lieutenant-colonel Louis Duplessis ⁽⁵⁴⁾ en est, avec les nouveaux majors, Constant Borgeaud et Jules Eytel, un seul intrus, le sergent d'artillerie Ferdinand Lecomte qui n'indique pas son grade, ce serait ridicule, mais sa fonction de secrétaire au bureau du *Nouvelliste vaudois*. Il est responsable de la correspondance puisqu'elle doit être adressée à son bureau au journal, et aussi, c'est le plus important, des suites à y donner. Il est également chargé de la propagande. Il insérera des articles dans le *Nouvelliste* et des annonces dans d'autres journaux. Il se met immédiatement à l'ouvrage. Le Comité fait, par voie de presse, dès le 4 avril, un premier appel à des volontaires pour aider les Italiens en guerre contre l'Autriche. L'appel est renouvelé trois jours plus tard. Le message est simple et clair. Engagez-vous! On prend tout le monde.

Frédérich Veillon et Louis Duplessis, sympathiques à la cause italienne, donnent au Comité une certaine assise. Le gros du travail est assumé par un triumvirat formé d'Eytel, de Borgeaud et de Lecomte, trois hommes jeunes, Eytel a 31 ans, Borgeaud 28 et Lecomte moins de 22, mais convaincus, enthousiastes, durs à la tâche, et, surtout, combattifs. La situation politique évolue rapidement, le 5 avril Druey écrit au Conseil d'État pour l'informer que la Diète est convoquée pour le 13 avril. Il y sera question entre autres d'aviser «*à ce qu'exige la situation en Europe, notamment les*



événements qui se préparent en Italie où l'Autriche envoie des troupes et qui va devenir le théâtre d'une guerre européenne.» Il demande qu'on avertisse Eytel, pour qu'il soit là, en temps, avec l'huissier cantonal, et que le Conseil d'État convoque le Grand Conseil pour donner des instructions aux députés vaudois. Le gouvernement n'accédera pas à cette dernière demande, se contentant de renouveler sa confiance à ses délégués. Le 6 avril, le chevalier Racchia, chargé d'affaire sarde en Suisse, présente au Vorort bernois une demande d'alliance offensive et défensive entre le Royaume de Piémont-Sardaigne et la Confédération. Le débat sur la neutralité est lancé, dans lequel le *Nouvelliste* défend avec fougue la position de Druey. Alors que l'alliance piémontaise est discutée, le comité provisoire pour une légion suisse répond le 12 avril ⁽⁵⁵⁾ à la demande d'aide du gouvernement lombard: «*Monsieur le Président et Messieurs Pour donner cours à l'objet de votre lettre du 31 mars dernier nous avons l'honneur de vous envoyer M. le major Borgeaud, un des membres de notre comité que nous chargeons de traiter avec vous des conditions auxquelles notre légion serait levée et mobilisée vers l'Italie. M. le major Borgeaud reçoit de nous les pleins pouvoirs pour fixer de concert avec vous ces conditions vous voudrez bien l'agréer comme notre représentant et ajouter foi à ses paroles et à ses actes en cette qualité.*»

Borgeaud reçoit une mission simple mais assez étonnante. Il doit négocier une manière de capitulation militaire. Le comité envisage d'envoyer une troupe qui serait administrée par lui mais soldée et partiellement équipée par la République lombarde. Les amis radicaux de l'Italie, parfois taxés d'extrémisme, agissent en l'occurrence de manière bien péseiste.

«*M. Borgeaud devra spécialement porter votre attention sur les points suivants:*

1/ Mobilisation et moyens de mobilisation de la légion.

2/ Solde et entretien de la troupe

3/ Indemnisation des victimes de la guerre

4/ Durée du service

5/ Organisation des cadres de la légion

6/ Rapport de la légion suisse avec les autres troupes» .

Ceci dit les soldats proposés, mais pas encore recrutés, sont de bons et recommandables sujets: «*Les troupes que nous nous proposons de livrer seront composés d'hommes honnêtes, loyaux, habitués à la discipline et remplis d'ardeur pour la noble cause de l'Italie. Nous éviterons d'admettre dans nos rangs tout homme qui serait mu par une basse cupidité ou par une idée de perturbation des rapports sociaux. De tels hommes d'ailleurs, il n'en est point en Suisse et nous connaissons assez ceux auxquels nous nous adressons pour pouvoir compter sur eux. Notre représentant vous expliquera lui-même quelles sont les vues qui nous guident dans cette patriotique entreprise. Nous continuons Messieurs, à faire les vœux les plus ardents pour le succès de votre cause qui est aussi la nôtre et à laquelle nos concitoyens s'intéressent tous les jours davantage, en attendant qu'ils*



le comité provisoire d'organisation
de la légion suisse de volontaires
du gouvernement provisoire de
la Lombardie.

Monsieur le Président et
Messieurs.

Pour donner cours à l'objet de
votre lettre du 31 mars dernier nous
avons l'honneur de vous envoyer M. le major
Borgeaud, un de nos membres de notre comité, que
vous voudrez bien traiter avec nous des conditions
auxquelles notre légion serait levée et mobilisée
vers l'Italie.

M. le major Borgeaud reçoit de nous les
meilleures assurances de concert avec vous et
vous voudrez bien l'agréer comme
notre représentant et ajouter foi à ses paroles
à cet égard en cette qualité.

Brouillon de la lettre du Comité de Lausanne à la République lombarde.



puissent la soutenir au prix de leur vie. Agréez, Monsieur le Président et Messieurs,
l'assurance de notre respectueuse salutation.⁽⁵⁶⁾»

Le propos paraît bien lénifiant. Le Comité pressent-il que les respectables bourgeois milanais qui dirigent la République lombarde pourraient être effrayés par l'arrivée d'auxiliaires contaminés par les idées révolutionnaires? Il ne semble pas! Les membres du comité, ne paraissent pas être conscients du problème. Eytel recommande à Borgeaud, qui n'y trouve rien à redire, de recourir au parrainage de Mazzini ce qui créera quelques difficultés. Borgeaud se met aussitôt en route, Eytel reste à Berne. La responsabilité du bureau lausannois retombe sur Lecomte. C'est à lui qu'il revient de répondre aux premières demandes, de collecter le matériel, d'improviser un réseau de recrutement, d'organiser l'acheminement des volontaires. Les annonces passées dans quelques journaux portent leurs fruits, la polémique qui suit leur parution attire l'attention, certains s'informent tel ce Genevois, auquel Lecomte répond, il l'inscrit sur sa lettre, le 17 avril: «Monsieur, par un journal bernois j'ai vu que votre journal proposait d'organiser une légion suisse pour aller aux aides des italiens. Étant chargé de plusieurs jeunes hommes ici à Genève, je dois vous demander des renseignements plus positifs sur ce sujet. En conséquence, je vous prie de me faire savoir toutes les conditions que l'on aurait à remplir au cas que l'on voudrait se joindre à cette légion suisse. S'il y avait un comité qui organisait convenablement ce corps, il aurait beaucoup de jeunes gens ici à Genève que séduirait sa pensée. Recevez Monsieur l'assurance de la parfaite considération que je vous porte, votre dévoué serviteur ⁽⁵⁷⁾».

Sa tâche d'organisation de la légion se mêle intimement à son travail de rédacteur. Il est parfois difficile de savoir si Eytel écrit au secrétaire de la légion ou au journaliste radical, de même certaines informations passées par Borgeaud ou d'autres informateurs fournissent la matière de plusieurs articles du *Nouvelliste*. Le 16 avril par exemple, Jules Eytel communique de Berne: «Monsieur, Rien de nouveau ici, si ce n'est ce que vous verrez dans les articles ci-joints. Je prévois que la Diète traînera les affaires en longueur avant de se déterminer. L'envoyé milanais M. Prinetti est là depuis hier. Je le verrai aujourd'hui et vous écrirai demain si possible. Poursuivez activement la besogne. Elle sera dans tous les cas utile et il serait à désirer qu'à la première nouvelle de M. Borgeaud on put expédier une colonne. M. Borgeaud m'a expliqué pourquoi vous n'aviez pas inséré l'article en question. Il n'y a pas d'inconvénient à en différer la publication aussi longtemps qu'on n'a pas de nouvelles particulières de Milan ⁽⁵⁸⁾...»

Eytel négocie avec Prinetti, envoyé du gouvernement provisoire de la République lombarde, alors que la Diète discute de l'offre d'alliance de Charles-Albert, roi du Piémont-Sardaigne, dont les visées sur Milan, Mantoue et Venise ne sont un secret pour personne. La Diète a tenu une séance au sujet de cette offre le 16 et nommé une commission pour l'étudier plus à fond. Eytel croit que l'affaire traînera. Il y travaille avec Druey mais sans grand succès. Druey, pressentant l'échec de la proposition



sarde, rédige un amendement, il souhaiterait que la Suisse exprime son intention de «coopérer par des forces militaires à l'affranchissement de l'Italie par des forces militaires et qu'elle prenne des arrangements à ce sujet.» Voilà qui légitimerait l'entreprise lausannoise de recrutement. Druey préconise enfin, si la Diète accepte son amendement de «se concentrer sur les mesures à prendre» et si elle le refuse de ne pas rendre trop vite sa décision publique. Eytel, lors de la séance du 18 soutient le même point de vue. Rien n'y fait. La Diète refuse l'alliance proposée. Les députés des cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Tessin sont mis en minorité. Le Directoire fédéral rédige une réponse négative et embarrassée. Sa lettre fait l'historique de la demande: «La note de M. le chargé d'affaire mentionne les efforts héroïques de la généreuse nation des Lombards combattant pour reconquérir la liberté... Il donne à considérer que la position de la Suisse de la grande ceinture des Alpes ... sa tendance naturelle vers la mer et l'analogie actuelle des principes politiques conseillent à la Suisse de cimenter avec l'Italie les rapports les plus intimes comme les plus profitables...» Il affirme s'être empressé de transmettre la note à la Diète qui l'a examinée avec soin, c'est pourquoi il est en mesure de répondre que: «Fidèle à son origine et aux principes auxquels elle doit son existence ... la Confédération reconnaît à chaque nation le droit de se constituer librement, le droit de se donner telle forme de gouvernement qu'il lui plaît ... sans que l'étranger ait à intervenir dans ses affaires. La Confédération a salué avec la plus sincère sympathie les efforts que les peuples font pour briser les formes surannées de l'absolutisme, et entrer dans la voie de la nationalité et de la liberté. Le réveil héroïque des peuples de l'Italie n'a pas été d'un moindre intérêt pour elle, et la Confédération se livre à l'espoir que les nouveaux éléments qui surgissent et les voies dans lesquelles l'Italie va entrer seront de nature à avancer le bonheur et la prospérité d'une nation généreuse.» Il y a hélas un mais! La Confédération ne peut accepter l'alliance proposée car: «Après les efforts prodigieux que la Suisse a dû faire, il y a six mois à peine, afin de comprimer dans son sein une ligue factieuse qui menaçait d'ébranler les bases de son existence, la Confédération a besoin du repos nécessaire pour refaire ses forces... Il y a plus encore: l'incertitude existant au sujet de la ligne politique que d'autres états voisins se décideront, dans un proche avenir, à suivre vis à vis de l'Italie, constitue pour la Suisse une nécessité impérieuse d'agir avec la plus grande circonspection.»

Le refus est donc ferme, l'argumentation qui le fonde avait déjà été, nous l'avons vu, battue en brèche par Druey dans sa lettre du 30 mars. La polémique enfle bientôt à la Diète, où l'affrontement entre les députés radicaux de gauche et Ochsenbein sera très dur, et dans la presse où les partisans de l'alliance se déchangent déjà. Le jour même de la décision finale de la Diète, et avant peut-être qu'elle ne soit prise le *Nouvelliste vaudois* publie un article, intitulé *Suisse et Italie*, rédigé sans nul doute par Eytel: «L'Italie saura bien se tirer d'affaire elle-même. Voilà tout ce que savent dire les gens qui ne reconnaissent pas la nécessité d'accourir à son aide. Et, à l'appui de leur tranquillisante opinion, ils vous citent les avantages signalés qui ont déjà été remportés par les Lombards et les Piémontais sur l'armée de Radetzky, Un



tel point de vue peut toujours être invoqué par celui qui aime à se retrancher dans son égoïsme, parce qu'il dispense de toute sollicitude pour les affaires d'autrui...» Les Autrichiens se sont regroupés et fortifiés. Ils vont reprendre l'offensive vers Venise, et si le succès leur sourit qui sait où ils s'arrêteront? Il convient donc de se défier des journaux «qui ne colportent sur l'Italie que des nouvelles rassurantes et qui cherchent à endormir les peuples amis de cette nation dans une sécurité trompeuse. Au risque de faire un emploi considérable de forces, il vaut mieux, selon nous, que les nations qui sympathisent avec la Lombardie, que la Suisse en particulier, fassent une manifestation armée assez imposante pour rendre la guerre impossible et forcer ainsi l'Autriche à renoncer à ses projets. Voilà ce qui serait d'une bonne politique, si la Suisse comprenait ses intérêts et ceux des républiques naissantes.» Eytel donc n'imagine pas que la Suisse seule puisse arrêter l'Autriche, ce qu'il désire c'est une manifestation imposante qui comprendrait en première ligne la République française, non pour faire la guerre mais pour l'empêcher! Le pari est bien dangereux, on aurait pu tout aussi bien arriver à une conflagration générale. *Mais, malheureusement, nos grands personnages de Berne, de Zurich, de Soleure⁽⁵⁹⁾ etc., ont une politique d'un autre genre, celle qui consiste à patauger dans les affaires, à vivre au jour le jour et à prendre des résolutions par coup de tête. Avec de telles doctrines, on laisse accomplir le mal et l'on reste impuissant à faire le bien.»*

Le refus opposé à Charles-Albert par la Diète ne laisse d'autre choix à ceux qui veulent aider les Italiens en lutte pour leur liberté que de désobéir et de pousser les travaux pour constituer la légion de volontaires. C'est ce qu'Eytel fait savoir à Lecomte par un court billet écrit pendant la cruciale séance du 18 avril: «... J'ai vu Porro et plusieurs fois Prinetti. Ils espèrent tous deux dans le succès de la mission de M. Borgeaud et s'attribuent le dilemme du gouvernement de Milan qu'au nombre considérable de ses occupations. Il faut donc attendre, travailler au projet et se préparer. Je suis en séance et ne puis vous donner d'autres détails. Pour le *Nouvelliste* je vous enverrai quelque chose demain ...⁽⁶⁰⁾» Son courrier s'est croisé avec un billet de Lecomte auquel il répond le lendemain par un mot très bref: «J'ai reçu votre billet et vous remercie. M. Druey nous appuie tout ce qu'il peut en Diète et il partage pleinement notre manière de voir; j'espère pour mardi pouvoir vous donner un compte-rendu des séances du 14 et du 18.⁽⁶¹⁾» Eytel n'oublie donc pas le *Nouvelliste*.

La guerre de Lombardie ne suscite pas l'intérêt du seul groupe de Lausanne. Une concurrence se fait jour dont Jules Eytel a vent lors d'une entrevue avec les envoyés de la République lombarde à Berne. Il en fait part à Lecomte par une lettre confidentielle datée du 20 avril: «Monsieur! Un second envoyé milanais M. Frappoli est ici. Il demande des secours. Les affaires ne vont pas tant bien qu'on le croit. Il paraît que Rilliet-Constant a offert ses services à Milan et qu'on les a acceptés. C'est un coup monté par son ami Luvini. J'ai écrit en conséquence à Borgeaud, afin qu'il active la conclusion et soit sur ses gardes. Mais renseignement pris, les



Milanaïsi qui sont ici se repentent de ce choix, et je crois que les exigences pécuniaires de Rilliet (qui serait général en chef) ne leur conviennent pas. Il faut pousser notre affaire et organiser une première compagnie pour la faire partir. Je compte être de retour à Lausanne dimanche au plus tard lundi. Votre dévoué Jules Eytel⁽⁶²⁾»

Une courte note retrouvée dans le dossier O 1177 conforte les affirmations milanaïses. Son auteur anonyme⁽⁶³⁾ n'est pas semble-t-il un ami de Rillet et de Luvini, dont il souligne avec une ironie mordante l'échec à Airolo pendant le Sonderbund: «*Par d'infénales manoeuvres un colonel fédéral bien connu à Airolo et qui se trouve ici intrigue pour placer un autre colonel fédéral de Genève à la place du général Allamandi qui jouit de l'affection, de l'estime et de la considération de tous. Ses intrigues sont heureusement aujourd'hui démasquées, mais elles ont coulé les deux colonels en question qui sont méprisés et conspués par l'opinion publique.*» La solution proposée aux différents problèmes que le comité affronte est toujours la même, la fuite en avant. Que Lecomte à Lausanne et que Borgeaud à Milan se hâtent! il faut envoyer un premier détachement.

Borgeaud s'est hâté mais le sort lui a été contraire. Il arrive à Milan le 19 avril et n'y trouve pas d'abord l'accueil qu'il escomptait. Il s'en ouvre le lendemain à son ancien condisciple: «*Mon cher, Je suis à Milan depuis hier seulement, la mauvaise route du Saint Gothard m'ayant retardé d'un jour;*» il a eu de la peine à trouver l'émissaire du comité dont il ignorait l'adresse «*c'est seulement aujourd'hui que je suis parvenu à découvrir De Boni en lui écrivant poste restante. Aujourd'hui je devais m'entretenir avec le secrétaire général du gouvernement provisoire mais mon entrevue est remise à demain matin, je dois aussi voir demain Mr. Massini (sic pour Mazzini) le chef de la jeune Italie, vous comprenez que avant d'entrer en négociation avec le gouvernement, il est nécessaire que je fasse une reconnaissance préalable du terrain afin de me diriger dans la conversation sur les points épineux.*» La recommandation de Mazzini n'est sans doute pas, à ce moment la meilleure possible! Borgeaud n'a pas l'air de le savoir. Il est aussi très heureux du refus opposé par la Confédération au roi du Piémont-Sardaigne: «*M. Eytel vous a sans doute écrit depuis Berne, vous connaissez les résultats du vote de la Diète sur l'alliance proposée par le roi Charles-Albert. C'est tout ce qui pouvait arriver de plus heureux pour notre affaire...*» Il affirme avoir depuis son arrivée à Milan «*sondé le terrain de tout côté, sans parler de ma mission s'entend et j'ai trouvé partout deux opinions assez bien tranchées, les uns s'arrangeraient d'une intervention française ou suisse et sur la forme du gouvernement s'arrangeraient d'une monarchie constitutionnelle, les autres plus jaloux de l'honneur national veulent vaincre par leurs armes et demandent la république...*» Il a choisi son camp, celui des républicains. «*C'est sur ce parti que nous devons nous appuyer, sans toutefois faire pour le moment aucune espèce de propagande car nous devons être prudents comme le serpent.*»⁽⁶⁴⁾

Il ne reste qu'à travailler dur! C'est le moment! «*Je pense que vous avez organisé des bureaux d'inscription pour les volontaires et que vous continuez à travailler*



l'opinion publique par la voix du Nouvelliste, je vous engage à hausser ferme car c'est le moment, dans trois ou quatre jours j'aurais terminé ici et je ne doute nullement de l'entière réussite de ma négociation, tout depuis que je suis à Milan dépasse mes prévisions, il ne nous faut plus qu'une chose, du travail et une grande prudence. Adieu mon cher Constant Borgeaud, mon adresse poste restante Milan (écrivez-moi).»

À Lausanne où Jules Eytel rentre le 23 avril, Lecomte suit les judicieux conseils de Borgeaud. Il se démène et attend de ses nouvelles. Elles tardent un peu car, à Milan, l'envoyé du comité rencontre bien des difficultés, que signale l'un des correspondants occasionnels du *Nouveliste*, le commerçant morgien Samuel Aubin, un homme qui a des relations, qui est bien informé et dont le jugement est sûr. Aubin envoie de Milan le 24 avril un récit circonstancié des malheurs de la mission de Borgeaud: «*Mon cher Monsieur, Après un séjour de deux jours au milieu des neiges du Simplon, je suis enfin arrivé ici hier après-midi. Il était jour de Pâques et je n'ai pu voir personne, mais Luvini étant parti pour le Tessin, votre lettre n'a pas conséquemment pu lui être remise: On m'a dit qu'il reviendrait demain au soir, s'il en est ainsi, je le verrai encore*»⁽⁶⁵⁾. *Aujourd'hui, quoique soir de fêtes, j'ai pu remettre à un banquier une lettre de recommandation que j'avais... mais il ne m'a pas été possible de voir encore les membres du gouvernement provisoire pour mon affaire, ce que je puis vous dire c'est que j'espère qu'elle réussira. Après 24 heures de recherches, j'ai enfin pu découvrir M. Ph. de Boni et ensuite Borgeaud que je tenais à voir, je viens de passer un moment avec lui et je l'attends à 5 heures pour dîner. Il m'a appris ce que je savais depuis 3 jours c'est que le gouvernement provisoire se trouvant composé d'anciennes familles riches et nobles ne veut pas la République sauf une faible minorité qui la souhaite, mais la grande majorité veut se mettre sous la griffe de Charles-Albert, qui à ce qu'il paraît ne s'est pas mis en campagne pour rien mais ayant son but prévisible.*

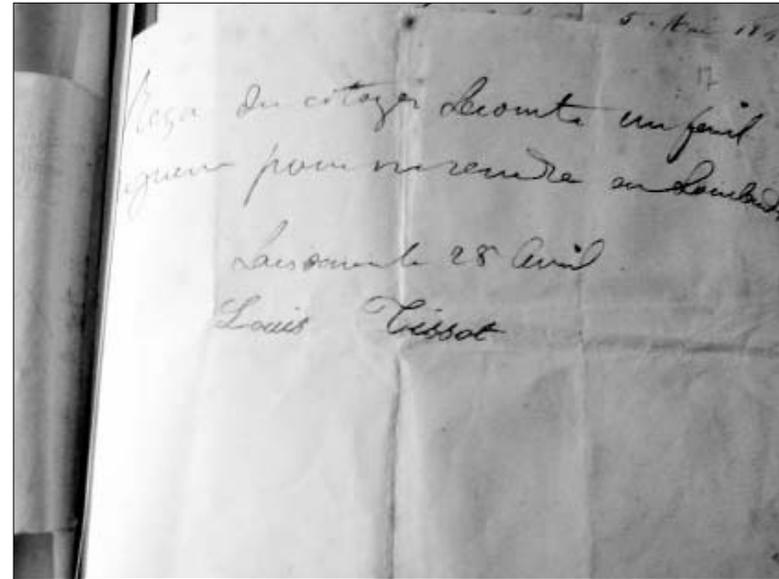
Aubin n'analyse donc pas la situation très différemment de Borgeaud mais il en tire des conclusions plus fines et assez pessimistes. Borgeaud était porteur d'un projet de convention très détaillé et ses instructions, nous l'avons vu, étaient précises. Les Lombards ont pratiqué, estime Aubin, l'obstruction systématique: «*Dans cette position vous devez comprendre que les ouvertures de Borgeaud n'ont pas été accueillies comme il pouvait s'y attendre et qu'on lui a fait mille objections, soit sur la paye, soit sur la durée du service: on lui dira que si on payait les auxiliaires plus que les nationaux, ceux-ci auraient lieu de se plaindre, que d'un autre côté on savait que la Suisse n'ayant d'armée sur pieds que momentanément, elle pouvait allouer une plus forte somme à ses troupes que les états qui avaient une armée permanente, mais qu'ici on ne pouvait faire le même sacrifice pour la raison susmentionnée.*» Visiblement les Lombards se méfient de ses républicains suisses, Aubin en apporte une preuve en passant, si le contingent suisse était plus faible que la brigade prévue, il n'y aurait pas de problème: «*Enfin si la Suisse pouvait fournir en corps que 500 à 600 carabiniers on souscrirait à toutes les conditions qui pourraient être faites.*» Il



annonce ensuite l'échec probable de la négociation et en indique les raisons: «Vous devez comprendre qu'il n'y avait plus moyen de traiter sur un pareil terrain et que notre ami Borgeaud ne peut se mettre à la tête d'hommes qui ont en perspective de servir Charles-Albert et non la République italienne de Lombardie. Je pense aussi que les capitulations qui ont été interdites chez nous ne recommenceraient pas pour venir au secours de Charles-Albert. Ce serait une anomalie.»

Borgeaud paraît l'avoir compris, il va changer son fusil d'épaule et il ira, sur le conseil, peut-être de De Boni? faire des offres à Venise. Aubin doute fort que la situation en République vénitienne soit meilleure qu'en Lombardie: «Enfin notre ami Borgeaud va partir pour Venise qui s'est déclarée république et là il espère réussir. Je souhaite qu'il trouve vraiment des républicains, mais je crains bien qu'il ne retrouve que des républicains bons pour se parer, avoir soin de la belle jambe, jouir du drame du feu ensuite aller au ballet et au P⁽⁶⁶⁾ et rien de plus.» Aubin fait ensuite une description pittoresque des membres de la garde civile et de la ville de Milan pavosée: «Il y a cependant du zèle ici pour le service de la garde urbaine, on se met jeunes et vieux à faire en sorte de faire ce service mais je trouve plus d'envie de briller par le costume que d'envie de faire son devoir. Vous ririez vraiment de voir des individus avec des chapeaux, ornés d'énormes plumes de couleurs, tuniques de velours, cravates aux trois couleurs et une fraise comme on en met à nos enfants de 6 à 8 ans, complétez ce costume par une ceinture de cuir à laquelle pend un grand sabre et vous aurez le portrait des 3/4 des gardes civiques. Quant aux troupes volontaires, j'en ai vu partir environ 50 aujourd'hui, elles ont un pantalon bleu, la casquette et une tunique de grosse toile rouge. J'aimerais mieux ces soldats que ceux dont je viens de vous faire la description. La ville a un bel aspect avec 50000 drapeaux aux trois couleurs qui pendent de toutes les croisées et ses habitants et habitantes qui ont tous d'énormes cocardes ou plumes au 3 couleurs, médailles à l'effigie de Pie IX, pendues à la boutonnières, croix etc. mais je ne vois que de clinquant et rien de plus.»

Il donne enfin quelques renseignements sur la situation générale et annonce son prochain départ pour Turin: «J'ai lu hier soir le bulletin que publie tous les soirs le gouvernement provisoire sur la situation de l'armée, il n'y a rien de nouveau, seulement les Piémontais ont fait une reconnaissance et cela s'est fermé là, nos pieuses armées ont fait un armistice pour célébrer les fêtes de Pâques avec sainteté. Je crois plutôt que Charles-Albert ne veut pas aller en avant tant que la Lombardie ne s'est pas décidée à passer sous son règne. Je ne sais ce que font les volontaires car on ne m'a rien su dire, mais il paraîtrait qu'on laisse à Charles-Albert le soin de tout faire afin de pouvoir avancer plus facilement sa domination. Je viens de voir un Tessinois faisant partie d'une maison de commerce qui à ce qu'il paraît a la fourniture des armées pour le gouvernement. Il faut que j'adresse des échantillons à cette maison en sorte que je serai dans le cas de rester quelques jours dans ce pays ... je vais en attendant à Turin passer 5 ou 6 jours chez les frères Gerioud.»



Le reçu de Louis Tissot

Le lendemain, miraculeusement, la situation s'est débloquée, Aubin annonce le prochain retour de Borgeaud: «Le 25 avril. Ma lettre n'a pas pu partir hier parce que c'était trop tard aussi puis-je vous dire que les affaires ont changé pour Borgeaud. Après que je vous ai écrit ce qui précède je me suis rendu chez cet ami qui venait de recevoir une invitation du gouvernement provisoire de se rendre à l'Hôtel de Ville à 9 heures du soir. Ce matin il m'a annoncé qu'on avait souscrit à toutes ses conditions et qu'il partait à Lausanne avec l'ambassadeur Prinetti qui part avec lui aujourd'hui. Il paraît que le gouvernement Lombard a voulu consulter Charles-Albert qui a désiré avoir des auxiliaires suisses. Borgeaud qui est très content part à midi pour Lausanne Votre bien dévoué S. Aubin⁽⁶⁷⁾» Borgeaud dira beaucoup plus tard qu'il était rentré perplexe de Milan. Le témoignage d'Aubin contredit quelque peu ces souvenirs tardifs. Si quelqu'un est perplexe, c'est Aubin. Borgeaud estime, lui, avoir bien rempli sa mission. Il tient pour négligeable «l'anomalie» signalée par ce dernier et court le risque lui, dont le républicanisme n'est pas niable, de se retrouver engagé comme mercenaire au service de Charles-Albert, dont le refus de l'absolutisme monarchique est récent et peut-être pas très sincère. Borgeaud reprend la route de la Suisse en compagnie de Prinetti, qui effectue un aller et retour rapide



vers Berne où il était encore le 18 avril. Ontils croisé en chemin l'avant-garde vaudoise? Sans doute pas mais, de retour à Lausanne, Borgeaud aura la satisfaction d'apprendre qu'en son absence les choses ont bougé. Le comité de Lausanne tient avant tout à recruter des hommes armés. La chose en soi n'a rien d'impossible, puisque dans l'armée de 1848, le soldat est propriétaire de son fusil ou de sa carabine. Les Milanais manquent d'armes, il ne sert donc à rien de leur envoyer des volontaires désarmés, mais il s'en présente parfois et il appartient au comité de les armer. Il reste dans le dossier quelques traces de cette activité. Le 25 avril Lecomte livre 45 batz à Louis Larpin d'Ollon pour un fusil qu'il remet le même jour, contre reçu à Georges Rouge. Il délivre un autre fusil à Louis Tissot. On retrouve les noms des deux récipiendaires sur la liste d'un premier détachement de 24 hommes, dressée ce jour-là par le comité provisoire de la légion suisse, qui a nommé deux sergents: Henri Devenoge, premier chef d'escouade, et Eugène Detraz, second chef d'escouade, et deux caporaux Conrad Marchand et Georges François Rouge père. Le comité munit ses hommes d'un passeport collectif ainsi rédigé: «*Nous déclarons que les citoyens suisses ci nommés se rendent volontaires en Lombardie pour y soutenir l'indépendance italienne et dans ce cas nous les recommandons aux autorités civiles et militaires des endroits où ils passeront ainsi qu'à tous les amis de la cause pour laquelle ils vont offrir leur vie.... Les citoyens susnommés sont considérés par nous comme une avant garde de la colonne de Suisses qui partira incessamment, nous désirerions donc que ces citoyens fussent utilisés de manière à pouvoir rejoindre la légion suisse à son arrivée en Lombardie, où ils se rendent à leurs périls et risques*»⁽⁶⁸⁾. Le passeport est signé par Jules Eytel, qui l'a rédigé, le brouillon est de sa main, Ferdinand Lecomte et Charles Hoffmann. Chaque volontaire a reçu 20 batz. Ce détachement est rapidement complété puisque le *Nouvelliste* du 28 avril annonce le départ de 40 hommes. Le rédacteur ajoute une information d'importance, des Italiens font route avec les Suisses: «*un détachement d'une quarantaine de volontaires cédant à une légitime impatience sont partis de Lausanne pour la Lombardie, la plupart convenablement armés. La majeure partie de cette petite troupe est montée sur le bateau à vapeur à Ouchy et là elle a rejoint une colonne de patriotes italiens venant de France et se dirigeant aussi sur la Lombardie. Ceux ci ont accueilli nos jeunes vaudois avec le plus vif enthousiasme et immédiatement les soldats citoyens des deux nations ont fait connaissance et fraternisé.*» Le vapeur était pavoisé aux couleurs italiennes. On peut juger par là comment les appels à la neutralité lancés par les autorités fédérales étaient entendus dans le canton de Vaud. Les Valaisans laissent faire. Le 29 avril, le Conseiller d'Etat Maurice Barman écrit de Sion à son collègue vaudois Delarageaz qu'il a pu décider 80 volontaires lombards et vaudois à passer par le Simplon plutôt que par la Furka pour se rendre à Milan. Il ajoute: «*Ne les suivront nous pas bientôt avec des carabiniers? Je ne crois pas que les fusiliers leur soient d'un grand secours comme volontaires*»⁽⁶⁹⁾.

L'acte de naissance officiel de la légion de volontaires est signé le 1er mai à Lausanne. Ce curieux document imprimé est sans doute la dernière capitulation militaire qui ait été conclue, en toute illégalité il est vrai, mais publiquement, par des



citoyens suisses avec une nation étrangère⁽⁷⁰⁾. Il règle en 14 articles toute la vie du corps. J'en donne ici de larges extraits. Le préambule présente les contractants et indique leurs motifs: «*La guerre que l'Italie soutient en ce moment contre l'Autriche pour le salut de son indépendance méritant les sympathies des peuples et un grand nombre de citoyens suisses désirant concourir par leurs armes et, au prix de leur sang, à l'affranchissement de cette nation amie; de son côté le gouvernement de Lombardie désirant voir figurer une Légion suisse parmi les défenseurs de la nationalité italienne, il a été fait entre les soussignés: Louis Prinetti, chargé d'affaires extraordinaire du gouvernement de Lombardie auprès de la Confédération Suisse, d'une part, et Messieurs Veillon Frederich, colonel fédéral; Duplessis Louis, lieutenant-colonel fédéral; Eytel Jules, major fédéral; Borgeaud Constant, major du génie; Lecomte Ferdinand, secrétaire, lesquels cinq derniers composent un Comité dans le but ci-après énoncé, d'autre part, la convention suivante...*»

Le premier article insiste sur l'urgence de la levée de la légion qui combattrait les Autrichiens sous le commandement du général en chef des autres forces italiennes. L'article 2 stipule que «*Ce corps d'armée prendra le nom de Légion Helvétique Romande, elle sera organisée par les soins du Comité soussigné qui pourra s'adjoindre les personnes qu'il jugera convenables. Le gouvernement de Lombardie confère à ce comité tous pouvoirs nécessaires pour accomplir cette mission dans les limites du présent traité.*» L'article 3 réserve au comité provisoire la nomination des officiers du corps et les membres de son conseil d'administration. Les membres du comité provisoire n'ont pas encore perdu l'espoir de lever une brigade complète puisque l'article 4 prévoit que «*La force de la légion sera de 1000 à 5000 hommes. Elle sera composée de carabiniers, d'artillerie et d'infanterie.*» Les articles suivants règlent la durée de l'engagement, les modalités des congés et les perspectives d'avenir au service de la République lombarde qui sont ainsi précisées: «*La guerre étant achevée, ou la légion venant à se dissoudre, les officiers et soldats qui voudront prendre du service dans l'armée lombarde, y seront incorporés, s'ils le demandent avec leur grade et aux mêmes conditions que les soldats indigènes. Les officiers qui entreraient dans les troupes lombardes devront être porteur d'un certificat de capacité à eux accordé par le Conseil d'administration de la légion.*» L'article 7 révèle que les Lombards ont accepté toutes les conditions posées par le comité vaudois, alors qu'Aubin soulignait que les soldes suisses étaient bien élevées pour le trésor lombard, cet article stipule en effet que chaque engagé recevra la solde et la subsistance fournie par la Confédération, majorée de la prime allouée à ses soldats par le canton de Vaud. Il reproduit le tableau de solde des officiers. L'article 8 est bref: «*Le chef de la légion aura le titre de général de brigade.*» Ce chef est-il déjà désigné? On peut s'interroger, nous avons vu qu'Aubin considère Borgeaud comme le chef des volontaires, mais Borgeaud est jeune et n'est major que depuis très peu de temps. Alors? Doit-on en conclure que Frederich Veillon ou Louis Duplessis se tiennent en réserve de la République lombarde?



Les deux articles suivants abordent le problème de l'équipement personnel des engagés. Il révèle un soin pointilleux du détail et nous permettent d'appréhender les problèmes d'intendance: «X. Chaque sous-officier ou soldat recevra à son entrée en service une première mise de 50 francs de France qui restera dans les caisses du corps, pour former sa masse de linge et chaussure, laquelle masse sera entretenue au moyen d'une retenue sur sa solde. - Il recevra de plus 20 Francs de France qui lui seront payés au comptant à son départ de la Suisse, à titre d'indemnité de service. - Quant à cette masse de linge et de chaussure, le gouvernement de Lombardie aura la faculté de s'entendre avec le Conseil d'administration pour fournir ces objets en nature, en défalcation de ladite mise de 50 francs. Sur cette mise le soldat se fournit le havresac, les souliers, les chemises, les pantalons de toiles, les guêtres, les cols et tous les effets de petite monture tels que les brosses, etc. XI Le gouvernement de la Lombardie fournira à tout sous-officier ou soldat qui n'en auraient pas, un fusil, une giberne un schako, une petite veste, un pantalon de drap.- Aux sous officiers, caporaux, tambours et trompettes un sabre. - Ces objets seront livrés au fur et à mesure de l'organisation de la troupe. Les soldats qui en seraient munis à leur entrée au service auront droit à une indemnité qui sera fixée par des experts. Elle sera payée dans les 4 ou 6 mois dès l'entrée au service et versée à la masse de linge et chaussure.»

L'article 12 fixe les indemnités ou rentes à verser en cas d'invalidité ou de décès, l'article 13 stipule que pour tous les points non déterminés il faudra suivre les règlements de la Confédération Suisse, l'article 14 réserve la ratification du gouvernement de la Lombardie, «laquelle interviendra dans le plus bref délai.» Les députés lombards ont donc cédé sur toute la ligne. Ils ne croient probablement pas que la ratification se fera bien vite. Lecomte écrit aussitôt à Philippe de Boni pour lui communiquer la nouvelle et lui demander sans doute de presser la ratification de l'accord. Le texte de la convention est immédiatement communiqué aux journaux amis qui en publieront rapidement des résumés susceptibles d'attirer les volontaires. L'article du *Nouvelliste*, paru le 5 mai, annonce que le major du génie Constant Borgeaud a été chargé d'organiser le corps et d'en prendre le commandement. Tout se fait donc au grand jour ce qui ne va pas sans provoquer des désagréments. Certains journaux refusent ⁽⁷¹⁾ les annonces du comité. Les opposants donnent de la voix tant à Lausanne qu'à Berne. Eytel, Borgeaud et Lecomte continuent leur fuite en avant. Borgeaud qui reste quelques jours à Lausanne ouvre, le 12 mai, un bureau d'inscription à son domicile. Il sera bientôt obligé de rappeler, par voie de presse, que l'habillement fédéral n'est pas exigé. Lecomte qui est en charge des transports ⁽⁷²⁾ envoie les volontaires qui se présentent à Sion, où Schaumberg organise leur transfert en Italie.

Le gouvernement lombard tergiverse. Lecomte reçoit, vers le 12 mai, deux lettres, datées de 8 et 9 mai, de De Boni dont le ton est embarrassé mais chaleureux. De Boni ne sait comment remercier les Vaudois pour la fraternelle affection qu'ils manifestent à son pays. Il dit avoir communiqué la lettre de Lecomte au



gouvernement provisoire et croit qu'elle a reçu bon accueil. Il rappelle l'exigence principale des Lombards «c'est de venir avec des armes car ici naturellement les armes n'abondent pas.» Il ajoute que le programme du comité provisoire de la légion a été publié au journal officiel et a fait bon effet mais il donne de mauvaises nouvelles de la situation militaire: «Charles-Albert marche lentement pour se rendre de plus en plus nécessaire... Le Vénète qu'il est a de gros motifs d'inquiétude. «Verone et Modene sont toujours au pouvoir des Autrichiens et il semble que les affaires se prolongent... La ville d'Udine a été reprise par les ennemis... Il se refuse pourtant à désespérer et garde sa foi en l'avenir républicain de l'Italie «...on organise c'est à dire on cherche à organiser, mais nous naissons de rien et nous trouvons nécessairement des obstacles, mais le pays si je ne me trompe sera république.» Il termine par une salutation particulièrement chaleureuse «Une poignée de main à tous nos généreux amis, je vous aime tous, Vive la Suisse. Tout à vous comme ami et frère Philippe de Boni ⁽⁷³⁾»

Il n'a toujours pas de nouvelle le lendemain de la ratification. Le gouvernement a tant d'ouvrage! De Boni demande à Lecomte de l'aider, comme il l'a déjà fait dans un passé proche à acheminer du courrier en Vénétie. «Envoyez moi, je vous en supplie, cette lettre à sa destination par Saint Gall. La route du Tyrol nous est interceptée. Si les amis du canton de Saint Gall dépensèrent de l'argent pour le précédent, ils seront remboursés. Serrez la main à M. Eytel, à M. Borgeaud, à M. Duplessis, à tous les amis. Il termine sa missive par un vœu que le sergent d'artillerie volontaire Lecomte désira sans doute exaucer: «Si vous nous envoyez des officiers d'artillerie, ce serait vraiment bien. Adieu mes amis et croyez moi tout à vous, Votre bien obligé et ami Philippe de Boni.» Cette lettre laisse entrevoir un refus du gouvernement provisoire de ratifier la convention qui tombera bientôt. Les Lombards ne refusent ni les armes, ni les soldats mais ils ne tiennent pas à lever à grands frais une légion suisse. Le 17 mai Eytel écrit à Lecomte: «Mon cher! J'ai en ce matin une longue communication de Prinetti. Je vois clairement qu'il serait bien aise de voir échouer votre projet, pour en finir. Il vous blâme de ce que les volontaires de Sion ne sont pas encore loin. (Hâtez vous donc de les mettre en route).» Eytel aborde ensuite une épineuse question, le gouvernement de la Lombardie tient à ce que les volontaires suisses soient en uniforme lombard. Il se méfie des irréguliers. «Il m'a dit que son gouvernement tient essentiellement à ce que vos gens soient en uniforme et n'a pas voulu me promettre aucune concession. Je lui ai dit de vous écrire lui-même. Il vous enverra 500 francs pour commencer et le reste au fur et à mesure. Si vous voulez réussir il faut vous hâter et ne pas parler pour le moment de la question de l'uniforme. J'envoie au Nouvelliste deux articles sur la non ratification. Votre dévoué Jules Eytel».

La missive d'Eytel indique clairement que la responsabilité opérationnelle incombe à Lecomte. C'est lui qui doit faire bouger les choses. Ce n'est pas si simple! À Sion les volontaires vaudois se sont mis en république, c'est du moins ce qu'on peut déduire d'une étrange demande que les sous-officiers du détachement rassemblé à



Sion adressent à Borgeaud pour lui demander de publier un article favorable aux légionnaires. Je reproduis leur lettre en respectant scrupuleusement leur texte et en renonçant à la tentation d'améliorer leur ponctuation. C'est le sentiment des volontaires anonymes qu'expriment leurs plumes:

«Sion 17 mai 1848
Monsieur Borgeaud major du génie à Lausanne

Dans l'intérêt de notre petite troupe et pour notre honneur, étant persuadé de votre bon vouloir à notre égard nous nous permettons de vous prier de rédiger sur le Nouvelliste vaudois et la Gazette quelque chose qui aye rapport avec le sentiment ci dessous. Que le commandant Schaumberg par son activité et son art militaire a pu à son désir accomplir une seule tâche, celle de s'attirer l'amitié et l'estime de ses jeunes soldats qui partent pour la Lombardie enflammés du plus grand courage que l'on aye vu plusieurs d'entre eux se distinguent par leur goût militaire et leurs connaissances claires du patriotisme démocrate qui fait seul le vrai soldat dans le champ d'honneur au premier abord ils se sont formés en république où la souveraineté existe dans les mots, de là nous les avons vu chasser de leur corps les hommes qu'ils n'étaient pas dignes de porter les coeurs et les armes dans l'étranger; comme aussi d'autres lâches dont nous dirons les noms plus tard se sont permis de voler des convois et désertent plus tard mais notre harmonie n'en est que plus grande et nos sentiments plus heureux. Enfin honneur au courage et aux jeunes Helvétiens qui se distinguent par leur dévouement et qui soutiendront le nom suisse jusqu'à la mort. C'est dans ces termes, Monsieur, plus ou moins... chaleureux autant qu'il vous sera possible quand vous ferez dans notre départ pour le respect de ceux qui nous sont chers au pays. Pour la responsabilité de cette lettre sans que nos noms paraissent nous signons, ci dessous les sous officiers Samuel Bauschert, sergent major, Fd Schaumberg, sergent, Paul Boutay, sergent».

Les événements se précipitent en Italie. La République lombarde se pose la question de son existence. Le gouvernement organise à ce sujet une consultation dont Aubin analyse les modalités dans une lettre rapport qu'il adresse à un conseiller anonyme qui pourrait être Delarageaz. Deux opinions s'opposent. Un parti préconise la fusion de la Lombardie avec les États sardes avec toutefois une réserve de taille «*Toutefois sous condition du suffrage universel et qu'une assemblée constituante dans le pays susdits et dans tous les autres états qui adhèreraient à cette fusion soit convoquée, laquelle assemblée Constituante discutera les bases et la forme d'une nouvelle monarchie constitutionnelle avec la dynastie de Savoie.*» Les opposants pensent simplement qu'il sera temps, après la victoire, de se poser la question. On sait ce qu'il en adviendra, le 29 mai la Lombardie indépendante cessera pour un temps d'exister et deviendra une province du royaume de Piémont Sardaigne.

Pendant que se joue le sort de la Lombardie, les volontaires, moins nombreux sans doute que ne le souhaite le comité de Lausanne, se regroupent à Sion. Ils y vont en



convoi organisé ou par leur propres moyens, comme le prouve ce billet adressé à Lecomte: «*Monsieur, Le soir que vous m'avez inscrit pour les volontaires d'Italie, j'ai parlé aux personnes des conditions et garanties que vous offrez. Quelques uns iront dans peu se faire enregistrer chez vous, d'autres ont voulu faire le voyage immédiatement et attendre en Valais le premier convoi que vous enverrez, je suis du nombre de ces derniers avec François Louis Mouron de Chardonne, je devais faire un voyage en Valais pour mon commerce, il faudra même que j'aille à Brigue où nous attendrons le premier convoi, nous sommes armés. SVP une réponse par le retour du courrier pour savoir ce que nous avons à faire pour la jonction des troupes. Nous aimerions partir de suite. Agréez Monsieur mes biens cordiales salutations Votre dévoué O. Maillard, adressez poste restante à Brigue.*»

Voilà qui en dit long sur le désordre en Suisse en ce mois de mai 1848. L'Europe est en guerre, la Diète débat de l'avenir du pays et de sa future constitution mais le Directoire Fédéral peine à imposer les décisions de la Diète. Un groupe de citoyens brave publiquement l'autorité fédérale en recrutant à grand bruit des volontaires qu'on lui a interdit de lever et pour couronner le tout, des individus se baladent armés à travers le Valais pour vaquer à leurs affaires en attendant de se joindre au passage à l'expédition lombarde! Il y a de quoi inquiéter le gouvernement le plus paisible et agacer le chef le plus patient, or Hans Ulrich Ochsenbein n'est pas particulièrement patient. Il ne décolère pas et attaque violemment Eytel contre la politique interventionniste duquel les libéraux et les conservateurs vaudois font signer des pétitions à Morges et à Vevey. C'est dans cette ambiance agitée que l'on attend des nouvelles du premier détachement déjà à pied d'oeuvre en Italie. C'est la *Gazette de Lausanne*, l'organe des adversaires d'Eytel et de Drucey qui publie les premières dans son numéro du 26 mai. Un de ses informateurs lui a signalé que les volontaires suisses, désœuvrés, mendient leur pain dans les rues de Milan. L'information tombe au meilleur moment, Borgeaud s'appête à partir pour Sion. Jules Eytel réagit au quart de tour. Il donne le 27 mai ses instructions à Lecomte: «*Monsieur! Il faut démentir l'article de la Gazette de Lausanne de hier sur les volontaires. Je vous enverrai demain quelque chose sur cette question et quelques autres articles dont je vous recommande l'impression pour mardi. Saluez M. Borgeaud. Dites lui qu'il hâte son départ autant que possible. Il sera bon qu'il signe l'article que je vous transmettrai. Je vous salue cordialement. Samedi 27 mai 1848 Jules Eytel. PS Si vous apprenez quelque chose de la fameuse pétition de Morges contre moi, veuillez m'en faire part.*»⁽⁷⁴⁾

La contre-attaque s'organise d'autant plus facilement que Lecomte reçoit des munitions, Auguste Schaumberg, l'officier responsable «du camp de Sion» rentre opportunément à Lausanne. Il envoie tout aussitôt à la *Gazette* la mise au point suivante, que le Nouvelliste se fait une joie de reproduire: «*A M. le Rédacteur de la Gazette de Lausanne. Je viens de lire dans le no 42 de votre honorable journal un article concernant les volontaires pour la Lombardie que je crois de mon devoir de rectifier.*» Ceci posé, il ne nie pas qu'il y ait eu quelques problèmes, en rapport avec



ceux que signalait la lettre des sergents. «Vous avez été mal renseigné par les rapports que vous avez reçus ou plutôt on aura trop généralisé des faits particuliers. C'est moi Monsieur, qui ai commandé le second détachement de volontaires, je l'ai conduit à Milan, j'ai quitté cette ville le 28 mai, je puis donc vous donner des renseignements authentiques. Sur toute la route nous avons été fort bien reçus, particulièrement au prieuré du Simplon, à Isella, Domo, Pallenza, Sesto, etc. dans toutes ces localités on nous a fait de cordiales et fraternelles réceptions. Les citoyens, la garde nationale avec les municipalités et le curé en tête, venaient au devant de nous en criant: *Vivent les Suisses!* et en nous apportant des brantées de vin et des corbeilles de vivres. Depuis Sesto, nous avons été par eau jusqu'à Milan. Nos tambours, qui battaient sur la barque, attiraient de nombreuses personnes pour nous voir passer. Nos bateliers s'empressaient de leur apprendre que nous étions suisses, et les vivats et les bravos ne cessaient plus. A l'entrée de Milan, nous avons trouvé des MM. Vaudois, parmi lesquels M. Veret, de Nyon, qui nous ont fait présent d'un drapeau italien... Une foule considérable était sortie de la ville pour nous recevoir; la garde nationale avec un bouquet de fleurs à chaque fusil, rentra devant nous en ville et nous arrivâmes, tambours battant, jusque devant l'hôtel du gouvernement. Partout on criait: *vive les Suisses!* Les dames agitaient des drapeaux et des mouchoirs aux fenêtres, cette entrée était touchante de fraternité. De la place du gouvernement nous nous rendîmes à la caserne St Jérôme, où les soldats reçurent immédiatement leur solde du jour courant. Cette solde est de 9 batz par jour, ils la reçoivent tous les jours à 10 heures du matin. Le lendemain des Polonais étant arrivés, on nous a logé à la caserne St Joseph où l'on est parfaitement bien. Il a été pourvu, sous mes yeux, à l'équipement de mes soldats. Chaque homme a reçu un petit uniforme vert, avec col et revers rouges, un pantalon de toiles neuf, une paire de guêtres, deux paires de souliers; on leur confectionne actuellement des képis et des capotes.»

Les Italiens ont une bonne opinion des Suisses, ils surestiment la puissance des vainqueurs du Sonderbund. Le 16 mai le commerçant Aubin fait un long rapport au Nouvelliste, dont j'extrai ces quelques lignes caractéristiques: «... Depuis notre affaire du Sonderbund, la valeur des Suisses a pris des proportions gigantesques dans l'esprit des populations italiennes. Au passage de la frontière lorsque j'ai décliné ma qualité de Suisse on n'a pas visité mes effets et pas même jeté un coup d'œil sur mon passeport. L'employé me l'a rendu nous sommes du même pays, nous sommes tous frères.» L'entrée des quelques dizaines de volontaires suisses du détachement Schaumberg a donc été l'occasion d'une suite de fêtes, mais qu'est-il advenu de son avant-garde? La lettre d'un de ses membres, fort opportunément communiquée au rédacteur du Nouvelliste par ses parents, nous l'apprend. Louis Tissot a posté son courrier le 19 mai.

A le lire on croirait qu'il fait la guerre au pays de Heidi: «Chers parents, Je vous écrit deux mots pour vous donner de mes nouvelles qui sont fort bonnes. Je suis resté dans le corps des volontaires. Nous n'avons reçu aucun engagement, mais nous sommes parfaitement bien entretenus, nous avons une excellente nourriture, nous buvons le



lait chaud matin et soir; je crois que si je reste longtemps ici vous ne me reconnaîtrez pas; jamais je n'ai été si bien portant. Il est vrai que nous sommes dans les montagnes, au bord d'un joli petit lac.» Il a eu sa part de fêtes et de ripailles. «Nous avons été très bien reçus sur la route; dans le Piémont, on nous a fait de superbes banquets; chacun battait des mains à notre passage, de grandes dames venaient au devant de nous avec des drapeaux et criaient vive la Suisse.» Il est complètement équipé, dispos, il a vu l'ennemi le 14 mai et ne demande qu'à l'affronter: «Nous sommes complètement habillés; j'ai déjà reçu deux chemises neuves. Depuis Milan nous sommes partis pour Brescia et de Brescia nous sommes venus ici en trois jours de marche. Dimanche nous avons été, huit d'entre nous avec le capitaine, dans le Tyrol examiner les positions et les avant-postes; il y avait quelques italiens et des chefs supérieurs avec nous. Nous avons vu des Autrichiens qui s'avançaient en reconnaissance, nous avons voulu les poursuivre, mais ils ont bientôt pris la fuite. Demain à deux heures nous partons pour rejoindre le corps des volontaires, qui est près d'ici, sur une montagne entourée de jolis villages». Tout va donc bien dans le meilleur des mondes, enfin presque: «Nous avons trouvé beaucoup de Suisses qui se sont joints à nous. Nous sommes tous en bonne santé sauf le jeune Fontaine qui n'est pas bien depuis le passage du Simplon où nous avons joliment brassé la neige.» Le contre-feu s'avère efficace. Borgeaud retourné à Sion pour prendre la tête du convoi suivant souhaite tourner la page au plus vite, le 1er juin il presse à son tour Lecomte:

«Mon cher: Nous avons expédié de Sion le 1er détachement de carabiniers pour Laveno où ils nous attendront pour faire leur entrée à Milan. Il se forme à Sion de nouveaux détachements que nous expédions au fur et à mesure de leur formation à Laveno où s'organisent définitivement les compagnies.- Tâchez de nous expédier quelques carabiniers de Lausanne, à présent qu'il n'est plus question de mendier à Milan vous réussirez mieux. Ne perdez pas un instant à cet égard, voyez votre monde et écrivez nous commencez les conditions ⁽⁷³⁾.» Jules Eytel, lui, fait part de son contentement et donne le 4 juin de nouvelles instructions: «... Les lettres de MM Schaumberg et Tissot m'ont fait un grand plaisir. C'est comme cela qu'il les faut pour faire connaître la vérité. Si vous écrivez à M. Borgeaud dites lui qu'il fera bien, arrivé à Milan, de réclamer la compagnie Schaumberg afin qu'elle soit placée sous son commandement avec celle des carabiniers qu'il emmène. Dites lui aussi qu'il devrait publier un second appel daté du territoire piémontais ou lombard aux carabiniers de la Suisse française cela lui augmenterait les rangs. S'il est encore à Sion qu'il se hâte de se mettre en route et m'écrive aussi souvent que possible ...»

Les Lombards sont de plus en plus hésitants. Lecomte a eu une entrevue avec Prinetti dont il ne communique à Borgeaud que l'essentiel. Le gouvernement lombard souhaite retarder l'entrée à Milan des carabiniers suisses. Cela arrange les affaires de son ami qui voudrait bien en être. Il témoigne de sa satisfaction dans une lettre du 4 juin: «Mon cher, Je viens de recevoir votre lettre, elle m'a fait le plus grand plaisir en ce sens que vous avez vu M. Prinetti et qu'il désire que nous retardions de 8 jours notre entrée à Milan; le 1er détachement est parti pour Laveno



où il a l'ordre de rester jusqu'à mon arrivée, vous comprenez que j'avais des motifs de ne pas de ne pas différer le départ de mes carabiniers attendu qu'ils auraient pu se dérouter et partir, puis une fois en Lombardie, ils sont engagés ainsi que le gouvernement lombard. D'ailleurs à Laveno, ils seront logés et nourris, je l'espère et ce sera une économie. Ils sont une trentaine de carabiniers.»

La question de l'argent est ici évoquée pour la première fois. L'entretien des hommes coûte à Sion. Borgeaud, il le dira plus tard, y a engagé beaucoup du sien, mais il est probable qu'il le fit en Lombardie, quand tout manqua. Il est sur son départ et presse une dernière fois le mouvement, donnant, en passant, de précieux renseignements sur l'infrastructure mise en place pour acheminer les volontaires depuis Lausanne et sur le réseau de recruteurs qui a été constitué par Lecomte et qui est, en ces jours de juin, en pleine activité: «Faites tout votre possible pour nous renvoyer des carabiniers que vous expédiez à Sion, hôtel du Lion d'Or, en route il pourrait loger à Saint Maurice à l'Ecu du Valais où nous nous sommes entendu avec le maître d'hôtel. Schaumberg est en recrutement à la Côte et dans la Vallée du Lac de Joux, Rougemont est à Fribourg et dans le Val Saint Imier et le capitaine... travaille le Valais. Si vous pouviez vous occuper un peu de l'affaire vous me feriez plaisir; s'il arrivait des volontaires à Lausanne vous tacheriez de voir à leur logement. Répondez le plus tôt possible et donnez moi de détails sur l'entrevue que vous avez eue avec M. Prinetti. Votre dévoué Constant Borgeaud.»

Le recrutement marche toujours, le lendemain l'infatigable Schaumberg se manifeste à nouveau. Il est revenu à Sion et réclame des feuilles de route à envoyer franco par Villeneuve avec un détachement qui après s'y être rafraîchi suivra la route habituelle: «...pour Saint Maurice Hôtel du Valais où ils coucheront et souperont (convenu). Le lendemain matin partir de bonne heure et rafraîchissement hôtel de la Grande Maison à Martigny de là partir pour Sion Hôtel du Lion d'Or ⁽⁷⁶⁾. Schaumberg ajoute: «Je fais tout ce que je peux pour recruter; je trouverai assez de monde mais ce sont les armes qu'il manque...» Les hommes arrivent donc! Tous ne plaisent pas à leur futur chef, le 6 juin Borgeaud est contrarié et le fait savoir à Lecomte: «Mon cher, Je regrette que vous ayez expédiés des Appenzellois, s'ils étaient de véritables carabiniers. Sans doute il ne faut pas, règle générale recruter des hommes sans carabines mais c'était une exception.» Il a reçu de bonnes nouvelles d'Italie: «J'ai reçu des nouvelles de notre premier convoi parti pour Lavegno. Ils sont partout reçus avec enthousiasme.» Le recrutement marche mais Borgeaud a un regret: «Rougemont fait de bonnes affaires à Fribourg, mais tachez de nous expédier deux ou trois hommes pour l'honneur du canton de Vaud. Nous aurons des Valaisans. Votre dévoué Constant Borgeaud. Ecrivez moi.»

La polémique concernant la neutralité de la Suisse continue de faire rage. Il ne saurait être question de la suivre en détail. Ochsenbein attaque à plusieurs reprises Jules Eytel ou le *Nouvelliste*, qui font pour lui partie d'un nouveau parti de l'étranger. Le 7 juin il renouvelle ses attaques dans son journal le *Verfassungsfreund*. Il traite Eytel de sergent recruteur, l'accuse de rechercher une décoration sarde et



évoque un Sonderbund welsch ⁽⁷⁷⁾. Le 13 Eytel répond très sèchement dans le *Nouvelliste*: «Monsieur! Le *Nouvelliste* vaudois ayant répondu à la sortie que vous faites en Diète contre ce journal, vous venez de saisir cette occasion pour m'attaquer dans le *Verfassungsfreund* du 7 courant. Je suis loin de me plaindre d'une telle tactique, puisqu'elle me donne le droit de vous faire connaître mon sentiment sur cette affaire. Je vous dirai donc Monsieur que je partage pleinement l'opinion émise par le journal vaudois sur votre présidence, dans cet article dont j'accepte, si vous le voulez, la responsabilité ⁽⁷⁸⁾. J'ajouterai que vos négations ne suffisent pas pour détruire des faits... Il est parfaitement vrai que j'ai encouragé les volontaires pour l'Italie; j'ai même fait partie d'un comité vaudois qui s'occupa avec sollicitude de cet objet. Aujourd'hui, notre sentiment n'a pas changé et nous nous souvenons avec plaisir qu'en Diète vous avez exalté ces idées, en disant qu'il fallait secourir l'Italie de la même manière qu'il y a un certain nombre d'années, on secourut les Grecs. Vous disiez cela le 14 avril ⁽⁷⁹⁾, peu de jours après l'époque où vous vouliez passer les Alpes avec les bataillons fédéraux. Ne nous prêtez donc pas une inclination particulière pour Charles-Albert, car personne ne vous croira. Chacun ne sait-il pas que la cause italienne est la sainte cause de l'affranchissement et de l'indépendance et qu'elle ne peut être devenue mauvaise en raison de l'appui d'un prince qui a dû céder, en cette circonstance, à l'élan de son peuple? D'ailleurs la Lombardie et le Vénitien n'étaient pas alors annexés au Piémont; s'ils le sont aujourd'hui, vous y avez bien contribué par votre déplorable politique... Selon vous, ceux qui ne partagent pas votre opinion actuelle forment un parti antinationnel, le parti de l'étranger (*Auslandsparthei*). Vous y placez vos collègues, ainsi que les membres radicaux du Grand Conseil de Berne, les députés des cantons que vous vous permettez d'appeler le Sonderbund welsches, les nombreux journaux qui vous sont opposés, etc., etc., de sorte que je suis là en bonne compagnie. Eh! bien Monsieur, si par ce parti vous entendez ceux qui ne croient pas que la Suisse doivent à tout jamais avoir le monopole de la liberté et qui voient des frères dans les démocrates de tous les pays, j'en suis. Mais si au contraire vous entendez nous accuser de conniver avec les ennemis de notre patrie ou de vouloir détruire sa nationalité, oh alors prenez garde de ne rien avancer sans preuve car usant d'un même argument on vous dirait: «le parti de l'étranger en Suisse est celui que dirige la diplomatie réactionnaire des monarchies, c'est celui qui a voulu comprimer les manifestations en faveur de l'Italie et faire retirer les volontaires suisse, c'est celui encore qui n'a pas voulu reconnaître la République française, c'est en un mot celui dont vous M. Ochsenbein êtes l'un des instruments.» Voilà ce qu'on dirait. Prenez y garde Monsieur car nul ne ressemble autant à un traître que celui qui dénonce toujours et partout des complots et des trahisons...» Eytel est un opposant résolu, cela n'en fait pas un traître «à moins que vous ne prétendiez pouvoir dire: le gouvernement c'est moi.»

Sa réplique est habile et mordante, il ne lâche rien et rend coup pour coup. Il réfute une dernière attaque avant de lancer une ultime flèche du Parthe: «Vous m'accusez de communisme et de socialisme. Je crois être en effet socialiste; mais hélas nos



Mon cher,
 Le second détachement de carabiniers au nombre
 de 20 hommes nous a rejoint aujourd'hui,
 demain nous marchons sur Como avec la
 compagnie, ensuite sur Bergame, puis
 sur Edolo où est le quartier général de la
 colonne chargée de la défense du passage
 de Tonale, c'est là qu'est la compagnie
 vaudoise que nous allons rejoindre,
 nos carabiniers sont très contents de la
 manière tout esprit fraternelle dont nous
 sommes reçus partout sur notre passage.
 J'ai écrit à Milan pour m'entendre avec
 le général de notre destination,

Lettre de Borgeaud du Tonale



conservateurs exploitent ce prétendu grief depuis plusieurs années et j'en suis à regretter pour vous que vous n'ayez pas le mérite de l'invention. Enfin Monsieur, vous insinuez que j'aspirais à recevoir une décoration de Charles-Albert. Cette supposition fait autant d'honneur à votre esprit qu'à votre caractère et je vous dirais en confidence que je ne puis concevoir tant d'éloignement pour les princes et les distinctions monarchiques chez celui qui, à la Diète de 1846 se comparait modestement à César et à Napoléon. Que Dieu vous conserve, Monsieur, la force et la sagesse de ces autres grands hommes.»

Comme bien on pense la réponse de Jules Eytel ne calme pas le débat. Ce sont les victoires autrichiennes qui, dès juillet, y mettront un terme. La Diète a mieux à faire, une constitution à rédiger et à défendre. Ceci dit revenons à nos volontaires vaudois. Le 20 juin Borgeaud, dont on s'inquiète⁽⁸⁰⁾, écrit enfin de Varèse: «*Mon cher Le second détachement de carabiniers au nombre de 20 hommes nous a rejoint aujourd'hui. Demain nous marchons sur Como avec la compagnie et ensuite sur Bergame, puis vers Edolo où est le quartier général de la colonne chargée de la défense des passages du Tonale*⁽⁸¹⁾. C'est là qu'est la compagnie vaudoise que nous allons rejoindre, nos carabiniers sont très contents de la manière tout à fait fraternelle dont nous sommes reçus partout sur notre passage. J'ai été à Milan pour m'entendre avec le général de notre destination.» Borgeaud ne nomme pas le général qu'il a rencontré. Le chef qui commande au Tonale est Domenico d'Apice⁽⁸²⁾, qui, comme colonel, l'a défendu avec succès contre les Autrichiens et qui depuis a été nommé ou s'est proclamé général. Je dois prendre immédiatement l'avance sur la compagnie pour Edolo pour prendre d'accord avec le colonel commandant les dispositions pour la défense, il paraîtrait que je serai employé comme officier d'État Major mais sans pour cela abandonner la direction de nos deux compagnies. Vous savez sans doute que les Autrichiens ont reconquis toute la Vénétie et que nous sommes arrivés en Lombardie dans le moment le plus favorable. Il paraît que l'on a des craintes pour Milan et que l'on redoute des Autrichiens la manoeuvre dont je vous ai souvent parlé, c'est à dire une descente par le Tyrol sur Como pour prendre Milan et marcher ensuite sur Alexandrie. Écrivez-moi et adressez à Edolo».

Borgeaud est ému il signe pour une fois: «*Votre ami Constant Borgeaud*» Il ajoute deux remarques: «*NB: J'espère avant 8 jours voir le feu. Priez M. Eytel de m'écrire.*» Ferdinand Lecomte reçoit probablement cette lettre après l'ultime rapport que lui adresse le capitaine Rougement qui avait remplacé Schaumberg à Sion: «*Sion le 21 juin 1848, Monsieur Le Comte Je pense que vous avez vu M. Schaumberg et que vous ferez tout le temps en sorte de me faire parvenir les hommes de la Chaux de Fond jusqu'à Villeneuve. J'ai écrit à Monsieur Borgeaud de vous envoyer de...*⁽⁸³⁾ afin que vous puissiez avoir plus de facilité d'envoyer tous les hommes qui se présenteront, faites en sorte qu'il s'en trouve le plus possible, je devrais déjà avoir des nouvelles de Milan mais l'inondation a retardé les dépêches de trois jours au moins, en attendant qu'ils arrivent faites pour le mieux, je reste ici à Sion pour tenir le bureau jusqu'à nouvel ordre. Si vous avez à m'écrire, écrivez moi ici. Agréez mon



cher Monsieur mes cordiales salutations. Rougemont capitaine».

Ferdinand Lecomte estime alors qu'il est temps pour lui d'aller prendre part à l'aventure italienne. Il prend la tête du dernier détachement rassemblé à Sion, qui comprend 60 hommes. Il ne verra pas l'Italie. Une lettre de Prinetti lui apprend que les Lombards, désormais, refusent les volontaires étrangers⁽⁸⁴⁾. Il ne lui reste plus qu'à rentrer à Lausanne pour attendre des nouvelles de son camarade qui affronte les Autrichiens au col du Tonale. Elles sont rares. Borgeaud n'écrit plus, ou plutôt, les lettres qu'il écrit n'arrivent plus. Le *Nouvelliste* en est réduit à reprendre une lettre d'un carabinier volontaire, publiée par le *Démocrate de la Broye*. Elle est datée du 10 juillet à Ponte Legno. Son auteur rapporte que les 50 hommes de sa compagnie monteront le lendemain au Tonale et pense qu'ils verront l'ennemi. La compagnie est bien armée et équipée le major Borgeaud la commande⁽⁸⁵⁾. Il note aussi qu'à Bergame, que son détachement a traversée, les maisons sont criblées de balles. Les événements se précipitent, les Autrichiens sont vainqueurs à Custozza le 25 juillet, Charles-Albert se retire de la lutte, Milan capitule le 5 août. Le 8 août, au moment de mettre sous presse, le rédacteur du *Nouvelliste* reçoit une lettre de Borgeaud qu'il lui est plus possible de publier. Il se contente d'annoncer que le détachement Borgeaud a livré bataille au col du Tonale et mis 100 ennemis hors de combat. Que s'est-il passé? J'ai tenté de l'établir à l'aide des souvenirs que Constant Borgeaud confia en 1902 à Émile Bonjour, en les recoupant avec les articles parus à chaud dans le *Nouvelliste*. Borgeaud dit avoir trouvé au col du Tonale, mais quand? une quinzaine de compagnies de volontaires milanais sans grande valeur militaire, plus quatre pièces de 4, vendues au gouvernement provisoire par le canton de Vaud, servies par de bons canoniers savoyards, sous les ordres de quelques sous-officiers. Toute cette petite troupe était commandée par un major italien, ancien officier au service de l'Autriche, qui s'empressa de lui remettre son commandement avant de quitter la place.

Le 26 juillet, Borgeaud⁽⁸⁶⁾ reçoit l'avis que les troupes tyroliennes et autrichiennes qui gardent l'autre côté du col ont été renforcées par deux batteries de fusées à la Congrève⁽⁸⁷⁾ et se préparent à l'attaque. Il veut les contrer. Le 27 juillet au matin il se met en marche. Il comprend bien vite que les positions autrichiennes sont difficiles à attaquer et que les forces de l'ennemi sont plus considérables qu'il ne se l'était figuré. Il ordonne la retraite. Alors au Autrichiens prennent aussitôt l'offensive. Borgeaud déploie sa petite troupe et veut attendre le choc. Les Autrichiens se sont formés en colonne. Les Milanais lâchent pied et Borgeaud a grand peine à empêcher une déroute. Il parvient à rallier 3 à 400 hommes dans une petite redoute, ébauchée là, jadis, par les armées de Bonaparte et dans laquelle il a mis en batterie ses canons. La mitraille arrête les Autrichiens qui ont donc une centaine d'hommes hors de combat⁽⁸⁸⁾. Les deux troupes restent en présence pendant quelques jours. Le commandant autrichien informe bientôt Borgeaud de la victoire de Radetzky à Custozza, il ajoute, ce qui est faux, que toute la Lombardie est reconquise et Milan réoccupé par les troupes de l'empereur. Il le rend



personnellement responsable de la continuation des hostilités. Borgeaud, qui ne se prénomme pas Constant pour rien, refuse d'obtempérer, il attend une confirmation de ses chefs. Milan ne capitule que le 5 août et, au Tonale, le général d'Apice n'a plus d'autre choix que d'ordonner la retraite. Le seul refuge possible est la Suisse. La troupe qui arbore la cocarde républicaine passe le Gavia, le Stevio, où elle bivouaque le 15. Les carabiniers suisses de Borgeaud sont à l'arrière-garde. L'ultime retraite commence le 16 août à 3 heures du matin et dure 20 heures. Borgeaud brûle les casernes, fait sauter les poudrières et marche à l'arrière de la troupe, devant le drapeau rouge brodé d'or que les jeunes filles de Parme ont donné aux carabiniers suisses. Il entre enfin en Suisse par le val Mustair⁽⁸⁹⁾.

Au dernier bivouac du Stelvio, il reçoit un message du général d'Apice, qui le nomme lieutenant-colonel et explique que sa lettre lui servira de brevet, qui sera reconnu le jour où un gouvernement libre de l'Italie existera. D'Apice écrit une dernière fois à Borgeaud le 18 août, de Santa Maria, pour le prie de remercier les volontaires suisses. Ceux-ci, aux dires du *Nouvelliste*, rentrent dénués de tout et ne reçoivent pas un brillant accueil de leurs compatriotes. Des officiers grisons banquettent, paraît-il, à Poschiavo avec les Autrichiens et fêtent avec eux la fin de l'Italie. Le rédacteur se fait alors prophète, l'Italie n'est pas morte: *«quelques jours de retard ne sont rien dans l'histoire des Nations.»* Le divisionnaire Lecomte, réfléchissant à son rôle dans cette épopée, inscrira plus tard dans son livret de service: *«1848 Secrétaire général de la Légion romande a expédié deux convois à Domo d'Ossola et conduit le troisième en Italie.»* Il savait bien qu'il n'avait jamais porté ce titre, mais il estimait que c'était celui qui rendait le mieux compte de son action. Pour lui l'expérience était loin d'être négative, il n'avait pas vu le feu, certes, mais il s'était frotté aux problèmes d'intendance et d'État-major dont il avait reconnu l'importance. Il avait montré un talent certain d'organisateur et s'était fait aussi des relations utiles. Druey, par exemple, le considère dès lors, comme un excellent jeune homme. En 1853, alors que Lecomte est sérieusement malade, Druey, malade aussi écrit de Berne à Rodolphe Blanchet: *«Si cet excellent jeune homme devait passer à un autre stade de l'existence, le canton et la Suisse ferait une très grande perte; car il est du petit nombre de ceux qui ont le courage de remplir des devoirs difficiles, pénibles, exposant à l'impopularité; il a du dévouement, il est animé de l'esprit de sacrifice qui est le véritable esprit de Dieu ...»⁽⁹⁰⁾*

Le 30 septembre 1848 l'inspecteur des milices vaudoises, Charles Veillon, convoque par lettre Ferdinand Lecomte à une session d'examen à Morges pour les futurs aspirants d'artillerie. Il est admis au cours préparatoire puis à l'école d'officiers de Thoune, qu'il effectue dans la foulée. Sa carrière militaire débute enfin. Il sera nommé sous-lieutenant d'artillerie en 1849. Son aventure italienne est terminée ou presque. Il reçoit en effet au printemps 1849 ce rappel à l'ordre du syndic de Lausanne: *«Sous date du 5 mai 1848 vous avez remis à notre secrétaire Regamey un reçu pour une caisse de tambour avec son attirail, sabre... que vous avez autorisé le jeune Rubly⁽⁹¹⁾ recrue tambour de cette commune, d'emporter en Lombardie, or ces*



Le "héros du Tonale", le colonel-brigadier Constant Borgeaud. (Album Lecomte)

objets étant la propriété de la commune, la Municipalité me charge de vous réclamer le montant de francs 45.70 dont elle vous a rendu responsable attendu que c'est d'après vos ordres que ces effets ont été laissés au tambour précité. Et comme ce tambour doit être remplacé dans le courant du mois prochain, veuillez faire en sorte que les effets ou leur montant soient réintégrés jusqu'au 1 mars. Agréer Monsieur l'assurance ma considération distinguée. Le syndic de Lausanne Gaudard.» Borgeaud, quant à lui, était devenu «le héros du Tonale».

Il fit une brillante carrière militaire et s'essaya, avec moins de succès à la politique. Il échoua par trois fois à l'élection au Conseil National. Il est vrai qu'il posa ses diverses candidatures dans des conditions extrêmement difficiles, le parti radical étant alors miné par des luttes féroces opposant son aile gouvernementale conservatrice, regroupée autour de Delarageaz et une gauche, dirigée par Eytel à laquelle appartenait Borgeaud.

En 1869 Borgeaud, lors d'une élection partielle se porta candidat contre Céréssole, le futur Conseiller fédéral qu'Eytel n'avait pas osé ou voulu affronter⁽⁹²⁾. Il fut battu. Un de ses

adversaires porta le fer dans la plaie en écrivant un long poème, d'une rare méchanceté, pastiché du *Napoléon II* de Victor Hugo et intitulé la *Borgeaudiade*, où son aventure italienne devient objet de dérision. Le poème est long. J'en extrait quelques vers, où il n'est pas trop difficile de rendre au poète, ce qui lui revient:

*Soixante-neuf! O temps où des badauds sans nombre
Attendaient prosternés dans l'ombre et la pénombre
Que le scrutin parlât
Sentait frémir en eux la fibre radicale
Et regardaient Borgeaud le héros du Tonale
Le front brillant d'éclat ...*



*Comme un aigle arrivé sur une haute cime
Il cria tout joyeux avec un air sublime
L'électeur; l'électeur est à moi...
Non l'électeur n'est à personne
Constant l'électeur est à Dieu
Et chaque fois que l'heure sonne
Un électeur te dit adieu...
Oui, le héros planait, et la verte espérance
Lui souriait, soudain l'horrible médisance
Apparut dans son ciel en lisant son rapport
Alors de tous côtés et gazette et semaine
Chacun selon ses dents, sur le grand capitaine
Vint asséner le coup de mort
Vous savez ce qu'on fit du héros du Tonale
Deux fois le souffle impie d'une infecte cabale
Des conservateurs impudents
(O ne cabale pas, la cabale est impie)
Flagella sa figure à cheval accroupie...
Non ce ne sera pas, quels souvenir de gloire!
Le jour dont tout Thonon conserve la mémoire
Pour t'avoir vu républicain
Étourdir de vivats cette peuplade sale
Et du titre pompeux de héros du Tonale
Remercier un souverain...
Tout est perdu Seigneur, votre droite est cruelle
Vous avez commencé par cette oeuvre si belle
Tout son coeur était là
Puis vous avez brisé cette fleur sur sa tige
Le fauteuil espéré disparut, le prestige
L'honneur tout s'écroula
Candidature ... orgueil! tu fondas sur le sable
Constant! et pour laisser un nom impérissable
Au monde de ce jour
Laisse à chacun son rôle à chacun son espace
Pour toujours le Destin a désigné ta place
A côté d'un tambour⁽⁹³⁾.*

Celui de Gaudard?

Borgeaud n'en avait pas fini avec l'Italie. Le 27 juillet 1901, exauçant tardivement le voeu du général d'Apice, le roi Victor Emmanuel III lui fit remettre par son chargé d'affaires en Suisse, M. Berti, les insignes et le diplôme de commandeur dans l'Ordre royal de la Couronne d'Italie⁽⁹⁴⁾. L'expédition de la *Légion Helvétique Romande* n'a laissé que peu de traces, généralement négatives dans l'historiographie



Ferdinand Lecomte (Album Lecomte)

suisse. Les quelques centaines de volontaires suisses que le comité vaudois convoqua jusqu'aux champs de batailles italiens n'ont pas non plus joué de rôle dans le conflit. Ils ont moins pesé sur les événements que les mercenaires suisses au service du pape qui défendirent Vicence⁽⁹⁵⁾. La légion n'était pas unique, les volontaires sont parfois surpris de rencontrer des soldats suisses dans les endroits où ils passent. Les Tessinois qui étaient aux premières loges s'impliquèrent beaucoup dans ce mouvement. Chez eux l'été 1848 est resté dans la mémoire populaire. L'expression dialectale *Oun bel quarantot*, un beau 48, désigne encore ce que les Vaudois appelleraient «un joli chenil»⁽⁹⁶⁾, partout ailleurs en Suisse le souvenir de l'écrasement des démocraties italiennes et des efforts faits pour les soutenir s'est effacé.

Combien d'hommes ont tenté l'aventure? Il est bien difficile de le dire. Lecomte affirme qu'il a expédié deux convois et qu'il a mené le troisième en Lombardie, mais comment comptait-il?

L'avant-garde comprenait 24 hommes, elle faisait partie du premier convoi, celui de Schaumberg qui voyagea lui, avec une soixantaine d'hommes ou un peu plus⁽⁹⁷⁾. Il est difficile de savoir combien de volontaires sont partis avec Borgeaud, qui expédiait ses recrues par petits paquets, une trentaine en avant-garde, nous l'avons vu, le groupe plus étoffé, avec lequel il fit route et au moins un groupe de renfort, mais il serait étonnant qu'il en ait eu beaucoup plus d'une centaine. Si l'on ajoute les Suisses rencontrés en chemin, on arrive péniblement à environ 250. Lecomte prit la route avec une soixantaine d'hommes, ce qui porte le total des volontaires à environ 300 hommes. Ceux qui parvinrent en Lombardie ont formé deux compagnies. Les Suisses qui combattirent pour la cause italienne étaient-ils des têtes brûlées qui ne rêvaient que plaies et bosses, des missionnaires de la Révolution? Il ne semble pas. Le comité l'exprime clairement dans sa première lettre aux Lombards: «*Nous éviterons d'admettre dans nos rangs tout homme qui serait mu par une basse cupidité ou par une idée de perturbation des rapports sociaux. De tels hommes d'ailleurs, il n'en est point en Suisse...*» Les volontaires, eux, s'enrôlèrent pour des motifs divers: goût de l'aventure, besoin de gagner leur vie, envie de participer à des



événements dont ils pressentent qu'ils vont changer la face du monde, désir de soutenir la démocratie, qui leur semble être le meilleur régime possible. C'est ce que disent avec leurs mots Bauschert et ses sergents dans leur lettre à Borgeaud quand, parlant de leurs hommes, ils affirment avoir vu plusieurs d'entre eux se distinguer: «*par... leur connaissances claires du patriotisme démocrate qui fait seul le vrai soldat dans le champ d'honneur...*».

L'histoire paraît aujourd'hui avoir donné raison à Ochsenbein et aux bons esprits de Berne, de Zurich, de Soleure de Morges, de Vevey et d'ailleurs, contre Druey, Eytel et les radicaux romands «internationalistes». Provoquer une grande puissance mettait la Suisse en danger. On comprend mal ce que la Suisse aurait pu gagner dans cette affaire et l'enthousiasme des volontaires est aujourd'hui jugé puéril et dangereux. C'est pourtant le même enthousiasme déraisonnable⁽⁹⁸⁾ qui permit à la Suisse unanime d'arracher, 8 ans plus tard, Neuchâtel au roi de Prusse. Le pire ne se produisit pas toujours.

Notes

1 Lecomte, sous-lieutenant en 1849 fut nommé colonel en 1867. Il avait alors 41 ans. Il a donc mis 18 ans pour obtenir le plus haut grade de l'armée d'alors. Borgeaud mit une année de moins.

2 Jules Eytel (1817-1873) admis à la bourgeoisie de Vevey en 1835 est avocat, il sera le chef de l'aile gauche radicale. Député à la Diète de 1845 à 1848, Conseiller national de 1848 à 1851 et de 1864 à sa mort. Il renverse le gouvernement Delarageaz en 1862 est élu au Conseil d'État la même année et démissionne l'année suivante.

3 Constant Borgeaud, de Penthalaz, (1820-1905) colonel fédéral en 1860, instructeur chef de l'infanterie vaudoise de 1861 à 1874. Aide bibliothécaire cantonal de 1848 à 1851, et de 1875 à 1881. Bibliothécaire cantonal de 1881 à 1894.

4 ACV Ed 71/2. Ferdinand fut baptisé à Saint Laurent le premier octobre suivant.

5 Sur Ignace Le Comte, grand-père de Ferdinand voir BURDET Jacques, La musique dans le canton de Vaud au XIXe siècle, Lausanne BHV 44, 1971, 742 p.

6 ACV P Lecomte 8. Acte de notoriété de Caroline Justine de Saint Laurent, femme d'Ignace Le Comte.

7 ACV K 15 b 10 no 1716. Frédéric Le Comte est nommé 13 Juin 1826 deuxième sous-lieutenant de la cp 5 de réserve du troisième arrondissement.

8 Les orfèvres de ce temps étaient belliqueux.



Le colonel Lecomte vers 1870 (Album Lecomte)



Ignace Le Comte, père de Frédéric, violoniste pacifique constate dans une lettre adressée de Lausanne, le 9 septembre 1811, à son fils Théophile à Genève et traitant des enrôlements pour la France: «...ainsi messieurs les orfèvres ont troqué la lime contre le mousquet ...»

9 Ferdinand Rosset né à Lausanne le 4 août 1757 mourut en exil à Philadelphie en 1795. Lieutenant baillival de Lausanne, capitaine de milice, il fut condamné le 19 mars 1792 à 25 ans de forteresse à Ouchy le 14 juillet 1791. Il réussit à s'évader et émigra en Amérique. Sa femme Cécile Cazenove était la marraine de Frédéric Le Comte.

10 C'est du moins l'avis du député Fernand JATON cité par Sylvie GUENIAT, De l'École moyenne de Lausanne au Collège scientifique (1837-1907). Un itinéraire emblématique d'une société en mutation, Lausanne 1995 mémoire de licence soutenu en faculté des lettres. C'est de ce mémoire que je tire les données techniques sur l'École moyenne.

11 Sylvie GUENIAT, op.cit. estime que le coût moyen des cours privés s'élève à 100 francs par mois. À noter qu'on ne payait pas d'écolage Collège.

12 Constant Borgeaud avait étudié de 1838 à 1841 à la Sorbonne, rentré en Suisse pour cause de maladie, il fit la classe terminale de l'école moyenne en 1841-1842 et suivit des cours jusqu'en 1843 à l'Académie de Lausanne.

13 Constant BERGEAUD, Mes souvenirs de l'école moyenne, no 10, p.74, mars 1902, conservé aux ACV Dossier ATS Borgeaud. Ce dossier comprend des coupures de journaux, toutes plus ou moins directement inspirées de l'article d'Émile BONJOUR publié dans Revue du Dimanche de 1902, des brochures rédigées par le colonel et le texte versifié d'un pamphlet, la Borgeaudiade rédigé en 1869 par un de ses adversaires politiques.

14 Jean Jacques Porchat (1800-1864) professeur de droit à l'Académie dès 1838, fut professeur de rhétorique et de littérature française à l'école moyenne de 1839 à 1847.

16 François Bocion (1828-1890) succéda à Borgeaud à Aubonne comme professeur de Mathématiques et fut dès 1849, comme Lecomte professeur à l'école moyenne et industrielle de Lausanne. Il fut aussi conseiller communal de Lausanne.

17 ACV, Ed 71/50, p. 250.

18 AEG Etr.C 28 p.279.

19 ACV Bg 13 bis/23 p.646. Il y réside le 27 janvier 1845.

20 ACV P Lecomte 2. Le document signé par M. Mercanton, directeur est ainsi rédigé: «Je déclare que Ferdinand Lecomte a suivi pendant quatre ans tous les cours qui se donnent dans l'école moyenne et industrielle de Lausanne, et qu'il a toujours obtenu du succès dans les examens, je déclare de plus que pendant ce temps ce jeune homme s'est conduit de manière à mériter l'approbation de ses maîtres.»

21 Louis-Henri Delarageaz, de Prêverenges, 1807-1891) est l'incontestable leader des radicaux après le départ de Druey à Berne.

Conseiller d'État de 1845 à 1862 et de 1866 à 1878, Conseiller national de 1857 à 1881, colonel fédéral d'artillerie en 1855, il remplit jusqu'en 1876 diverses fonctions militaires.

22 Notable, il est vrai, puisque Henri-Louis Delarageaz remplace Rodolphe Mercier.

23 Émile BONJOUR, Constant Borgeaud, colonel, La Revue du Dimanche no 12, p90-93, du 23.3.1902.

24 ACV P Lecomte 34.

25 Olivier MEUWLY, Ferdinand Lecomte l'un des piliers du radicalisme vaudois, à paraître dans Les Actes du Colloque Lecomte.

26 La notice de David von FELTEN dans Helvétia 1832-2007, p.160-166, signale ce refus. La tradition familiale, invérifiable sur documents ajoute quelques détails. Outré par cette décision, Lecomte se serait enfermé dans un des bureaux de l'administration.

Ferdinand Lecomte ne fut jamais soldat dans les troupes régulières vaudoises. Son dossier d'officier no 998 ACV K 15 b 10 ne contient rien à la rubrique soldat et sous officier et Lecomte lui-même n'a, nous le verrons, inscrit jusqu'à son entrée à l'école préparatoire de Morges en 1848 que des services volontaires.

27 Au recensement de 1850, le canton n'a pas tout à fait 200.000 habitants.



28 Sa carrière a été fulgurante, il est aspirant du génie en 1843, lieutenant en 1844, capitaine en 1847 et il est nommé capitaine d'état-major fédéral le 26 octobre, jour où la troisième brigade, celle du colonel Frédéric Veillon, est mise sur pied.

29 Constant BERGEAUD, Mes souvenirs du Sonderbund. Articles publiés dans «La Revue». Lausanne, A. Borgeaud, 1897, 32 p. - Toutes les citations de Borgeaud sur le Sonderbund sont tirées de cet opuscule.

30 Ils gardent le défilé de la Tine et le col de Jaman, qui, rappelons-le, relie la Gruyère au Lavaux.

31 Delarageaz, Kherwand, Eytel ...

32 E. TISSOT, Souvenirs d'un vétéran de Moudon sur la guerre du Sonderbund, Lausanne 1911, affirme qu'Eytel lui aurait confié avoir lui-même brusqué l'attaque. Le récit de BERGEAUD qui était au coeur de l'action, tempère cette version, Veillon aurait donné l'ordre d'attaque sur le conseil de Borgeaud.

33 Constant BERGEAUD, Op.cit. p.27

34 ACV P Lecomte 34. Lecomte note: «1847 sergent d'artillerie dans la batterie lausannoise volontaire (lieutenant Dumur) pour la campagne du Sonderbund».

35 La convention est signée à Bex par Druey et de Torrenté.

36 Je suis ici Borgeaud qui achèvera la campagne comme gouverneur militaire de Brigue.

37 Le Nouvelliste vaudois signale que, le 5 février 1848, Jules Eytel, de Vevey, a été nommé major à l'État Major fédéral par la Diète en un tour. Il n'y fera pas carrière.

38 Il était aspirant en 1843, on peut donc qualifier sa carrière militaire de fulgurante.

39 L'un d'entre eux est un commerçant Samuel Aubin, proche de Delarageaz qui, installé pour quelques temps à Turin, effectue un voyage d'affaire à Milan en avril et mai 1848. Il fait le tri des nouvelles et des bruits, lit la presse et lui envoie des lettres, des rapports, plutôt, qu'on retrouve soit dans le dossier O1177, soit dans les archives Delarageaz.

40 Louis Cottier-Boys, l'un des radicaux de gauche les plus en vie, militait dès longtemps en faveur des réfugiés allemands.

41 Charles-Paul-Louis Hoffmann (1819-1857), député de Lausanne au Grand Conseil dès 1848, beveté médecin-chirurgien le 10 février 1843; il est à Nyon en 1843, à Begnins en 1845 et à Lausanne en 1847. Lors de la crise de 1856, il était, aux dires de Borgeaud, lacoqueluche des Lausannois.

42 Une de ses affichettes, tirée format folio sur papier rose figure dans le dossier O 1177. Une autre fut probablement offerte à Mussolini par l'Université de Lausanne, lors de la remise de son doctorat honoris causa.

43 Revue 22.11.1899 annexe de l'article nécrologique, cité d'après ACV, ATS dossier Ferdinand Lecomte.

44 Lettre de remerciement du Conseil d'État pour les documents ci après: ...b) Recueil de lettres et autres documents relatifs à la campagne du Sonderbund (1847-1848) c) Divers documents se rapportant à la légion suisse en Lombardie (1848) d) Divers documents se rapportant à Henri Druey... Les documents seront déposés à la bibliothèque, seul le dossier b a été retrouvé. Il est aujourd'hui coté O 1177.

45 Le président du Vorort, le reprendra dans un discours devant la Diète le 14 avril.

46 Jules Eytel est généralement considéré comme le créateur de la légion. Il est aidé par les radicaux vaudois de gauche, Victor Deriaz, Charles Hoffman, Louis Cottier-Boys, Constant Borgeaud entre autres. Delarageaz et Druey n'apparaissent pas en première ligne mais soutiennent l'entreprise. Eytel contrairement à ce qui est dit parfois, il n'y a pas participé à l'expédition.

47 ACV Dossier ATS de Borgeaud, article d'Émile BONJOUR, publié dans Revue du Dimanche de 1902.

48 Filippo DE BONI, né en 1816 à Seren del Grappa, province de Belluno, mort à Florence le 7.11.1870, homme politique, publiciste et fervent républicain fut par la suite président du Comité politique central de Vénézie et député au parlement italien.

49 Giacomo LUVINI, de Lugano, (1795-1862) commandait la division 6 lors du Sonderbund, il dut laisser les Uranais occuper Airolo.

Rudolf JAUN, l'état-major général suisse, HPM Série Recherches de sciences comparées T. V, Helbing und Lichtensohn, Bâle, Francfort 1983.

50 Michel STEINER et André LASERRE, Correspondance de Druey, T.3 no 836, BHV 58,



Lausanne 1977.

51 La réponse du comité existe en deux exemplaires dans le fond O1177.

52 Frederich Veillon de Bex, (1804-1872) Commandant de la troisième brigade lors du Sonderbund, entré à l'Etat major fédéral 1847, commandera la p 1983. première division en 1856. Rudolf JAUN, op.cit.

53 Nous n'avons pas les verbaux des séances des différents comités. La liste des membres du comité peut-être déduite des documents où ceux-ci ont apposé leur signature sur les pièces encore en notre possession,

54 Georges Louis Duplessis (1784-1863) avait des études de droits et de philosophie, il fut même pasteur d'une église dissidente. Lieutenant colonel en 1847, JAUN op. Cit.

55 J'ai été étonné, en écrivant cette article, par la rapidité des relations postales entre l'Italie et la Suisse et aussi, pourquoi ne pas le dire entre Berne et Lausanne.

56 Brouillon et copie de la lettre BCU O 1177, les 41 documents ont été classés par Ferdinand Lecomte par ordre chronologique,

57 'BCU O 1177, sd.

58 'BCU O1177, 16.4.1848.

59 La formule est typique d'Eytel.

60 BCU O1177 18.4.1848.

61 BCU O1177 19.4.1848.

62 BCU O1177 20.4.1848.

63 L'écriture n'est pas celle d'Aubin.

64 BCU O 1177 20.4.1848.

65 Luvini représentait la Suisse en Lombardie. Samuel Aubin le verra le 26 et lui remettra une lettre de Delarageaz. Luvini promettra son aide pleine et entière. Il est difficile de savoir si la lettre dont Aubin parle à Lecomte est la même. BCU Archives de la famille Delarageaz, C 261.

66 Je reproduis le mot d'Aubin.

67 BCU O1177 25.4.1848.

68 BCU O1177 25.4.1848.

69 BCU C 252 Archives de la famille Delarageaz. Communication de M. Philippe-Henri Delarageaz, à Genève, que je remercie ici.

70 On prit cependant quelques précautions. Le 21 septembre, un lieutenant fédéral, Jean Baumgartner, de Berne, écrit à Delarageaz pour demander qu'Eytel lui fournisse une copie de la capitulation, car à Berne on en avait brûlé tous les exemplaires pour éviter qu'ils ne tombent aux mains d'Ochsenbein. BCU C292 Archives des la famille Delarageaz.

71 BCU O1177 Le 4 mai 1848, Lecomte reçoit le billet suivant «Monsieur, Je n'ai pu prendre sur moi de faire paraître l'annonce relatives aux volontaires pour la Lombardie mais il m'a été possible jusqu'à ce moment de consulter le comité de rédaction. William Denis Gérard commissaire»

72 Le 9 mai un nommé Perusset signe un reçu ainsi libellé: «Reçu de Monsieur Lecomte la somme de 300 ff, trois cent francs de France pour en faire emploi en fonction des instructions que j'ai reçues en date de ce jour. Lausanne le 9 mai 1848. Perusset chef de transport.»

73 De Boni et Lecomte resteront en contact. Après l'échec de la République lombarde, il se réfugia à Berne et, en 1849, alors que la guerre fait rage en Toscane et à Rome, certains suisses qui veulent aider l'Italie s'adressent à lui. De Boni écrit à Lecomte le 14 mai 1849: «Un M. Gély qui m'a écrit de Lausanne en me demandant des renseignements sur la route et à propos d'autres choses pour aller volontaire en Italie. Comme je sais qu'il y a plusieurs Gély à Lausanne et je ne connais pas ses prénoms, je vous prie de lui donner la lettre; et de me dire quelques mots sur M. Gély. Rappelez moi au souvenir de tous les amis et à nous revoir bientôt. Salut et fraternité. Tout à vous F. de Boni.»

74 BCU, 27.5.1848

75 Il a, probablement voulu écrire comment sont les conditions.

76 Les volontaires sont de bons marcheurs. Schaumberg ne compte que deux étapes pour aller de Lausanne à Sion.

77 Il fait allusion au vote des cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Tessin qui avaient, nous l'avons vu, voté pour une intervention fédérale en Italie.



78 Il l'avait probablement écrit.

79 Lors de la première séance de la Diète consacrée à l'alliance sarde, Ochsenbein avait fort imprudemment promis que si les Autrichiens envoyaient de nombreuses troupes en Italie ou sur le Rhin, la Confédération leverait 50.000 hommes pour tendre la main à leurs adversaires.

80 Le 14 juin, Samuel Aubin répondant sans doute à une question de Delarageaz, lui écrit qu'une compagnie de carabiniers suisses serait dans les environs de Milan, mais qu'il n'en sait pas davantage. BCU Archives de la famille Delarageaz, C 304.

81 Le Tonale, col de moyenne montagne, à 1200 mètres d'altitude, permet de passer de Lombardie au Tyrol. On y monte d'Edolo par Ponte di Legno.

82 Domenico d'APICE, né à Naples le 30 janvier 1792, avait reçu avec le grade de colonel 250 hommes pour défendre le Tonale. Il le fit avec succès et en enrôlant sur place augmenta notablement ses effectifs. Quand Borgeaud arrive au Tonale, d'Apice porte le titre de général. Il participa après la guerre de 1848, aux campagnes de 1849 et 1859. Cavour refusa de l'employer en 1860. Il meurt à Naples le 12 janvier 1864.

83 Ici un seul mot vraiment illisible.

84 ACV P Lecomte 81 Offre de service de Ferdinand Lecomte au ministre de la guerre d'Italie du 16.1.1861. Lecomte écrit: «... Chef d'un détachement de 60 hommes en route pour se rendre en Lombardie mais licencié à Sion, en Valais par suite d'un contre ordre du Gouvernement de Milan transmis par M. Prinetti.»

85 Cette information est confirmée par une lettre écrite du Tonale le 17 juillet par un brave officier suisse et qui sera publiée le premier août par le Nouvelliste.

86 Je suis ici Émile Bonjour, op.cit. J'ai quelques doutes quant à la chronologie. Les journaux de 1848 plaçaient la bataille au 30 juillet.

87 Fusées explosives, incendiaires ou à mitrailles, inventées par sir William Congrève et perfectionnées plus tard par sir Henry Shrapnel.

88 Le texte dit 100 mort, ce qui est peu vraisemblable. Borgeaud n'est pas resté maître du champ de bataille. Si l'on acceptait son chiffre on devrait le majorer de plusieurs centaines de blessés!

89 Nouvelliste vaudois, 12.9.1848.

90 ACV P Lecomte 6. Lettre de Druey à Rodolphe Blanchet.

91 Le nom de ce jeune tambour se retrouve sur une liste du premier détachement.

92 Eytel et Cérésolé étaient de vieux alliés, ils avaient ensemble fait tomber le gouvernement Delarageaz en 1862. Voir Olivier MEUWLY, Louis Ruchonnet 1834-1893. Un homme d'Etat entre action et idéal, Lausanne 2006, BHV 128 477 p.

93 ACV Dossier ATS Borgeaud.

94 ACV Dossier ATS Borgeaud. Lecomte quant à lui, était officier du même ordre depuis 1866. Il avait participé à la guerre de 1859 et reçu la promesse d'un commandement dans le contingent garibaldien en 1866, ce que le Conseil fédéral lui interdit de faire. Est-ce pour le consoler de ce refus ou pour le remercier de son italianisme affiché que le roi Victor Emmanuel II lui conféra cette dignité. En l'état je ne saurais le dire.

95 Les régiments suisses au service du pape défendirent Vizence du 23 mai au 10 juin. L'un des soldats trouva plus tard de l'ouvrage chez le pharmacien Feyler, beau-frère de Lecomte qui recueillit son témoignage le 18.1.1865. ACV P Lecomte 64.

96 L'un des acteurs du beau 48 est Domenico d'Apice qui repasse le Stelvio le 12 août 1848 venant de Suisse à la tête de 400 volontaires. Il proclame une république italienne dont il se nomme président. Lâché par ses troupes, il rentre en Suisse pour réparer le 29 octobre dans la région de Côme à la tête de quelques centaines d'hommes. Il doit fuir au Tessin, où la police le détient quelques jours.

97 Schaumberg revient avec 32 lettres pour des parents, Dans O1177 il y a une liste d'une quarantaine de Vaudois, parmi eux un Louis Lecomte, le jeune frère sans doute de Ferdinand.

98 L'enthousiasme de ceux qui roulèrent derrière les tambours d'Amiel est plus déraisonnable encore que celui d'Eytel qui n'avait jamais pensé que la Suisse agirait seule contre l'Autriche. Il comptait sur l'aide de la France

QUESTION... SOUVENIRS... NOSTALGIE?

Dominique Zanetta



Thomas, 5 ans, regarde avec son arrière-grand-père, Baptiste, (85 ans) une aquarelle d'Elzingre représentant une pièce d'artillerie, tirée par six chevaux.

«- Dis, Grand Papi, c'est des soldats de Napoléon, qui sont à cheval?»

Baptiste, un peu interloqué de la question de Thomas, car cette gravure lui rappelle des souvenirs certes anciens, mais, tout de même, pas si vieux... tente une réponse qui permettra à son arrière-petit-fils de faire la différence entre le XIXe et le XXe siècle!

«- Ces soldats à cheval, en uniforme gris-vert, pourraient bien être ton grand-papi et ses vieux copains d'école de recrues».

Loin de vouloir se lancer dans un exposé ex cathedra à l'endroit du (très) jeune

QUESTION... SOUVENIRS... NOSTALGIE?



garçon, Baptiste se souvient de ces images de jeunesse. Ce passé tellement vécu, ces années particulièrement difficiles affluent tout d'un coup sur l'écran de son souvenir...

C'était en 1940, j'avais été recruté comme conducteur dans l'artillerie, dans une batterie de canons de campagne. Il faut relever le fait que c'est comme conducteur que j'ai fait mon ER (et non pas comme canonnier), car pour devenir officier d'artillerie, il fallait d'abord être conducteur, c'est-à-dire connaître les chevaux. Je n'avais pas eu de problème pour être recruté dans cette arme, bien qu'habitant la ville. Mon père était officier d'artillerie, mon oncle également. Je voulais, moi aussi, devenir officier d'artillerie.

Je n'ai pas besoin de faire de grands efforts pour me rappeler mon arrivée à Bière, les premiers jours de l'école de recrues, le caporal sentencieux qui, règlement rouge ouvert, nous expliquait qu' «une paire de chevaux est constituée par deux chevaux placés l'un à côté de l'autre» (et nous dormions debout dans l'après-midi chaude). Les longs pansages peuplés d'exhortations au labeur, (celui qui discourait était appuyé contre l'abreuvoir, les pouces passés aux courroies de la sacoche et du revolver). La garde d'écurie, seul moment où je pouvais me sentir libre de penser. Surtout, la lente affection qui me liait peu à peu à ma «paire», ces deux chevaux bourrus et laids. L'odeur de la forge. Le Mont-Blanc entrevu par-delà la plaine, au moment de l'appel du dimanche matin.

Le conducteur était responsable de 2 chevaux (une pièce était tirée par 6 chevaux): un conducteur devant, un au milieu et le troisième au timon: cette place était la plus difficile, car le timon gênait. Il faut savoir que, dans la batterie, il y a d'abord les conducteurs. Souvent, à la campagne, l'aîné des fils est dragon; il achète son cheval qui va rejoindre à l'écurie la vieille jument alezane. Les cadets sont conducteurs d'artillerie parce que la ferme n'est pas assez importante pour qu'on y entretienne trois chevaux. Plusieurs générations déjà ont opposé les cols rouges au col jaune. Chaque année, au début de février, quelques gars de la région partaient à Bière. Ils décrivaient, lorsqu'ils rentraient chez eux le dimanche, le quadrilatère des écuries, la plaine où le vent coupe comme une lame sèche, l'adjudant, toujours le même, qui leur assurait avoir connu le père, mais le fils, disait-il, est encore bien plus laid. Rien n'avait changé pour ceux qui les écoutaient, pas même le petit détail, celui qui donne au souvenir son authenticité. Puis, l'école de recrues terminée, ils ont rejoint la batterie.

Là, leur vie de soldats ne différait guère de leur vie de campagnards. Ils avaient des chevaux qui ne leur appartenaient pas mais qui étaient tout de même un peu à eux à cause de la parenté de la terre; ils travaillaient lentement, comme à l'accoutumée, sans mesurer leur temps. Les moments les plus difficiles, c'est quand ils regardaient les champs, à l'époque des foins, des blés ou des pommes de terre, en se disant qu'on avait besoin d'eux à la ferme. Ils se groupaient au café par attelages, sérieux, susceptibles, cocardiers comme un cheval qui entend une fanfare.

Dans cette école de recrues d'été 1940, il y avait beaucoup de paysans. Elle a duré



118 jours, puis ce fut l'école de sous-officiers et je suis devenu caporal conducteur. En 1941, j'ai effectué un cours spécial pour nous préparer à l'école d'officiers. C'est seulement durant ce cours spécial que le sof conducteur «touchait» pratiquement la pièce. Je n'ai pas vécu, dans les périodes de service actif qui ont suivi, le travail de conducteur. Mais je me rappelle qu'il existait cette différence entre eux et les canonniers, troupe moins nombreuse, moins homogène de citadins et de paysans mêlés, qui jouaient un rôle effacé dans tous les travaux du cantonnement ou durant les marches: ils aidaient les conducteurs à monter les écuries, calaient une pierre derrière la roue pendant la halte à la montée, serraient le frein, (s'acquittant très mal, en général, de ce dernier office). C'est au tir seulement qu'ils retrouvaient une fierté de maîtres, au milieu des volants, des niveaux gradués où court une bulle qu'il fallait immobiliser entre deux repères rouges. Le pointeur vérifiait encore, en remuant les lèvres, l'exactitude de ses calculs; penché sur lui, le caporal, murmurant un chiffre, disait: «ça colle»; le tireur, la main gauche au tire-feu, était prêt à déchaîner le tonnerre et le chargeur, derrière la pièce, rentrait déjà la tête dans les épaules, les paupières battantes; il portait, comme un enfant, un obus gris cerclé de jaune. Pourvoyeur et garde-munitions déshabillaient les projectiles de leur jupe de paille tressée; des sachets rouges et bleus – les charges retirées des douilles – entouraient leur travail.

Pour les conducteurs, esclaves d'une routine consciencieuse, tous les lendemains ressemblaient à leur veille. Mais les canonniers, plus brillants, plus fantasques, accumulaient un jour les fautes, un autre jour se jouaient des pièges les plus subtils. Et pourtant, les conducteurs et les canonniers de la pièce partageaient la même chambre. Je me souviens que, pendant cette période, il n'y avait pas assez de fourrage, c'est-à-dire que l'on gardait le «vrai» fourrage pour l'engagement réel. On nourrissait alors les chevaux d'un mélange de cellulose et d'avoine pour leur remplir l'estomac, sans leur donner de la vigueur. Cette pratique nous obligeait à ménager les montures: on marchait souvent à côté des chevaux et l'on ne prenait que peu de position au galop!

Le cheval passait avant l'homme: le coup de brosse du matin, avant le petit-déjeuner de la troupe, puis leçon d'équitation avec un cheval, puis avec deux; harnachement, ferrage, sortie mais en partie à pied pour les raisons évoquées auparavant. La batterie était composée de quatre pièces de 7,5 cm; cinq canonniers les servaient (cinq canonniers + trois conducteurs + un chef de pièce). Pour les conducteurs, il fallait faire attention, lors de la prise de position, de ne pas virer trop brusquement car ils risquaient l'encablement ou la prise de trait, c'est-à-dire que le cheval s'encoublait dans les «courroies». On ne demandait pas forcément aux conducteurs de placer la pièce dans la direction de tir, les canonniers s'en chargeaient. Je me rappelle que, lors de mon ER, nous, les conducteurs, avons «touché» pour la première fois le mousqueton et que nous étions encore équipés du sabre! Nous avons donc deux armes, ce qui n'était absolument pas pratique pour les leçons d'équitation (mousqueton en bandoulière) car nous n'avions pas de fonte. Puis je suis arrivé à la batterie. C'est au milieu de cette troupe que j'ai compris pourquoi cent vingt



hommes, autant de chevaux, quatre canons peints en vert, cela s'appelle, en langage militaire, une unité: groupe de soldats capable d'une vie propre, qui se suffit à lui-même, qui peut mener une guerre tout seul.

Il y avait bien deux autres batteries sœurs, nos éternelles rivales, que nous apercevions aux jours d'exercice. C'était tout. Le reste de l'armée n'existait pas. Nous demeurions isolés, fiers d'ailleurs de l'être, jaloux de le rester. Et notre indépendance se bâtissait sur un bloc solide de confiance en nous-mêmes. Les paysans savaient mieux harnacher les chevaux que les citadins, surtout de nuit; mais les paysans montaient moins bien que nous car, au civil, ils marchent à côté de leurs chevaux!

C'est en 1941 que j'ai accompli le cours spécial à Thoune, 11 jours de service actif avec la batterie de campagne 1, puis l'école d'officiers à Thoune et à Bière. L'école d'officier était très dure. Nous montions tous les jours. C'est durant cette école que j'ai appris à manier le sabre, mais uniquement pour le salut! En 1942, outre le paiement de galon à Bière, j'ai effectué deux périodes de service actif. Je ne m'étais pas rendu compte des problèmes de l'officier responsable matériel: la buffletererie pour 120 chevaux, y compris toutes ces petites pièces en cuir (collier, poitrail, long trait, court trait, sous-ventrière, etc.). Sans compter les bagages, la cuisine, le fourgon du sellier, la forge, les fourgons pour les téléphones, le matériel, les caissons de munition, La commande de matériel n'était pas une mince affaire et je ne parle ni du contrôle, ni de la reddition de ce matériel.

Tous les officiers et les sous-officiers étaient montés. Le sergent-major, le fourrier et les trompettes avaient chacun leur monture. Le maréchal-ferrant (et ses deux aides) fait les déplacements sur sa forge. Il y avait un caisson de munition par pièce, caisson tiré par quatre chevaux. Le vétérinaire se trouvait à l'EM du groupe.

Pendant la période du service actif, il y avait moins de problème de matériel car les batteries n'ont jamais été démobilisées. Les unités devaient chercher des locaux pour y déposer leur matériel de corps. Nous avons pu déposer tout le matériel, y compris le harnachement, dans deux chalets aux Mosses.

Les chevaux, après la guerre, étaient fournis à Bulle, puis conduits – non harnachés – à pied sur le lieu du CR. Nous avons, parfois, rencontré quelques difficultés: ainsi les colliers de matériel ne correspondaient pas à la taille des chevaux! Nous avons dû retourner à Bulle pour y chercher de nouveaux colliers et les ajuster en route jusqu'à Aigle.

En campagne nous logions les chevaux chez les paysans. Cela posait parfois des problèmes; à l'issue d'un CR la troupe a rendu un cheval de trop à la remonte fédérale. La troupe avait embarqué le cheval d'un paysan! Tous les soldats qui ont fait des périodes de service actif se souviennent des villages «dangereux»; ils ont pour nom Ollon, Yvorne, et autres, sans goût de bouchon!

Nous avons franchi des cols de montagne, innombrables traversées, en été et surtout en hiver lorsque les pièces dérapaient sur la route glacée; quelques chevaux tombaient, toujours les mêmes, parce que leurs conducteurs, anxieux, sortaient à



de mi un pied de l'étrier, prêts à sauter à terre; les bêtes, inquiètes de l'inquiétude du cavalier, déséquilibrées par le déplacement du corps, avançaient à l'amble, lentement, prudemment, à pas glissés, en soufflant de terreur énermée, jusqu'au moment où elles s'abattaient d'une seule masse, entraînées sur la route par le poids de la pièce qui leur poussait aux fesses dans un nuage de poudre de neige, pendant que les canonniers dégringolaient de leurs sièges en jurant. Plus loin, au tournant, on dépassait un fourgon renversé au creux du fossé, bâche trouée, le fourrier qui joignait les mains devant le désastre parmi des cartons de cartouches éventrés. Il y a eu les prises de positions en bordure de ces forêts du Jura qui sont plus noires pendant la nuit que l'âme d'un intendant d'arsenal. Pour gagner la lisière, les pièces cahotaient entre des fûts de sapins, on trébuchait sur des souches friables, dans les pièges humides de la mousse. En plein effort, le moyeu d'une roue arrêta brutalement contre un arbre la ruée de l'attelage; des traits se rompaient, la paire de devant, son élan brisé par le choc, reculait, pesante; une lampe de poche déversait sa flaque lumineuse sur un enchevêtrement de chevaux et d'hommes, un désordre luisant, énorme, grouillant de coups de pied, de cuir, de rage.

Thomas regarde son Grand Papi; il lui semble très loin, comme perdu dans un rêve. Baptiste, lui, retrouve l'odeur forte des chevaux en sueur grimant entre les arbres d'un pâturage, le claquement des fouets des conducteurs, les canonniers poussant aux roues. Un passé qui se décolore. Il sourit. C'était le bon vieux temps! Il peut le dire, sans nostalgie, maintenant qu'il commence à oublier.

«T'as entendu, Grand-Papi?»

«Bien sûr, Thomas, que j'ai entendu mais un jour, nous irons à Bière et je te montrerai, au mess, l'histoire de l'artillerie en bandes dessinées. Tu verras où se trouvent les soldats de Napoléon et (aussi) ton arrière-grand-père».

P.S. «Depuis le début de 1950, toute notre artillerie est motorisée. Le moment le plus délicat de cette métamorphose a été la période de 1946 à 1949, pendant laquelle tous les anciens groupes de campagne accomplirent leur cours d'adaptation. Non seulement il fallut surmonter les répugnances des cadres et de la troupe attachés à leurs traditions, on dut encore vaincre toutes les difficultés provenant d'installations inadéquates et du nombre insuffisant d'instructeurs. On peut affirmer cependant qu'en dépit des circonstances défavorables, la motorisation de l'artillerie repose actuellement sur une base solide.»

Cap EMG Wächter

Tiré de REVUE MILITAIRE SUISSE n° 9 septembre 1953 p 450



Nous tenons à remercier MM. J.N. et R. T., deux officiers formés dans l'artillerie hippomobile, qui nous ont reçus avec beaucoup d'amabilité et se sont prêtés à l'exercice du souvenir de leurs périodes de service. Ce sont ces notes qui nous ont permis de rédiger cet article.

Sources: entretiens avec Monsieur le Col J.N. et Plt R.T.

Extraits inspirés de «Chevaux et canons» ouvrage quasiment introuvable de MM. de Muralt, Liegme et Piguet

BRÈVE HISTOIRE DE L'ARTILLERIE DE FORTERESSE SUISSE

Lt-colonel Jean-Jacques Rapin

La Suisse et ses cols alpins

Dès ses origines, la Suisse voit son histoire liée à la présence des cols alpins de son territoire. Et lorsqu'en 1815, le Congrès de Vienne reconnaît la neutralité de la Suisse, il le fait pour plusieurs raisons, l'une d'entre elles - qui n'est pas la moindre - étant précisément la maîtrise de ses cols, parmi les plus importants d'Europe, car les guerres napoléoniennes ont démontré leur valeur stratégique. Si le 19^e siècle est marqué par l'ouverture progressive du massif alpin au trafic européen: le Simplon en 1805, le San Bernardino et le Splügen en 1813, le Monte-Ceneri en 1827, le Saint-Gothard en 1830, le Julier en 1840, l'Axenstrasse en 1864, l'Albula et la Bernina en 1865, tous cols routiers, l'événement le plus déterminant reste le percement du tunnel ferroviaire du Gothard, en 1882, suivi par celui du Simplon en 1906 et du Lötschberg en 1913. L'inauguration du tunnel du Gothard - le plus long du monde à l'époque - frappe les esprits. Le Gothard, haut lieu du Romantisme de la première moitié du siècle, lieu mythique par excellence, est vaincu! A l'exploit technique impressionnant s'ajoute un sentiment de fierté nationale légitime, comme aussi un autre sentiment, celui du devoir d'en rester maître. Or, pour un petit pays au sol tourmenté et montagneux, la fortification est un auxiliaire obligé de sa volonté d'indépendance.

Le rôle moteur du Gothard

L'année même du percement du tunnel, en 1882, la situation internationale s'alourdit, lorsque naît la Triple Alliance, une alliance politique de l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne contre la France, qui confère au Gothard une valeur stratégique accrue. Il n'est donc pas étonnant que, toujours la même année, le colonel Alfons Pfyffer d'Altishofen élabore un plan défensif basé sur un réduit fortifié national, englobant toute la zone alpine, de St-Maurice à Sargans, avec un camp retranché formé par le Gothard. Un tel projet préfigure le Réduit national de 1940 dont nous reparlerons. La tension politique augmentant et la liaison du Gothard accédant toujours plus à une dimension européenne, le Conseil fédéral décide d'agir, avec une célérité que l'on peut envier aujourd'hui: en 1885 mise sur pied d'une commission qui élabore un projet de fortifications pour l'ensemble du massif du Gothard, en décembre de la même année, votation par les Chambres fédérales d'un premier crédit de Fr.500'000.-, en 1886 création du Bureau permanent des fortifications et début des travaux!

D'emblée, ce Bureau se trouve devant des tâches tout à fait nouvelles, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que, au cours de ces années, l'artillerie connaît une mutation profonde, génératrice de progrès considérables. Avec l'introduction des tubes à âme rayée, le chargement par la culasse, l'invention de l'obus ogival et



celle de nouvelles poudres, les effets du tir sont décuplés en précision et en efficacité. De telles conditions bouleversent les règles existant jusqu'alors dans le domaine des fortifications, et les effets destructeurs de l'artillerie sont tellement redoutés que l'on parle d'une «crise de l'obus explosif». Il ne peut plus être question de bastions, de remparts en terre ou d'emplacements de batterie à ciel ouvert, destinés à l'artillerie de position, tels qu'on les connaissait depuis Vauban, au 17^e siècle.

Les forts eux-mêmes doivent être protégés par de fortes maçonneries - peu après, par du béton armé, inventé depuis peu - pour abriter une nouvelle génération d'artillerie, devenue spécifique, «l'artillerie de forteresse», avec ses pièces sur affût fixe, placées en casemates pourvues d'embrasures blindées, ou sous tourelles, blindées elles aussi, qui tirent tout azimut.

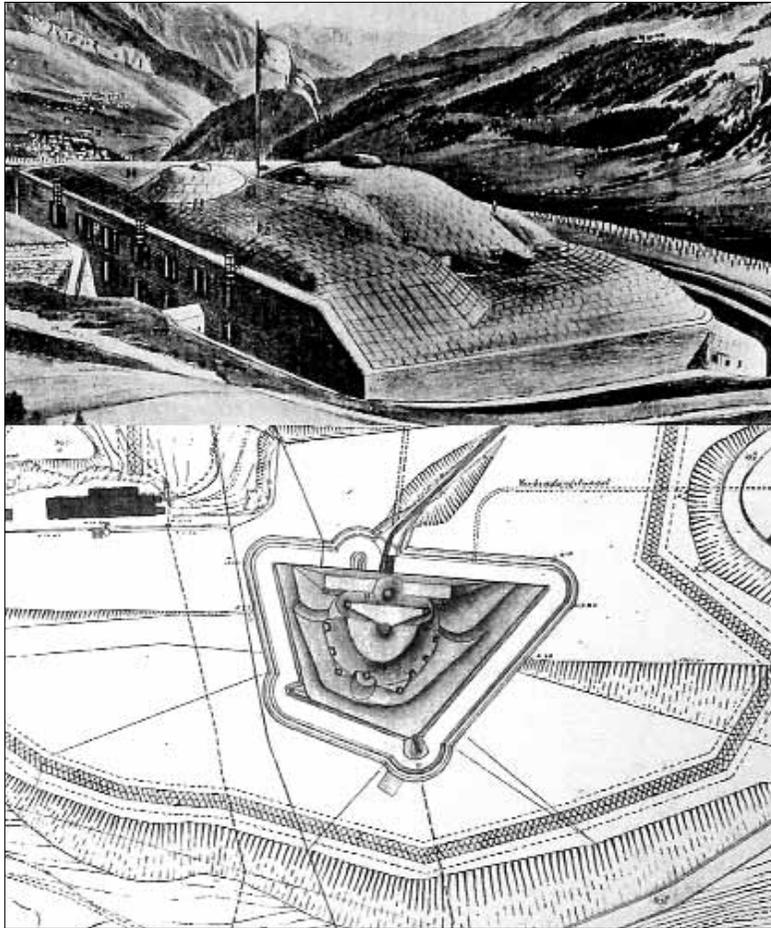
Les problèmes techniques à résoudre sont donc considérables, mais au même moment, ils sont abordés par plusieurs pays d'Europe: la France, après sa perte de l'Alsace-Lorraine en 1870, couvre sa frontière du Nord-Est et construit la fortification Séré de Rivière (en particulier dans la région de Verdun), la Belgique érige ses forts d'Anvers et de Liège, l'Italie et l'Autriche leurs forts des Dolomites. Si bien que, malgré les exigences du maintien du secret, la commission technique suisse est autorisée à visiter ces divers lieux, d'où elle rapporte des expériences fort utiles, voire indispensables.

Au Gothard, les travaux, très importants, sont menés avec détermination, dans une sorte de climat d'effervescence, qu'expliquent aussi bien les dangers de la situation politique internationale qu'une forme de fierté d'assumer, pour la première fois, un mandat technique difficile. De sorte qu'entre 1891 et 1892 déjà, les ouvrages fortifiés peuvent être remis à la troupe.

Le fort d'Airolo (l'ancêtre ...)

Ce fort, à l'époque le plus important du complexe du Gothard, est situé à deux kilomètres au-dessus d'Airolo, sur les premiers lacets de la route menant au col. Constitué, à l'instar de certains forts étrangers, par une énorme masse semi-enterrée de maçonnerie en pierres de taille, recouverte de dalles de granit, il est resté un exemplaire unique parce que ce mode de construction exige des moyens considérables, qui engendrent des coûts très élevés.

Les autres ouvrages contemporains, au Gothard puis à St-Maurice, mettront mieux à profit la couverture rocheuse naturelle. Le fort d'Airolo a pour mission de couvrir de ses feux le portail Sud du tunnel ferroviaire et de barrer les axes venant de la Léventine et du val Bedretto. Il est armé de nos premières pièces d'artillerie de forteresse soit: une tourelle sommitale à 2 canons de 12 cm, tirant tout azimut, cinq casemates à 1 canon de 8,4 cm, une tourelle à éclipse à 1 canon de 5,3 cm, tirant au profit de l'infanterie pour la défense rapprochée de l'ouvrage. La superstructure comprend encore une cloche cuirassée d'observation. Le plan ci-après montre sa forme trapézoïdale, lointaine héritière du système bastionné, l'important glacis qui l'entoure avec son réseau de fils de fer barbelés pour dégager ses champs de tir et la présence d'une galerie souterraine reliant le fort au blockhaus du portail Sud du



Fort d'Airolo, vue aérienne et en plan. S'y trouvent donc les deux ancêtres de notre artillerie de forteresse, la tourelle double Gruson pour canons 12 cm 1882, qui tire, sous sa coupole de 20 cm d'acier, des projectiles de 16,4 kg à une distance maximale de 8'500 m.

tunnel ferroviaire, à Airolo. Le dessin, lui, est tiré d'une carte postale de l'époque. On y voit l'imposante façade arrière, avec ses fenêtres aux volets d'acier, la tourelle sommitale, deux embrasements des casemates du front val Bedretto et, en bas à droite, une caponnière dont les armes balayent le profond fossé. (Le fort est aujourd'hui un musée, visitable).

Le défilé de St-Maurice

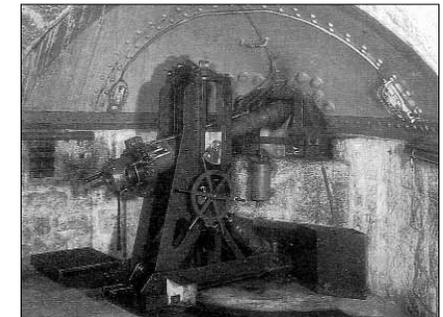
La valeur stratégique de ce défilé ne date pas d'aujourd'hui. Ne tire-t-il pas son nom de celui de l'officier d'une légion romaine, martyrisé pour sa foi à la fin du 3^e siècle? Et le général Dufour n'y a-t-il pas déjà établi une double tête de pont entre 1820 et 1860?

Le problème n'est donc pas nouveau, et lorsque, dès 1890, l'axe du Simplon gagne en importance internationale avec la construction d'une route moderne au col du Grand St-Bernard, une nouvelle aggravation de la situation politique aidant, des études sont entreprises sur le lieu à fortifier: le carrefour de Martigny ou le défilé lui-même?

La décision prise, l'Assemblée fédérale vote un crédit de plus de deux millions en juin 1892 et les travaux commencent aussitôt. La solution qui a prévalu jusqu'à nos jours s'impose d'emblée: pour défendre le défilé, il faut défendre la cuvette de St-Maurice et pour cela, tenir les hauts. La Confédération acquiert ainsi les terrains nécessaires - le pâturage de Savatan (altitude moyenne de 7 à 800 m), pour y établir un important fort d'arrêt, et le sommet du rocher de Dailly (altitude de 1250 à 1488 m), avec son hôtel (devenu le mess actuel), pour y créer la position principale d'artillerie. Comme au Gothard, on est frappé par la



Fort d'Airolo: tourelle double Gruson à 2 canons 12 cm 1882. L'autre pièce, le canon de 8,4 cm 1879 équipe les cinq casemates du fort et tire des projectiles de 6,7 kg à 5'000 m. Comme la tourelle, ces pièces sont approvisionnées manuellement (et le soussigné, qui a tiré au 8,4 cm en 1953, s'en souvient encore ...)



Fort d'Airolo: canon de 8,4 cm 1879 sur affût de casemate. A la même époque et jusqu'à la Première Guerre, des ouvrages fortifiés, partiellement réalisés en caverne, donc d'un type plus simple et moins coûteux, sont construits au col du Gothard, à Andermatt, à l'Oberalp et à la Furka. La position centrale prend ainsi corps avec vigueur, comme une préfiguration du Réduit de 1940.



rapidité avec laquelle les travaux sont menés, puisqu'à fin 1894, la première étape, comprenant les armements et une partie des installations est remise au Commandement des Fortifications de St-Maurice, nouvellement créé avec une attribution de 2200 hommes au départ.

A Savatan sont installés 4 obusiers sous tourelle de 12 cm* et 6 tourelles mobiles de 5,3 cm*, à Dailly, 4 canons de 12 cm sur affût à éclipse*, 1 galerie de 2 canons de 8,4 cm* analogues à ceux d'Airolo et 2 tourelles mobiles de 5,3 cm*. Les deux forts sont équipés d'installations de défense extérieure avec liaisons téléphoniques souterraines, de bureaux de tir, de magasins à munition, à vivres et de logements pour la troupe, partiellement souterrains. (L'* indique que des modèles au 1:10 de ces pièces sont visibles au Musée du château de St-Maurice). Les constructions (casernements et locaux de service) diffèrent totalement de ce qui a été réalisé à Airolo. Utilisant les accidents de terrain, la superstructure est enterrée ou recouverte et seule la partie arrière donne sur un fossé défilé au feu ennemi. L'introduction du canon de 7,5 cm de casemate, au début du siècle, complète efficacement la dotation des ouvrages, de sorte que l'artillerie de forteresse est à même de remplir sa mission, à savoir tirer rapidement, d'une manière précise grâce à la qualité des préparatifs techniques, à l'abri du feu adverse, afin que son rendement soit de quatre à huit fois supérieur à celui de l'artillerie de campagne.

Voici le schéma du dispositif d'artillerie de St-Maurice, avec ses positions de Savatan et Dailly, à l'époque de la Première Guerre mondiale:

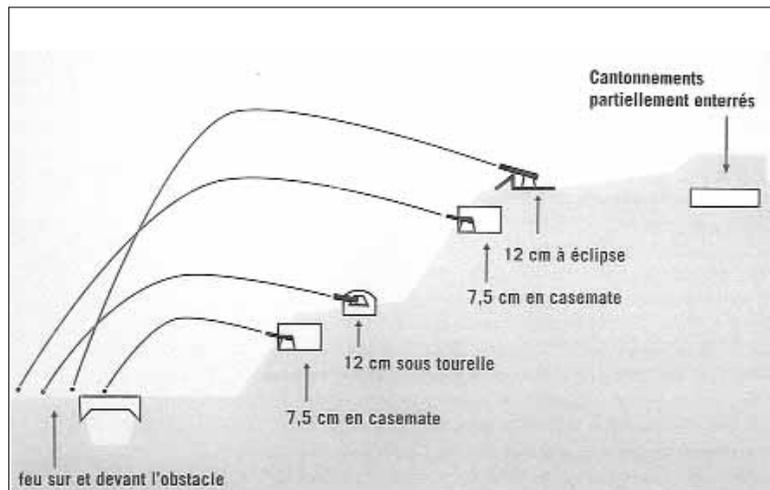


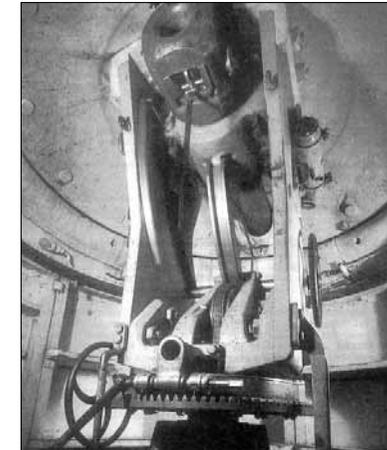
Schéma du dispositif d'artillerie de St-Maurice



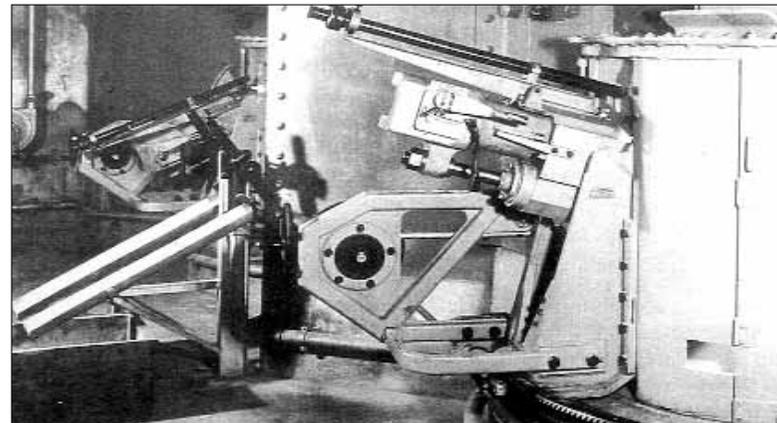
Et voici ces nouvelles pièces d'artillerie de forteresse:



Canon de 12 cm 1882 sur affût à éclipse et plateforme mobile*



Chambre de tir de l'obusier cuirassé de 12 cm*, système Schumann, Grusonwerk, Magdeburg



Canon de 7,5 cm 1903 sur affût de casemate, équipé d'une lunette pour le tir direct



Lors de la mobilisation de 1914-18, les travaux de toutes natures sont poursuivis activement, en particulier en créant la Galerie du Scex et ses deux batteries de canons de 7,5 cm dans la paroi qui domine la ville de St-Maurice, si bien qu'à l'armistice du 11 novembre 1918, la garnison de St-Maurice comprend plus de 3'000 hommes, avec une puissance de feu impressionnante de 71 canons.

Instruction et surveillance

La construction d'une fortification moderne, au Gothard, puis à St-Maurice, a pour corollaire la création d'une nouvelle «Arme de forteresse», avec son propre corps d'instructeurs et ses propres écoles. En 1894 ont lieu à Dailly la première école d'officiers et la première école de recrues de forteresse. Parallèlement est créé un corps permanent chargé de la garde et de l'entretien des forts, ainsi toujours prêts à être remis à la troupe. C'est l'ancêtre du Corps de garde-fortification, dont on ne signalera jamais assez les éminents services rendus!

Une période difficile (1918-1930)

Après un tel effort, un relâchement est certes compréhensible à certains égards, mais dissolvant à d'autres. Relâchement qui disparaît lorsque surgit à nouveau la menace! C'est ainsi que le Bureau des fortifications est supprimé en 1921, mais remis en activité en 1935. Les crédits accordés suffisent à peine à maintenir en état les installations: des 71 canons de 1918, il n'en reste que 31 à fin 1929 à St-Maurice, les pièces vieilles n'ayant pas été remplacées. Par bonheur, les garnisons conservent en général l'esprit de corps qui les caractérisent ...

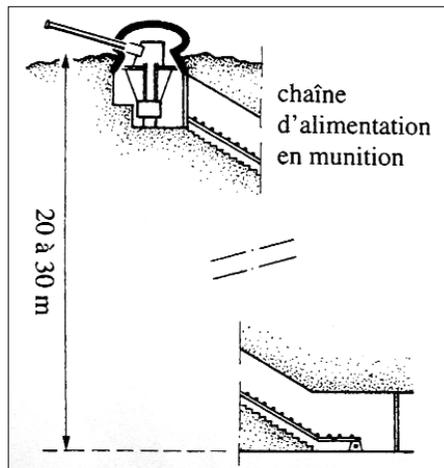
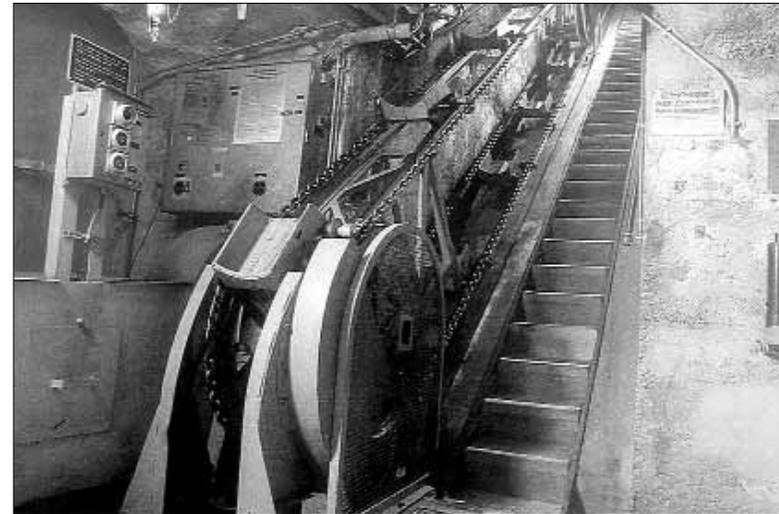


Schéma de la tourelle cuirassée de 10,5 cm. Protégée par une couverture rocheuse de 20 à 30 m, précise, simple et robuste, cette tourelle va rester plus de cinquante en service.

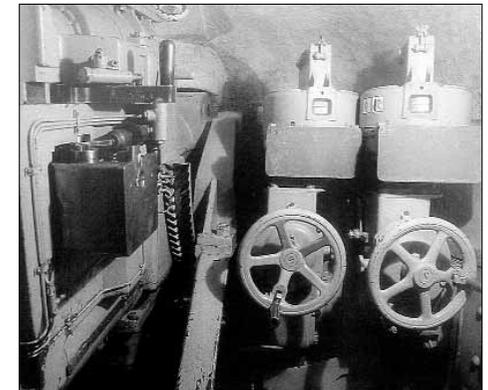
La préparation à la guerre

Les menaces se précisant, les choses bougent dès le milieu des années 30. A St-Maurice, une nouvelle batterie «de l'Ermitage», de 4 canons de 7,5 cm, vient renforcer la Galerie du Scex. A Dailly, sont creusées plusieurs galeries destinées à abriter des pièces de 10,5 cm et de 7,5 cm. Mais surtout commence la construction de la nouvelle génération d'une artillerie de forteresse moderne, les tourelles cuirassées de 10,5 cm qui,



Accès à la tourelle de 10,5 cm, avec le départ de la chaîne d'alimentation en munition

sous leur coupole de 30 cm d'épaisseur, tirent à une haute cadence de 6 coups/minute, grâce à une alimentation mécanique, pour une portée de 18 km. Toutes les grandes forteresses d'artillerie du pays en sont équipées. Dailly, pour sa part, s'en voit attribuées deux, baptisées «saint Maurice» et «sainte Barbe», le bétonnage de la seconde ayant été terminé le 29 décembre 1940, à minuit, un symbole!



Chambre de tir de la tourelle de 10,5 cm, sous sa coupole blindée de 30 cm.

**La Deuxième Guerre mondiale et le Réduit national**

Quelques dates à elles seules dépeignent l'enchaînement catastrophique: 3 septembre 39, début de la guerre - «la drôle de guerre» -, 10 mai 40, invasion des pays du Benelux et franchissement des Ardennes par les Allemands, 25 juin 40, l'armée française, considérée comme l'une des plus puissantes du monde, demande l'armistice! Nous sommes complètement encerclés, et les campagnes de Pologne et de France ont démontré la puissance terrifiante du binôme char-aviation, avant tout dans des plaines ... Exactement un mois plus tard, le 25 juillet, avec un sens aigu de la gravité de la situation, le général Guisan convoque les officiers supérieurs au Rütli. L'essentiel de son rapport se résume en un seul mot «Tenir!» et pour cela, s'appuyer sur le massif alpin. Dès lors, la fortification et ses trois grands môles, St-Maurice, le Gothard et Sargans, vont s'appliquer à jouer pleinement leur rôle - profondeur des dispositifs - celui de St-Maurice commencera au château de Chillon pour s'étendre jusqu'au col du Grand St-Bernard - nouvelle artillerie: canons de 10,5 cm et 15 cm en casemates - construction de nouveaux forts, comme Chillon, Champillon sur Corbeyrier, Evionnaz, Vernayaz, Follatères (devant Martigny), Comeires et Champex, dans les Dranses, au total 30 km de nouvelles galeries - de sorte qu'en 1945, la garnison de St-Maurice dispose de 62 pièces d'artillerie, le double de l'armement de 1939! Le même effort est entrepris à Sargans et au Gothard, dans ce cas, la profondeur du secteur fortifié s'étendant du lac des Quatre Cantons au lac Majeur.

L'après-guerre

Après les conclusions (faciles!) de ceux qui voient dans la Ligne Maginot la cause de la défaite française, deux événements majeurs viennent marquer le cours de l'histoire de nos fortifications: l'apparition du feu atomique sur le champ de bataille, qui subitement redonne de la valeur à la protection offerte par les forts, (pour autant qu'ils s'adaptent techniquement à la nouvelle menace) et l'explosion du fort de Dailly. C'est en effet dans la nuit du 28 mai 1946, qu'une série de violentes explosions accompagnées de flammes de 150 m de haut réveille toute la région. Les magasins de munition de Dailly sont en train de sauter. Les dégâts sont considérables - dix tués, la plus grande partie du fort anéantie. L'enquête conclut à une décomposition des poudres, due au vieillissement, mais les choses ne traînent pas. Deux mois plus tard, en juillet 46 déjà, pour tenir compte de la montée de la guerre froide et de la protection recherchée contre l'arme atomique, l'EMG publie un rapport concluant à la reconstruction immédiate de Dailly et consacré à la nouvelle mission de St-Maurice. Il est à l'origine des travaux de 1950.

Les travaux de 1950 - La tourelle automatique de 15cm.

Il s'agit là des derniers grands travaux de fortification entrepris en Suisse. L'infrastructure de Savatan - Dailly est complètement remodelée avec la construction de 2 grandes casernes souterraines, de 300 places à Savatan, de 650 places à Dailly, pour leurs garnisons respectives, une grande caserne de



commandement de 260 places à Savatan supérieur, au pied du rocher de Dailly, à l'arrivée du funiculaire souterrain et des arrières de toute la brigade de forteresse avec quartier sanitaire, boulangerie et usine électrique. L'artillerie est modernisée, les pièces obsolètes de 5,3 cm, de 8,4 cm et de 12 cm disparaissent, mais surtout, notre pays fournit un effort remarquable en développant une tourelle automatique de 15 cm, d'une nouveauté technique absolue et d'une conception entièrement originale, peut-être la dernière de ce type au monde. Les Suédois, spécialistes en la matière, s'y sont intéressés pour leur défense côtière. La pièce est capable d'assurer une cadence extraordinairement élevée: 20 coups/minute d'un projectile de 42 kg, soit 840 kg/minute, à une distance de 20 km (près de 30 km dès les années 80), grâce à un système de refroidissement du tube et à une alimentation fortement automatisée, réalisée par un puits d'environ 50 m de hauteur. Un tel puits s'explique à la fois par

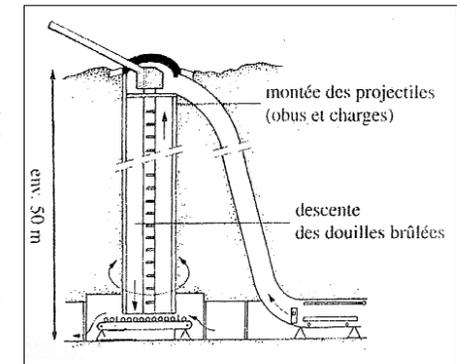


Schéma de la tourelle de 15 cm automatique



Tourelle de 15 cm: local de préparation de la munition. A gauche, bas de la chaîne qui monte à la pièce.



une protection optimale contre le danger atomique et une contenance en projectiles permettant un feu de vitesse de 24 coups. La tourelle avec son blindage de 50 cm d'acier et sa chaîne d'alimentation pèsent au total 120 tonnes et tournent sur 360 degrés. Un puits oblique, avec ascenseur pour le personnel, accède à la tourelle et permet le changement de tube (en une nuit!)

Avec une telle artillerie, les possibilités de tir vont de Sion au lac Léman et du Pas-de-Morgins au col du Pillon, mais des six tourelles de 15 cm prévues, dont deux au Gothard et deux à Sargans, seules les deux de Dailly sont construites, car dès les années 60, la préoccupation de la lutte anti-chars sur le Plateau devient prédominante. C'est en fait la fin de la politique du Réduit. Le canon de 7,5 cm en casemate est retiré (après plus de 70 ans de service!), mais apparaît encore un nouveau lance-mines bitubes de 12 cm, simple et robuste, à forte cadence de tir, abrité dans un petit fortin monobloc, qui est largement implanté dans les zones fortifiées et les zones frontalières. Ce qui donne le dispositif suivant:

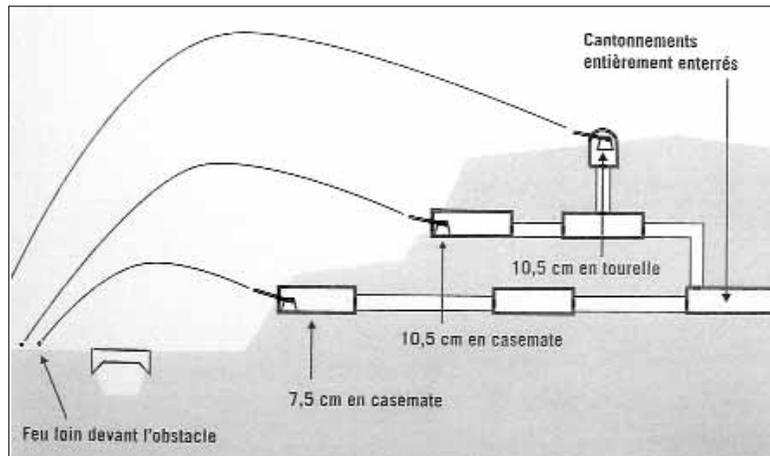


Schéma du dispositif d'artillerie des années 80

A la fin des années 80, la fortification joue une dernière carte, originale et forte, le nouveau type de canon de 15,5 cm, le Bison, abrité lui aussi dans un monobloc, qui tire jusqu'à 48 km des projectiles de 48kg. Encore couvert par le maintien du secret, nous ne le présenterons pas dans ce cadre. Mais le progrès des armes d'attaque condamne à terme les sources de feu telles que des embrasures ou des tourelles et les nouvelles missions confiées à l'Armée XXI conduisent, au 31 décembre 2003, à la



dissolution des troupes de forteresse. Le 3 octobre 2003, la Brigade de forteresse de St-Maurice érige, à l'entrée du défilé, côté lac, une croix de saint Maurice en pierre, haute de 5 à 6 m. Ainsi se trouve symbolisé l'esprit qui a animé les troupes, durant leur 110 ans de présence en ce lieu.

Crédit photographique

Fig. 4,9, 11,12 et 13: Copyright Leo Fabrizio

Fig. 1,2,3,5,6,7: Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires

Fig. 8,10: Copyright Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne 2003, 2005

Sources bibliographiques

De Montet Jean: L'armement de l'artillerie de forteresse de 1885 à 1939 (Ed. Ass. St-Maurice, 1984)
Rapin J.-Jacques: Forts et fortifications en Suisse, ouvrage collectif, (Ed. Orell Füssli, Ed. Payot, 1982)

id: L'esprit des fortifications (Ed. Presses polytechniques universitaires romandes, 2^e éd. 2005)

id: De la garnison de St-Maurice à la Brigade de forteresse 10 (1892-2003) (Ed. Ass. St-Maurice, 2004)

Rebold Julius: Histoire de la construction des ouvrages fédéraux 1831-1860 et 1885-1921 (Ed. Ass. St-Maurice, 1982)



légende légende légende légende légende légende légende vvvv légende



*légende légende légende légende légende légende légende légende légende
légende légende légende*



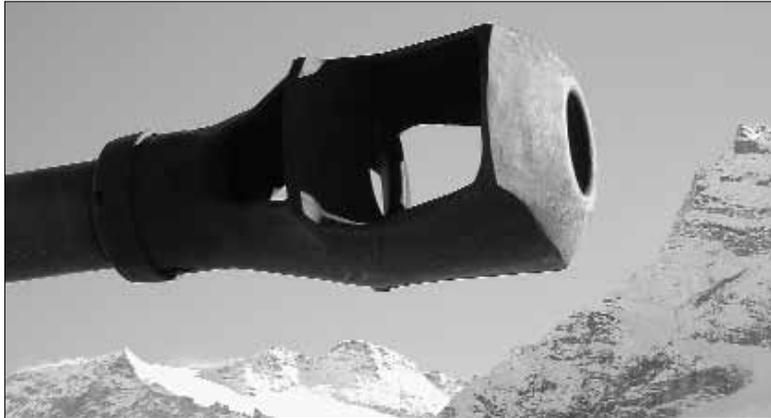
*légende légende légende légende légende légende légende légende légende
légende légende légende*



*légende légende légende légende légende légende légende légende légende
légende légende légende*



*légende légende légende légende légende légende légende légende légende
légende légende légende*



*légende légende légende légende légende légende légende légende légende
légende légende légende*



*légende légende légende légende légende légende légende légende légende
légende légende légende*



*légende légende légende légende légende légende légende légende légende
légende légende légende*



*légende légende légende légende légende légende légende légende légende
légende légende légende*